

Cameroun : Cinquième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, examen des assurances de financement, demande de dérogation à un critère de réalisation, demande de modification de critères de réalisation et demande de prolongation de l'accord — Rapport des services du FMI, supplément et déclaration des services du FMI, communiqué de presse publié à l'issue des travaux du Conseil d'administration, déclaration de l'administrateur du FMI pour le Cameroun

Dans le cadre de la cinquième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, de l'examen des assurances de financement, de la demande de dérogation à un critère de réalisation, de la demande de modification de critères de réalisation et de la demande de prolongation de l'accord, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Rapport des services du FMI relatif à la cinquième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, à l'examen des assurances de financement, à la demande de dérogation à un critère de réalisation, à la demande de modification de critères de réalisation et à la demande de prolongation de l'accord, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 23 avril 2008 avec les autorités camerounaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 5 juin 2008. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Supplément des services du FMI sur l'analyse de la viabilité de la dette effectuée conjointement par le FMI et la Banque mondiale.
- Déclaration des services du FMI datée du 27 juin 2008 faisant le point de l'évolution récente de la situation.
- Communiqué de presse résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés lors de l'examen du rapport des services du FMI le 27 juin 2008, qui concluait la revue.
- Déclaration de l'administrateur du FMI pour le Cameroun.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités camerounaises au FMI*
Mémoire de politique économique et financière des autorités camerounaises*
Protocole d'accord technique*

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
CAMEROUN

Cinquième revue dans le cadre de l'accord au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), revue des assurances de financement et demandes de dérogation à un critère de réalisation, de modification de critères de réalisation et de prorogation de l'accord

Préparé par le département Afrique
(en collaboration avec d'autres départements)

Approuvé par David Nellor et Adnan Mazarei

5 juin 2008

Les entretiens de la cinquième revue de l'accord au titre de la FRPC se sont tenus à Yaoundé du 28 février au 13 mars et à Washington du 14 au 23 avril. La mission a rencontré le Premier ministre Inoni, le Ministre des finances Menye, le Ministre de l'économie Motazé et le Directeur national par intérim de la Banque centrale régionale (BEAC), M. Monayong. La mission se composait de M. Ghura (Chef de mission), M. Ioannou, M. Singh (tous du département AFR), M. Klemm (FAD), M. Gemayel (PDR), et M^{me} Kabedi-Mbuyi, Représentante résidente. M. Nyambal, Conseiller principal de l'Administrateur pour le Cameroun et la mission de la Banque mondiale ont participé aux entretiens.

Table des matières	Page
Résumé analytique	3
I. Généralités et évolutions économiques récentes	5
II. Entretiens de politiques	7
A. Sauvegarde de la viabilité budgétaire	8
B. Accélération de la croissance et du développement du secteur privé	11
III. Assurances de financement et questions relatives au programme	13
IV. Évaluation par les services du FMI	13
 Encadrés	
1. Impact budgétaire en 2008 des mesures de mars	8
2. Considérations de politique budgétaire sur les dépenses additionnelles	9
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–10	16
2. Balance des paiements, 2005–10	17
3. Situation monétaire, december 2005–december 2008	18
4. Opérations de l'administration entraine, 2005–09	19
5. Principaux indicateurs de finances publiques, 2005–09	20
6. Indicateurs des crédits du FMI 2007–17	21
7. Décaissements du FMI et calendrier des revues, 2005-08	22
 Appendices	
I. Lettre d'intention	23
Pièce Jointe I: Mémoire de politiques économique et financière	26
Pièce Jointe II: Protocole d'accord technique	39

Résumé analytique

- L'activité économique non pétrolière a accéléré quelque peu en 2007 et l'inflation a diminué. Cependant, à partir de la fin de 2007, les hausses des prix des produits alimentaires et pétroliers, sur fond de débats au sujet d'éventuelles modifications de la constitution, ont entraîné de violentes perturbations sociales en février 2008.
- La mise en œuvre du programme a été satisfaisante au cours de la seconde moitié de 2007. La plupart des objectifs quantitatifs, notamment celui du déficit budgétaire primaire hors pétrole pour fin décembre 2007, ont été atteints. Le critère de réalisation quantitatif relatif à la dette intérieure n'a cependant été manqué que de justesse. Les réformes structurelles se sont poursuivies de façon satisfaisante.
- Afin de remédier à la hausse du coût de la vie à l'origine des troubles sociaux, en mars les autorités ont exonéré de droits de douane certains produits de première nécessité, gelé les prix des carburants et augmenté les salaires des fonctionnaires. Ces mesures vont augmenter le déficit budgétaire primaire hors pétrole par rapport au scénario de référence.
- Les entretiens ont été centrés sur l'arbitrage entre les impératifs de la viabilité budgétaire, le traitement des conséquences sociales de la hausse des prix de l'alimentation et des carburants et la promotion de la croissance. La mission considère l'orientation tracée par les autorités comme compatible avec ces objectifs. En particulier, la mission accueille avec satisfaction l'engagement des autorités à maintenir la viabilité budgétaire, notamment leur détermination à contenir l'effet des mesures de mars sur le budget.
- Le Cameroun doit renforcer ses politiques de protection des pauvres contre la hausse des prix de l'alimentation et des carburants en passant à un mode plus ciblé d'assistance aux groupes vulnérables. Il importerait aussi de rétablir la transmission du prix des carburants.
- Afin d'accélérer la croissance, le Cameroun devrait intensifier ses efforts pour accroître les dépenses prioritaires, notamment dans l'agriculture et l'infrastructure. Il conviendrait aussi d'améliorer la qualité de la dépense et d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles.

Abréviations et acronymes

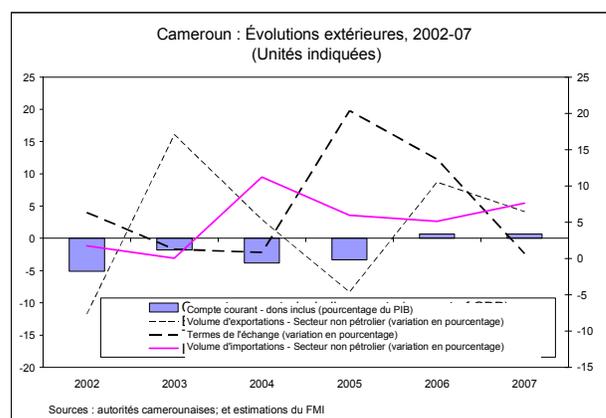
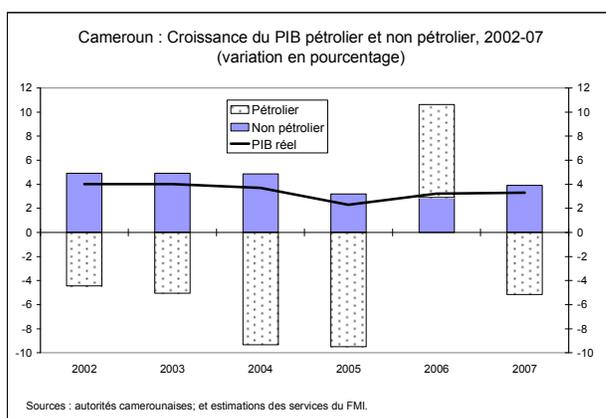
CAMAIR	Cameroun Airlines
CAMPOST	Postes du Cameroun
CAMTEL	Compagnie de téléphone du Cameroun
TEC	Tarif extérieur commun
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
APE	Accord de partenariat économique
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
TCER	Taux de change effectif réel
SNEC	Société nationale des eaux du Cameroun
SONARA	Société nationale de raffinage

I. GÉNÉRALITÉS ET ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES RÉCENTES

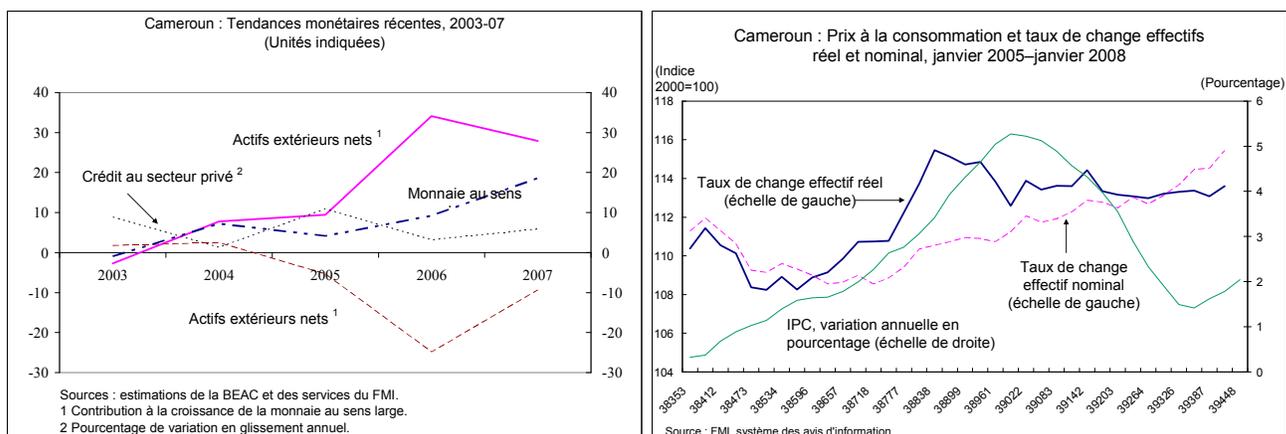
1. **La sécurité publique s'est améliorée depuis les troubles de février.** C'est le mécontentement causé par la hausse des prix de l'alimentation et des carburants, sur fond de discussions à propos d'éventuelles modifications de la constitution, qui est à l'origine des perturbations. En mars les autorités ont adopté des mesures budgétaires — exonération de certains produits de base de droits de douane, gel des prix des carburants, augmentation des salaires de la fonction publique — qui ont contribué à améliorer la sécurité. En avril, le Parlement a adopté des amendements à la constitution, dont l'un a éliminé la limitation des fonctions présidentielles à deux mandats consécutifs.

2. **L'activité économique a accéléré en 2007 et les évolutions extérieures ont été favorables** (tableaux 1 et 2):

- La croissance du PIB réel non pétrolier a accéléré avec la reprise dans la construction, l'agriculture et la sylviculture.
- Le compte des transactions extérieures courantes a enregistré un léger excédent, malgré l'augmentation du volume des importations qu'a entraîné la réduction des taxes sur les produits de première nécessité.



3. **La croissance de la masse monétaire a accéléré en 2007 mais pendant la plus grande partie de l'année l'inflation a ralenti.** La persistance de l'accumulation d'actifs extérieurs nets et le ralentissement de l'accumulation de dépôts publics dans le système bancaire ont entraîné une accélération de la croissance de la masse monétaire (tableau 3). L'inflation a cependant diminué, du fait de la répercussion partielle de la hausse des prix des produits pétroliers, de la baisse de la taxation des produits de première **nécessité**, et de l'appréciation de l'euro. En fin d'année, l'inflation s'est relevée avec la hausse des prix alimentaires. Le TCER s'est légèrement déprécié malgré la hausse des termes de l'échange.



4. Les résultats budgétaires ont dans l'ensemble été satisfaisants en 2007. Les dépenses en capital ont été beaucoup plus élevées qu'en 2006 car les autorités ont commencé de s'attaquer aux **obstacles** à l'investissement et les donateurs ont augmenté leurs décaissements. Les recettes non pétrolières ont cependant stagné par rapport au PIB non pétrolier en raison d'un déficit des recettes non fiscales. La modération des dépenses courantes et le

niveau plus élevé que prévu des recettes pétrolières ont contribué à l'excédent budgétaire. Néanmoins, le stock d'effets du Trésor en cours d'encaissement¹ a augmenté d'environ 0,3 % du PIB en 2007, ce qui soulève des interrogations quant à la gestion de la dépense publique.

5. La mise en œuvre du programme a été satisfaisante de juillet à décembre 2007 (MPEF, tableaux 1–2) :

	2005	2006	2007			
			Juillet-Déc.		Année	
			Prog.	Est.	Prog.	Est.
(en pourcentage du PIB)						
Total des recettes ¹	16.7	18.6	9.9	10.2	18.6	18.9
pétrolières	5.0	6.8	3.5	4.0	5.9	6.4
Non pétrolières	11.7	11.7	6.4	6.2	12.7	12.5
Total des dépenses	14.6	14.5	9.5	8.6	16.3	15.6
Courantes	12.1	11.7	6.5	6.1	12.1	11.6
En capital	2.4	2.9	3.0	2.6	4.2	3.9
Financées sur ressources extérieures	0.5	0.7	0.6	0.2	0.9	0.6
sur ressources propres	1.2	1.5	1.2	1.2	1.9	1.9
Financées par l'allègement de dette	0.6	0.4	0.9	0.8	1.1	0.9
Variation nette des arriérés	-0.8	-1.8	-0.4	-0.4	-0.7	-0.8
Solde global ¹	1.3	2.2	0.8	1.5	1.6	2.5
Postes pour mémoire (en pourcentage du PIB non pétrolier)						
Recettes non pétrolières	12.7	13.1	6.9	6.8	13.9	13.8
Solde primaire non pétrolier ²	-0.1	-0.3	-1.0	-0.8	-0.5	-0.4
Sources : autorités camerounaises, et estimations et projections du FMI.						
¹ Dons non compris.						
² Non compris les Intérêts, dons, prêts extérieurs liés aux projets, les dépenses financées par l'initiative PPTE et C2D.						

¹ Écart entre les ordonnancements émis et les paiements effectués.

- La plupart des objectifs quantitatifs du programme pour décembre 2007 ont été atteints. Mais le critère de réalisation relatif à la dette intérieure et le repère portant sur les recettes non pétrolières n'ont été manqués que de justesse.
- Les réformes structurelles prévues ont été achevées, et le Parlement a approuvé la loi de finances 2008. Une nouvelle formule d'ajustement automatique des prix des carburants a été adoptée (critère de réalisation). Le repère structurel sur la rationalisation de l'identification des contribuables et la sauvegarde du fichier de contribuable unique a été respecté.

6. **La réforme des entreprises publiques progresse lentement.** Le contrat de concession de la SNEC a été signé en décembre 2007, et les autorités ont sélectionné un conseiller en privatisation pour la CAMAIR. L'évaluation technique des offres soumissionnées pour la privatisation de CAMTEL a été achevée et les autorités évaluent à présent les étapes suivantes (MPEF, ¶6, 36).

II. ENTRETIENS DE POLITIQUES

7. **Les conséquences des troubles récents pour le choix des politiques et les perspectives macroéconomiques ont dominé les entretiens.** Le coût brut des mesures adoptées par le gouvernement est estimé à 1,6 % du PIB non pétrolier pour 2008 (encadré 1). La mission a fait observer que la politique de gel des prix du carburant et de réductions *ad hoc* du barème douanier est une cote mal taillée qui peut être tolérée si elle n'est que temporaire. Deux enjeux de politique publique sont devenus urgents depuis les derniers troubles: sauvegarder la viabilité budgétaire à moyen terme, et accélérer la **croissance** et le développement du secteur privé. Les autorités vont mettre en œuvre une stratégie à deux volets pour faire face à ces difficultés. Premièrement, l'exonération de droits de douane et le gel des prix des carburants sont temporaires et seront réévalués dans le contexte de la préparation du budget 2009, tandis que des mesures seront prises simultanément pour contenir les coûts budgétaires. Deuxièmement, les réformes structurelles et les dépenses en capital seront accélérées afin de stimuler la production agricole et la croissance favorable aux pauvres.

**Encadré 1. Impact budgétaire en 2008 des mesures de mars
(en pourcentage du PIB non pétrolier)**

- **0,7 %**: augmentation des salaires de la fonction publique de 15 % et ajustement de l'allocation logement de 10 à 20 % du salaire de base.
- **0,3 %**: exonération des produits de première nécessité (riz, blé, huile de palme et huile de table, poisson) de droits d'importation, et réduction de 30 à 10 % du tarif extérieur sur le ciment importé.
- **0,6 %**: gel du prix du carburant.

A. Sauvegarde de la viabilité budgétaire

8. **La stratégie budgétaire à moyen terme vise à créer un espace pour les dépenses prioritaires tout en préservant la viabilité budgétaire.** Sur la base d'hypothèses de prix du pétrole prudentes² elle a pour objectifs i) une augmentation graduelle des recettes non pétrolières; ii) l'extension des dépenses liées à la pauvreté; et iii) le **remboursement** des arriérés intérieurs pour améliorer l'environnement des affaires. Les autorités sont déterminées à suivre un sentier de viabilité budgétaire et à créer un espace pour les dépenses prioritaires, en particulier pour l'agriculture et l'infrastructure. La mission estime qu'il y a place pour des dépenses plus élevées que prévu dans le scénario de référence (encadré 2).

9. **L'orientation budgétaire en 2008 sera détendue d'environ 1 % du PIB non pétrolier par rapport au scénario de référence.** Pour contenir les coûts des mesures budgétaires de mars, les autorités prévoient des coupes dans les dépenses de biens et services d'un montant équivalent à 0,7 % du PIB hors pétrole. La mission a mis en garde contre des coupes profondes qui risqueraient de compromettre les services publics. Les autorités ont cependant fait observer que le gros des coupes provient d'une baisse de prix négociée avec les fournisseurs, et ont assuré à la mission que les économies peuvent être réalisées sans compromettre les services. Les principales modifications au programme budgétaire par rapport au scénario de référence, nécessitées par les mesures prises pour répondre aux revendications de la population et à la nécessité de contenir les coûts, sont que:

² Les projections des prix du pétrole sont fixées au dessous des prix des PEM par un facteur de prudence constant qui s'élève actuellement à 7 dollars EU par baril, outre une décote de 3 dollars EU par baril au titre de la qualité.

Encadré 2. Considérations de politique budgétaire sur les dépenses additionnelles

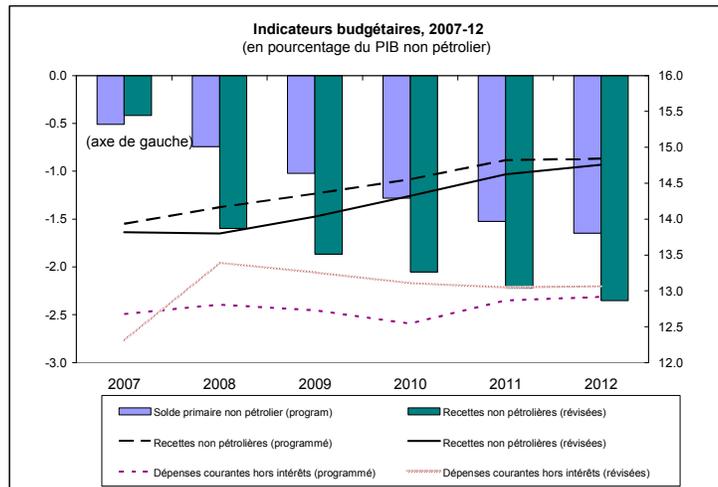
- Des dépenses publiques plus élevées contribueront à une croissance accrue et à l'amélioration des conditions sociales. L'analyse de la mission montre qu'il y a place pour un montant de dépenses supplémentaires d'environ 1 % du PIB dans le cadre d'un scénario dans lequel la dépense courante est financée par les recettes non pétrolières et les projets d'investissement par les recettes pétrolières et l'emprunt.
- Des dépenses plus élevées exigeraient de prêter une attention étroite à:
 - ✓ **La capacité institutionnelle.** Le Cameroun doit continuer i) de renforcer le suivi de la dépense publique et de former le personnel en conséquence; et ii) d'améliorer la capacité à préparer, évaluer et exécuter des projets. Les projets d'investissement devront être soigneusement sélectionnés pour maximiser leur incidence sur la croissance. Il faudrait en outre que les autorités renforcent la gestion de la dette, notamment en finalisant leur stratégie préliminaire d'emprunts, afin de contenir les risques à l'avenir (MPEF, ¶27).
 - ✓ **La capacité d'absorption.** L'impact inflationniste de l'augmentation de dépenses proposée serait modeste car la croissance économique est inférieure au potentiel. Les pressions inflationnistes découlant des projets d'investissement seraient minorées si les dépenses étaient destinées à étendre les capacités de production avec un fort contenu d'importations.
- Les résultats de l'AVD indiquent que les prévisions macroéconomiques révisées, y compris l'augmentation des dépenses, sont compatibles avec la viabilité budgétaire (Supplément).

- Les recettes non pétrolières seront plus faibles du fait de la réduction des droits de douane sur les produits de première nécessité et le ciment. Dans l'intervalle, les efforts pour améliorer l'administration de l'impôt et des douanes se poursuivront (MPEF ¶14).
- Le ratio dépenses courantes/PIB sera plus élevé d'environ 0,6 point de pourcentage du PIB; les dépenses dues à l'augmentation des salaires et aux subventions aux carburants seront en partie compensées par la baisse des dépenses sur les biens et services.
- Les subventions aux carburants seront plus élevées de 1,1 point de pourcentage du PIB, car les prix des carburants sont gelés pour le restant de l'année 2008 (0,6 point de pourcentage du PIB) et une formule de fixation des prix plus transparente est en cours d'introduction (0,5 point de pourcentage du PIB).³ Si les prix du pétrole augmentent au-

³ La formule, qui ajuste les prix du carburant en fonction des conditions du marché mondial, inclut une allocation pour couvrir les pertes financières de la SONARA découlant de la transmission incomplète des coûts et de l'inefficacité de la raffinerie. Dans la nouvelle formule, l'appui qui était fourni à la SONARA sous forme d'une réduction de taxes est remplacé par une subvention formelle, avec une augmentation équivalente de la perception des recettes non pétrolières (MPEF, ¶22).

delà des attentes, les autorités ajusteront les prix intérieurs, en tenant compte de la situation sociale (MPEF, ¶23).

10. **La politique budgétaire sera légèrement plus détendue à moyen terme que dans le scénario de référence.** En 2012, le solde budgétaire primaire non pétrolier (définition du programme) sera plus élevé d'environ 0,7 % du PIB non pétrolier que le niveau **programmé**, ce qui est compatible avec la viabilité budgétaire.



- **Recettes non pétrolières.** Le déficit des recettes non pétrolières projetées par rapport au niveau programmé sera progressivement réduit. Les autorités ont convenu d'adopter des mesures dans le budget 2009 qui commenceront à accroître les recettes non pétrolières (MPEF, ¶14-15).
- **Dépenses prioritaires.** Les autorités prévoient d'augmenter les dépenses en capital dans l'infrastructure et l'agriculture mais aussi de réduire les dépenses courantes hors intérêts. Elles préparent des programmes pour renforcer la production alimentaire et l'infrastructure rurale. Les efforts pour contenir la masse salariale et réduire les transferts aux entreprises publiques seront poursuivis (MPEF, ¶19, 36). Elles rétabliront aussi la transmission aux consommateurs des variations des prix du pétrole sur le marché mondial et réduiront les subventions en faveur de la SONARA. Les ressources budgétaires libérées devraient servir à améliorer le dispositif de protection sociale. Les autorités ont fait observer que la mise en place d'un système de prestations ciblant directement les pauvres prendrait du temps et exigerait une assistance technique.
- **Réforme de la fonction publique.** Les autorités poursuivront leurs efforts pour sécuriser les systèmes de la paye et de la gestion du personnel. Elles entreprendront également de réaliser un diagnostic avant d'élaborer une stratégie de réforme de la fonction publique (MPEF, ¶19).

11. **Les autorités ont convenu que la gestion de la dépense publique nécessite des efforts supplémentaires.** Afin de renforcer la planification de la dépense à moyen terme, l'exécution et le suivi du budget, elles sont en train de passer à la préparation du tableau des opérations financières sur la base des ordonnancements. Pendant ce temps, elles ont accepté de fixer un plafond à l'encours des effets du Trésor en cours d'encaissement (MPEF, ¶20). La nouvelle loi organique, adoptée en décembre 2007, vise à renforcer l'exécution du budget, le cadre comptable et les règles de contrôle. La mission a exhorté les autorités à exécuter la nouvelle loi avec prudence, tout en renforçant simultanément la capacité de mise en œuvre.

12. **Le cadre macroéconomique révisé reflète les priorités du gouvernement depuis les troubles de février.** Les principaux effets des troubles et des mesures de politique se présentent comme suit (tableaux 1–5):

- En dépit de l'effet défavorable des troubles sur la croissance, la croissance du PIB non pétrolier atteindra 4½ %.

Cameroun : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007–09					
(Unités indiquées)					
	2007	Programmé		Scénario mis à jour	
	Est.	2008	2009	2008	2009
Croissance économique et prix					
PIB réel ²	3.3	4.4	4.6	4.5	4.6
<i>dont</i> : non pétrolier	3.9	4.5	4.9	4.6	4.8
Prix à la consommation (moyenne sur la période)	0.9	3.3	2.0	4.1	2.5
Prix du pétrole programmé (dollars EU par baril)	69.6	65.0	59.3	102.0	106.3
Investissement intérieur brut	17.4	19.4	20.0	17.7	19.1
Agrégats budgétaires³					
Total des recettes (dons exclus)	18.9	18.4	18.5	20.6	21.4
<i>dont</i> : non pétrolier ⁴	13.8	14.2	14.4	14.3	14.6
Total des dépenses	15.6	17.3	17.9	17.5	17.9
<i>dont</i> : courantes hors intérêts en capital	11.1	11.7	11.8	12.2	12.1
Solde budgétaire global (dons exclus)	3.9	5.2	5.7	4.9	5.4
<i>dont</i> : solde budgétaire primaire non pétrolier ⁵	3.3	1.1	0.5	3.2	3.5
Solde budgétaire global (dons inclus)	-0.4	-0.7	-1.0	-1.6	-1.9
Balance des paiements					
Solde extérieur courant (dons exclus ⁵)	4.5	1.9	1.5	4.0	4.4
Volume des exportations ²	-0.6	-3.1	-3.6	0.8	-0.3
<i>dont</i> : non pétrolières	2.3	4.0	4.0	5.1	5.1
Volume des importations ²	4.1	5.4	5.9	6.2	7.4
<i>dont</i> : non pétrolières	7.6	3.7	3.3	9.1	4.6
	6.4	3.9	4.9	10.1	6.5

Sources : autorités camerounaises; et estimations et projections des services du FMI .

¹ Sur la base de rapport de services du FMI No. 07/285.
² Variation en pourcentage.
³ Pourcentage du PIB.
⁴ Pourcentage du PIB non pétrolier.
⁵ Exclut les investissements financés sur ressources extérieures et par allègement de dette, et les dépenses de restructuration .

Les autorités sont d'avis que l'élan de la croissance de 2007 se poursuivra, alimenté principalement par l'agriculture, les services et l'augmentation de l'investissement public.

- La réduction des taxes d'importation et l'augmentation attendue des importations devraient contenir les pressions inflationnistes.
- Le déficit du compte des transactions extérieures courantes sera réduit car les exportations de pétrole sont plus élevées. Le volume des importations va augmenter, cependant, car les taxes d'importation sont plus basses.

B. Accélération de la croissance et du développement du secteur privé

13. **Pour ranimer la croissance, les autorités ont conscience que l'environnement des affaires doit être amélioré.** Elles continueront à cibler les domaines identifiés dans les enquêtes auprès des entreprises comme essentiels pour attirer l'investissement—le développement du secteur financier, l'ouverture du régime de commerce et l'amélioration de la transparence et de la gouvernance.

Secteur financier

14. **S'appuyant sur le nouveau plan d'action à moyen terme, l'intermédiation financière sera renforcée** (MPEF, ¶29-31). Le plan propose des mesures pour créer de nouveaux produits financiers pour les petites et moyennes entreprises, améliorer la collecte des données, renforcer le contrôle de la microfinance, diversifier les instruments financiers et créer des institutions financières spécialisées. En outre, en vue de développer le marché des titres, les autorités limiteront le recours aux nouvelles avances statutaires et émettront des titres d'État négociables. Elles sont également en train d'évaluer les futures activités financières de CAMPOST sur la base de son nouveau plan d'entreprise (MPEF, ¶33). En ce qui concerne les institutions financières spécialisées, la mission a fait observer que par le passé les interventions publiques dans le secteur financier s'étaient avérées coûteuses et inefficaces. Elle a exhorté les autorités à envisager plutôt des réformes pour améliorer l'environnement des activités (par exemple les flux d'information, les normes comptables et le système juridique). Les autorités ont soutenu que résoudre les obstacles structurels à l'intermédiation financière prendrait du temps, et qu'une stratégie bien définie pourrait donner un rôle à jouer au gouvernement dans l'intervalle.

Commerce international

15. **La libéralisation des échanges peut élargir les possibilités de croissance.** Les pertes de recettes à moyen terme associées à l'APE récemment mis en place seront probablement modestes car la libéralisation sera introduite progressivement et s'appliquera initialement aux produits peu taxés. Afin de réduire au minimum le risque de **diversion** des échanges, la mission a encouragé les autorités à poursuivre la libéralisation du commerce multilatéral et à approfondir l'intégration régionale en harmonisant les règles d'origine et en rationalisant les exonérations au TEC (MPEF, ¶28).

Environnement des affaires

16. **Afin d'attirer l'investissement et ranimer la croissance, il conviendrait d'améliorer l'environnement des affaires.** Les autorités reconnaissent que les progrès sont lents; elles ont convenu d'œuvrer avec le secteur privé pour préparer une stratégie de développement du secteur privé (MPEF, ¶34).

	Doing Business (rang global) ¹	Acquérir une licence (jours)	Coût pour enregistrer un bien ²	Faire respecter un contrat (jours)
Cameroun	154	426	18	800
Philippines	133	177	4	842
Indonésie	123	196	11	570
Chine	83	336	40	91
Botswana	51	167	5	987
Maurice	27	107	11	750
Thaïlande	15	156	0	54
CEMAC	165	238	16	731
Afrique sub-saharienne	136	262	11	643
LMIC ³	99	220	6	631

Source : base de données Doing Business, 2008 (Banque mondiale)

¹ Indique le rang parmi 178 pays (numéro bas = note élevée).

² Valeur en pourcentage.

³ Pays à revenu intermédiaire.

Transparence et gouvernance

17. **La poursuite des efforts pour améliorer la gouvernance réduirait l'incertitude au sujet de la réglementation** (MPEF, ¶35). Les autorités ont récemment intensifié leurs efforts anticorruption en arrêtant deux anciens ministres inculpés de corruption. Elles continueront de publier les décisions judiciaires relatives à la **corruption** et préparent une stratégie anticorruption sur la base d'un programme développé avec des donateurs.

III. ASSURANCES DE FINANCEMENT ET QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

18. **Étant donné les arriérés du Cameroun envers des créanciers privés extérieurs, la mission a examiné le problème des assurances de financement.** La mission a rappelé qu'il importe de parvenir à un accord avec tous les créanciers commerciaux, conformément aux engagements du Cameroun envers le Club de Paris. Les autorités s'attendent à finaliser les négociations avec les trois créanciers commerciaux restants (qui détiennent des créances pour un montant de 91 millions de dollars EU environ) en 2008.

19. **Les principaux risques pour le programme ont trait à la viabilité budgétaire et à la croissance.** De nouveaux troubles mettraient à rude épreuve la détermination des autorités de résister aux pressions en faveur de dépenses excessives. Des progrès plus lents dans la mobilisation des recettes non pétrolières et des incertitudes quant aux réductions des dépenses de biens et de services pourraient aussi saper les objectifs budgétaires à moyen terme. Une amélioration insuffisante de l'environnement des affaires et une mauvaise exécution du budget d'investissement pourraient compromettre la croissance et la réduction de la pauvreté.

20. **Le programme est suivi deux fois par an.**⁴ Eu égard à l'incidence des mesures adoptées pour répondre aux préoccupations populaires, les autorités ont demandé la modification des critères de réalisation et des repères pour juin (MPEF, tableau 1). Elles ont également inclus un objectif indicatif pour le stock d'effets du Trésor en cours d'encaissement afin de renforcer la gestion du budget. Comme l'accord en cours expire en octobre, elles ont sollicité une prorogation jusqu'en janvier 2009 pour libérer le temps nécessaire à l'achèvement de la sixième et dernière revue.

IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

21. **Le gouvernement doit arbitrer entre les impératifs d'équilibrer la viabilité budgétaire par des politiques budgétaires prudentes, de remédier aux conséquences sociales néfastes de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers et de stimuler la croissance au moyen de réformes structurelles et d'investissements publics.** La mission estime que la voie tracée par les autorités, notamment les mesures adoptées en mars en réponse aux troubles sociaux, est compatible avec ces objectifs. Néanmoins, la

⁴ Le dernier rapport d'étape annuel du DSRP et la NCES ont été soumis au Conseil d'administration en décembre 2007.

mission aperçoit plusieurs domaines dans lesquels il est nécessaire d'affiner les politiques pour maintenir l'équilibre entre ces objectifs.

22. **La mission trouve encourageante la détermination des autorités à maintenir la viabilité budgétaire.** L'augmentation du déficit budgétaire primaire non pétrolier dans le cadre du scénario révisé est compatible avec un sentier budgétaire viable. Néanmoins, tout en approuvant la détermination des autorités de contenir l'incidence sur le budget des mesures prises en mars, la mission avertit que les coupes dans les dépenses de biens et de services ne devraient pas compromettre les services publics. Par ailleurs les autorités devront rester vigilantes en ce qui concerne les obstacles que présente la limitation des capacités institutionnelles à une augmentation des dépenses. À cet égard, le gouvernement doit continuer de renforcer la gestion de la dépense publique et améliorer sa capacité à préparer et à exécuter des projets.

23. **Le Cameroun doit renforcer ses politiques de protection des pauvres contre les hausses de prix des produits alimentaires et pétroliers.** Il importe que les prix des carburants reflètent la situation sur le marché mondial afin que la consommation puisse s'ajuster en conséquence. Un appui ciblé aux groupes vulnérables (par exemple des transferts en numéraire ou en nature) est préférable à des subventions généralisées car ces dernières tendent à bénéficier aux riches davantage qu'aux pauvres. Des réductions *ad hoc* des droits de douane sur les produits alimentaires pourraient saper les incitations à la production locale, et ne devraient donc être que momentanées.

24. **La mission exhorte les autorités à intensifier les efforts pour accélérer la croissance.** Il serait possible d'élargir l'espace budgétaire pour faire place à une augmentation des dépenses prioritaires, notamment dans l'agriculture et l'infrastructure, par la mobilisation de recettes non pétrolières additionnelles et la réduction du soutien aux entreprises publiques. En outre, il sera nécessaire de mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer l'intermédiation financière, le commerce international et l'environnement des affaires.

25. **Il convient que les politiques d'emprunt demeurent prudentes.** Bien que le risque de surendettement demeure faible, les autorités devraient continuer à emprunter à des conditions concessionnelles et employer les ressources empruntées à bon escient. Le Cameroun s'efforce de bonne foi de parvenir à des accords avec ses créanciers commerciaux, et les évolutions dans ce domaine n'entravent pas les efforts d'ajustement du pays.

26. **La mission recommande que le Conseil** i) achève la cinquième revue de l'accord au titre de la FRPC; ii) accorde une dérogation à l'observation du critère de réalisation relatif à la dette intérieure étant donné que l'objectif n'a été manqué que de justesse, iii) modifie les critères de réalisation pour juin pour tenir compte de l'incidence budgétaire des politiques adoptées pour répondre aux conséquences sociales de la hausse des prix alimentaires; iv) proroge l'accord FRPC jusqu'à fin janvier 2009; et v) achève la revue des assurances de financement.

Tableau 1. Cameroun — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–10

	2005	2006	2007		2008		2009	2010
		Est.	Prog.	Est.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	2.3	3.2	2.7	3.3	4.4	4.5	4.6	4.8
Pétrolier	-9.5	7.7	-7.5	-5.2	2.4	2.4	0.9	-1.9
Non pétrolier	3.2	2.9	3.4	3.9	4.5	4.6	4.8	5.2
Déflateur du PIB	2.6	3.9	1.8	2.0	2.0	5.7	1.1	1.1
Prix à la consommation (moyenne sur 12 mois)	2.0	5.1	1.5	0.9	3.3	4.1	2.5	2.0
PIB nominal (milliards de francs CFA)	8,750	9,388	9,812	9,894	10,443	10,929	11,560	12,242
Pétrolier	734	955	841	948	870	1,356	1,396	1,328
Non pétrolier	8,016	8,433	8,971	8,946	9,573	9,573	10,164	10,914
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	82	87	84	86	85	88	85	84
Commerce extérieur								
Volume des exportations	-8.2	8.1	2.8	2.3	4.0	5.1	5.1	4.7
<i>Dont</i> : secteur non pétrolier	-8.3	8.7	5.1	4.1	5.4	6.2	7.4	6.4
Volume des importations	6.0	5.1	9.6	7.6	3.7	9.1	4.6	4.2
Prix moyen des exportations pétrolières (dollars EU le baril)	50.4	61.6	62.8	69.6	65.0	102.0	106.3	104.0
Taux de change effectif nominal	-4.4	3.2	...	2.6
Taux de change effectif réel	-3.5	4.5	...	-0.7
Termes de l'échange	19.8	12.3	-6.1	-2.4	-3.1	15.7	-3.8	-6.0
Indice des prix des exportations non pétrolières (francs CFA)	8.5	11.3	-1.5	-3.1	-2.5	-3.9	-4.5	-1.7
Monnaie et crédit (fin de période)								
Avoirs intérieurs nets ¹	-5.3	-24.8	-8.1	-9.3	-4.7	-15.3	-17.9	-18.5
Crédit net au secteur public ¹	-8.7	-21.7	-9.6	-11.7	-8.0	-17.4	-20.3	-20.9
Crédit au secteur privé	10.9	3.2	3.0	5.9	6.5	5.2	5.5	5.4
Monnaie au sens large (M2)	4.2	9.3	3.7	18.6	7.2	10.9	3.6	2.8
Vitesse de circulation (PIB/M2 moyenne)	5.9	5.8	5.7	5.3	5.8	5.4	5.5	5.7
Opérations de l'administration centrale								
Recettes totales	21.8	17.1	1.2	3.3	7.4	25.7	9.8	4.5
<i>Dont</i> : recettes non pétrolières	17.3	5.5	7.3	6.1	6.7	7.9	7.9	9.5
Dépenses totales	-4.0	6.8	17.1	12.9	6.8	12.6	8.6	7.7
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne nationale brute	15.7	17.5	17.0	17.8	17.2	19.5	19.7	19.4
Investissement intérieur brut	19.1	16.8	18.4	17.4	19.4	17.7	19.1	19.9
Opérations de l'administration centrale								
Recettes totales (hors dons)	17.6	19.3	18.6	18.9	18.4	20.6	21.4	21.1
Recettes pétrolières	5.0	6.8	5.9	6.4	5.4	8.1	8.6	7.9
Recettes non pétrolières	12.6	12.4	12.7	12.5	13.0	12.5	12.8	13.2
Recettes non pétrolières (pourcentage du PIB non pétrolier)	13.8	13.8	13.9	13.8	14.2	14.3	14.6	14.8
Dépenses totales	14.6	14.5	16.3	15.6	17.3	17.5	17.9	18.2
Dépenses hors intérêts ²	12.6	12.6	14.6	14.0	15.2	15.4	16.0	16.3
Dépenses en capital ³	2.3	2.6	3.9	3.5	4.7	4.5	5.2	5.6
Solde budgétaire (à l'exclusion des variations nettes des arriérés)								
Hors dons	3.0	4.7	2.4	3.3	1.1	3.2	3.5	2.9
Dons inclus	3.6	33.1	3.9	4.5	1.9	4.0	4.4	3.6
Solde primaire ⁴	5.0	6.3	3.7	4.4	2.8	4.8	5.2	4.7
Solde primaire hors pétrole (pourcentage du PIB non pétrolier) ⁴	0.0	-0.6	-2.4	-2.2	-2.9	-3.7	-3.9	-3.6
Solde extérieur								
Solde du compte courant (dons inclus)	-3.4	0.7	-1.4	0.4	-2.2	1.7	0.5	-0.5
Réserves officielles brutes	2.7	4.1	4.2	5.7	5.1	7.5	9.1	10.5
Encours de la dette extérieure ⁵	36.7	5.5	6.2	5.5	7.2	6.1	6.1	6.1
Encours de la dette publique	51.5	15.5	13.3	12.4	12.5	10.3	11.2	11.9
(Pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)								
VAN dette extérieure après PPTE, allègements bil. post-PPTE et IADM 6	11.0	16.1	16.9	16.1	20.0	16.1	18.8	21.2
Service de la dette extérieure ⁷	6.7	3.3	1.4	1.0	1.5	1.0	1.1	1.0
Service de la dette extérieure (en pourcentage des recettes publiques) ⁷	9.2	4.5	2.4	2.2	2.6	2.0	2.0	1.8

Sources: Cameroonian authorities; and IMF staff estimates and projections.

¹ En pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.² À l'exclusion des investissements financés sur ressources extérieures, des dépenses de restructuration et des allocations de départ.³ À l'exclusion des dépenses de restructuration.⁴ À l'exclusion des dons, des intérêts et des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.⁵ Suppose l'annulation de la dette au titre du C2D en 2006.⁶ Les VAN sont calculées au moyen de la méthode utilisée dans l'analyse de la viabilité de la dette applicable aux pays à faible revenu.⁷ Paiements effectifs jusqu'en 2006, et après tous les allègements de la dette prévus par la suite.

Tableau 2. Cameroun — Balance des paiements, 2005–10

	2005	2006		2007		2008		2009	2010
		Est.	Prog.	Est.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.	
(Milliards de francs CFA)									
Solde du compte courant	-294	62	-137	41	-228	187	59	-59	
Balance commerciale	23	284	14	157	-41	411	348	226	
Exportations, f.à.b.	1,547	1,932	1,819	1,941	1,850	2,338	2,374	2,354	
Pétrole et produits pétroliers	763	983	893	984	899	1,360	1,371	1,305	
Secteur non pétrolier	784	949	925	958	951	978	1,002	1,049	
Importations, f.à.b.	-1,524	-1,648	-1,805	-1,784	-1,891	-1,927	-2,025	-2,128	
Services (net)	-188	-222	-297	-265	-354	-275	-341	-369	
Recettes (net)	-243	-131	-51	-38	-28	-148	-163	-137	
<i>Dont</i> : intérêts exigibles sur la dette publique	-112	-73	-37	-37	-32	-30	-28	-25	
Transferts (net)	114	132	198	187	195	199	215	223	
Solde du compte de capital et d'opérations financières	208	255	328	400	440	345	427	557	
Compte de capital	6	2,610	39	39	11	11	11	10	
Transferts (capital)	6	157	23	23	11	11	11	10	
Remise de dette	0	2,452	16	16	0	0	0	0	
Compte d'opérations financières	202	-2,355	289	361	429	335	417	547	
Capitaux officiels	-236	-2,558	0	-21	102	102	97	134	
Capitaux privés (net)	438	204	289	382	327	233	320	412	
Solde global	-86	317	191	441	212	532	486	498	
Financement	86	-317	-191	-441	-212	-532	-486	-498	
Banque des États de l'Afrique centrale	-140	-475	-191	-441	-212	-532	-486	-498	
Utilisation des crédits du FMI (net)	-19	-137	6	4	4	5	0	0	
Utilisation des crédits du FMI	-19	-137	6	4	4	5	0	0	
Autres réserves (net)	-121	-338	-197	-445	-216	-537	-486	-498	
Financement exceptionnel (allègement de la dette) ¹	237	89	0	0	0	0	0	0	
Variation nette des arriérés	-11	3	0	0	0	0	0	0	
Besoin de financement ²	0	65	0	0	0	0	0	0	
Écart de financement	0	65	0	0	0	0	0	0	
(Pourcentage du PIB)									
Balance commerciale	0.3	3.0	0.1	1.6	-0.4	3.8	3.0	1.8	
Solde du compte courant	-3.8	0.1	-2.6	-0.6	-3.1	0.8	-0.3	-1.1	
Hors dons	-3.4	0.7	-1.4	0.4	-2.2	1.7	0.5	-0.5	
Solde global	-1.0	3.4	2.0	4.5	2.0	4.9	4.2	4.1	
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)									
Volume des exportations	-8.2	8.1	2.8	2.3	4.0	5.1	5.1	4.7	
Secteur pétrolier	-7.9	6.4	-4.1	-3.3	-1.0	1.4	-3.0	-2.1	
Secteur non pétrolier	-8.3	8.7	5.1	4.1	5.4	6.2	7.4	6.4	
Volume des importations	6.0	5.1	9.6	7.6	3.7	9.1	4.6	4.2	
<i>Dont</i> : secteur non pétrolier	4.7	0.8	8.5	6.4	3.9	10.1	6.5	4.3	
Termes de l'échange	19.8	12.3	-6.1	-2.4	-3.1	15.7	-3.8	-6.0	
Indice des prix des exportations non pétrolières (FCFA)	8.5	11.3	-1.5	-3.1	-2.5	-3.9	-4.5	-1.7	
Indice des prix des importations (FCFA)	3.3	2.9	0.3	0.6	1.0	-1.0	0.5	0.8	
Taux de change (FCFA pour 1 dollar EU)	527.3	522.8	...	479.2	

Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Cameroun — Situation monétaire, décembre 2005–décembre 2008

(En milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007		2008	
	Déc.	Déc. Prog.	Déc. Prog.	Est.	Juin Proj.	Déc. Proj.
Avoirs extérieurs nets	500	511	1,235	1,512	1,890	2,044
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	382	361	1,048	1,297	1,670	1,824
Banques commerciales	118	150	188	220	220	220
Avoirs intérieurs nets	1,069	1,207	541	520	318	210
Crédit intérieur	1,174	1,303	725	732	543	426
Créances nettes sur le secteur public	338	446	-166	-202	-338	-555
Crédit net à l'administration centrale	238	339	-255	-305	-441	-658
Créances	461	519	307	80	80	80
Dépôts	-223	-180	-561	-386	-521	-738
Crédit aux organismes autonomes	22	18	17	17	17	17
Crédit aux entreprises publiques	78	88	71	86	86	86
Crédit aux institutions financières	4	7	6	25	25	25
Crédit au secteur privé	832	851	885	910	857	957
Autres postes (net)	-106	-97	-184	-212	-226	-217
Monnaie et quasi-monnaie	1,568	1,718	1,776	2,032	2,208	2,253
Circulation fiduciaire hors banques	273	344	262	355	253	369
Dépôts	1,295	1,374	1,514	1,677	1,955	1,885
Pour mémoire :						
Contribution à la croissance de la monnaie au sens large (en points de pourcentage)						
Avoirs extérieurs nets	9.5	6.3	11.8	27.9	34.9	26.2
Avoirs intérieurs nets	-5.3	2.7	-8.1	-9.3	-11.0	-15.3
<i>Dont</i> : crédit à l'administration centrale	-9.0	-0.9	-9.6	-12.5	-12.1	-17.4
Crédit au secteur privé (variation annuelle en %)	10.9	7.0	3.0	5.9	2.1	5.2
Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	4.2	9.0	3.7	18.6	23.9	10.9
Monnaie	-15.6	4.0	1.5	37.4	2.5	3.7
Dépôts	9.6	10.3	4.1	15.3	27.3	12.4
Vitesse de circulation (PIB/M2 moyenne)	5.9	6.2	5.7	5.3		5.4

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Cameroun — Opérations de l'administration centrale, 2005–09
(En milliards de francs CFA)

	2005	2006	2007		2008		2009
			Prog.	Est.	Prog.	Proj.	Proj.
Total des recettes et des dons	1,590	4,472	1,979	1,985	2,012	2,340	2,581
Recettes totales	1,543	1,808	1,830	1,867	1,924	2,252	2,473
Recettes pétrolières	439	643	580	631	568	881	993
Recettes non pétrolières	1,104	1,165	1,250	1,236	1,356	1,371	1,480
Total des dons	47	2,664	149	118	89	88	108
Dépenses totales	1,278	1,366	1,597	1,542	1,811	1,908	2,071
Dépenses courantes	1,055	1,097	1,188	1,151	1,273	1,376	1,445
Traitements et salaires	414	419	465	435	510	575	616
Biens et services	337	381	457	436	501	431	463
Dépenses financées par l'allègement de la dette	22	19	52	17	51	51	52
Subventions et transferts	175	211	216	230	215	323	319
<i>dont</i> : subventions aux carburants	17	22	25	16	25	133	119
Pensions de retraite	77	72	87	84	95	95	97
Intérêts exigibles	129	87	50	50	47	47	48
Dette extérieure	111	72	37	37	32	32	32
Dette intérieure	18	15	14	14	15	15	16
Dépenses d'investissement	206	273	410	389	538	532	626
Investissements intérieurs	159	177	294	280	359	353	457
Financés sur ressources propres	107	143	188	187	216	210	291
Financés par l'allègement de la dette	52	34	107	93	143	143	166
Investissements financés sur ressources extérieures	44	64	84	62	135	135	150
Réhabilitation et participation	3	33	32	47	44	44	20
Prêts nets	0	0	-1	14	-1	0	0
Dépenses non classées	17	-5	-1	-12	0	0	0
Solde global, à l'exclusion des variations nettes des arriérés							
Hors dons	265	442	233	326	113	344	402
Dons inclus	312	3,106	382	444	202	432	510
Variation nette des arriérés	-73	-170	-71	-78	-35	-35	-22
Dette extérieure	-11	3	0	0	0	0	0
Dette intérieure	-62	-173	-71	-78	-35	-35	-22
Solde global, base caisse							
Hors dons	192	272	161	248	78	309	380
Dons inclus	239	2,936	310	366	167	397	488
Financement	-239	-2,938	-310	-366	-167	-397	-488
Financement extérieur, net	-35	-2,476	-27	-47	74	74	68
Amortissement	-273	-2,635	-87	-87	-71	-71	-71
Tirages	38	38	61	40	146	146	139
Financement de projets	38	38	61	40	125	125	139
Financement de programme (prêts)	0	0	0	0	21	21	0
Rééchelonnement de la dette	0	14	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel	200	107	0	0	0	0	0
Financement intérieur, net	-204	-462	-284	-318	-241	-472	-556
Système bancaire	-139	-305	-164	-217	-142	-353	-457
Système bancaire, hors PPTE et C2D	-151	-238	-78	-182	-134	-345	-483
Flux nets, PPTE	12	-2	-23	-9	2	2	26
Flux nets, C2D	...	-65	-63	-26	-10	-10	0
Amortissement	-69	-159	-110	-106	-79	-79	-59
Financement non bancaire	5	2	0	4	0	0	0
Réserves	0	0	-10	0	-20	-40	-40
Pour mémoire :							
Dépenses financées par l'initiative PPTE	75	52	73	56	78	78	95
Dépenses financées par le C2D	0	0	62	53	80	80	90
Dépenses financées par l'IADM	0	0	23	2	36	36	33
Solde primaire hors pétrole (selon la définition du progra	76	36	-46	-37	-71	-153	-190
Solde courant hors pétrole, hors dons et arriérés	32	73	84	93	107	20	62

Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ À compter de 2008, l'aide fournie à la SONARA par le biais d'une réduction des impôts est remplacée par une subvention explicite, avec une augmentation équivalente des recettes hors pétrole

² À l'exclusion des dépenses de restructuration, des dépenses financées par l'initiative PPTE, des dépenses financées par le C2D, ainsi que des dons, des intérêts et des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

Tableau 5. Cameroun — Principaux indicateurs de finances publiques, 2005–09
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007		2008		2009
			Prog.	Est.	Prog.	Proj.	
Total des recettes et des dons	18.2	47.6	20.2	20.1	19.3	21.4	22.3
Recettes totales	17.6	19.3	18.6	18.9	18.4	20.6	21.4
Recettes pétrolières	5.0	6.8	5.9	6.4	5.4	8.1	8.6
Recettes non pétrolières	12.6	12.4	12.7	12.5	13.0	12.5	12.8
Total des dons	0.5	28.4	1.5	1.2	0.8	0.8	0.9
Dépenses totales	14.6	14.5	16.3	15.6	17.3	17.5	17.9
Dépenses courantes	12.1	11.7	12.1	11.6	12.2	12.6	12.5
Traitements et salaires	4.7	4.5	4.7	4.4	4.9	5.3	5.3
Biens et services	3.8	4.1	4.7	4.4	4.8	3.9	4.0
<i>dont</i> : financés par l'allègement de la dette	0.3	0.2	0.5	0.2	0.5	0.5	0.5
Subventions et transferts	2.0	2.2	2.2	2.3	2.1	3.0	2.8
<i>dont</i> : subventions aux carburants	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	1.2	1.0
Pensions de retraite	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8
Intérêts exigibles	1.5	0.9	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4
Dettes extérieures	1.3	0.8	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3
Dettes intérieures	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses en capital	2.4	2.9	4.2	3.9	5.2	4.9	5.4
Investissements intérieurs	1.8	1.9	3.0	2.8	3.4	3.2	4.0
Financés sur ressources propres	1.2	1.5	1.9	1.9	2.1	1.9	2.5
Financés par l'allègement de la dette	0.6	0.4	1.1	0.9	1.4	1.3	1.4
Investissements financés sur ressources extérieures	0.5	0.7	0.9	0.6	1.3	1.2	1.3
Réhabilitation et participation	0.0	0.4	0.3	0.5	0.4	0.4	0.2
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Dépenses non classées	0.2	-0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0
Solde global, à l'exclusion des variations nettes des arriérés							
Hors dons	3.0	4.7	2.4	3.3	1.1	3.2	3.5
Dons inclus	3.6	33.1	3.9	4.5	1.9	4.0	4.4
Variation nette des arriérés	-0.8	-1.8	-0.7	-0.8	-0.3	-0.3	-0.2
Dettes extérieures	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes intérieures	-0.7	-1.8	-0.7	-0.8	-0.3	-0.3	-0.2
Solde global, base caisse							
Hors dons	2.2	2.9	1.6	2.5	0.7	2.8	3.3
Dons inclus	2.7	31.3	3.2	3.7	1.6	3.6	4.2
Financement	-2.7	-31.3	-3.2	-3.7	-1.6	-3.6	-4.2
Financement extérieur, net	-0.4	-26.4	-0.3	-0.5	0.7	0.7	0.6
Amortissement	-3.1	-28.1	-0.9	-0.9	-0.7	-0.7	-0.6
Tirages	0.4	0.4	0.6	0.4	1.4	1.3	1.2
Financement de projets	0.4	0.4	0.6	0.4	1.2	1.1	1.2
Financement de programme (prêts)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.0
Rééchelonnement de la dette	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement exceptionnel	2.3	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur, net	-2.3	-4.9	-2.9	-3.2	-2.3	-4.3	-4.8
Système bancaire	-1.6	-3.2	-1.7	-2.2	-1.4	-3.2	-4.0
Système bancaire, hors PPTE et C2D	-1.7	-2.5	-0.8	-1.8	-1.3	-3.2	-4.2
Flux nets, Initiative PPTE	0.1	0.0	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.2
Flux nets, C2D	...	-0.7	-0.6	-0.3	-0.1	-0.1	0.0
Amortissement	-0.8	-1.7	-1.1	-1.1	-0.8	-0.7	-0.5
Financement non bancaire	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réserves	0.0	0.0	-0.1	0.0	-0.2	-0.4	-0.3
Pour mémoire :							
Recettes non pétrolières ¹	13.8	13.8	13.9	13.8	14.2	14.3	14.6
Solde primaire hors pétrole (selon la définition du progra	1.0	0.4	-0.5	-0.4	-0.7	-1.6	-1.9
Solde courant hors pétrole, hors dons et arriérés	0.4	0.9	0.9	1.0	1.1	0.2	0.6

Sources : autorités camerounaises, et estimations et projections des services du FMI.

¹ À compter de 2008, l'aide fournie à la SONARA par le biais d'une réduction des impôts est remplacée par une subvention explicite, avec une augmentation équivalente des recettes hors pétrole

² Pourcentage du PIB non pétrolier.

³ À l'exclusion des dépenses de restructuration, des dépenses financées par l'initiative PPTE, des dépenses financées par le C2D, ainsi que des dons, des intérêts et des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

Tableau 6. Cameroun : indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2007-17 ¹

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Projections										
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant											
(Millions de DTS)											
Principal	-	-	-	-	0.8	1.6	2.4	2.7	2.7	1.9	1.1
Commissions et intérêts	0.9	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant ou prévu											
(Millions de DTS)											
Principal	-	-	-	-	0.8	1.6	2.4	3.7	3.7	2.9	2.1
Commissions et intérêts	0.9	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6
Total des obligations sur la base du crédit existant ou prévu											
Millions de DTS	0.9	0.7	0.7	0.7	1.5	2.3	3.1	4.4	4.4	3.6	2.8
Milliards de francs CFA	0.7	0.5	0.5	0.5	1.0	1.5	2.0	2.9	2.9	2.3	1.8
Pourcentage des recettes publiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
Pourcentage des exportations de biens et services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
Pourcentage du service de la dette ^{2/}	0.6	0.5	0.5	0.6	1.3	2.4	3.4	5.0	5.6	4.8	4.1
Pourcentage du PIB	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage de la quote-part	0.5	0.4	0.4	0.4	0.8	1.2	1.7	2.4	2.4	1.9	1.5
Encours des crédits du FMI ^{2/}											
Millions de DTS	10.6	18.6	18.6	18.6	17.8	16.2	13.8	10.1	6.4	3.5	1.3
Milliards de francs CFA	7.8	12.5	12.5	12.4	11.8	10.7	9.1	6.6	4.2	2.3	0.9
Pourcentage des recettes publiques	0.4	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1	0.0
Pourcentage des exportations de biens et services	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.1	0.1	0.0
Pourcentage du service de la dette ^{2/}	7.2	12.4	12.7	14.5	15.5	16.8	15.2	11.5	8.1	4.7	2.0
Pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage de la quote-part	5.7	10.0	10.0	10.0	9.6	8.7	7.4	5.4	3.4	1.9	0.7
Utilisation nette des crédits du FMI (millions de DTS)	5.3	8.0	-	-	-0.8	-1.6	-2.4	-3.7	-3.7	-2.9	-2.1
Décassements	5.3	8.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursements et rachats	-	-	-	-	0.8	1.6	2.4	3.7	3.7	2.9	2.1
<i>Pour mémoire :</i>											
PIB nominal (millions de francs CFA)	9,894	10,929	11,560	12,242	13,102	14,028	15,061	16,175	17,369	18,653	20,034
Exportations de biens et services (milliards de francs CFA)	2,648	3,119	3,176	3,179	3,206	3,252	3,301	3,387	3,457	3,547	3,652
Recettes publiques (milliards de francs CFA)	1,867	2,252	2,473	2,583	2,719	2,846	3,021	3,187	3,344	3,524	3,730
Service de la dette (milliards de francs CFA) ^{2/}	108	101	98	86	77	64	60	58	52	49	44

Sources : estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris décaissements qui subsistent au titre de l'accord FRPC en vigueur.

2/ Le service de la dette inclut les remboursements et les rachats au FMI.

Tableau 7. Cameroun — Décaissements du FMI et calendrier des revues de l'accord FRPC, 2005-08

Date de mise à disposition ¹	Conditions	Montant (millions de DTS)
1 novembre 2005	Approbation de l'accord FRPC par le Conseil d'administration	2,65
10 mai 2006	Achèvement de la première revue (critères de réalisation quantitatifs et structurels pour fin décembre 2005)	2,65
12 janvier 2007	Achèvement de la deuxième revue (critères de réalisation quantitatifs et structurels pour fin juin 2006)	2,65
29 juin 2007	Achèvement de la troisième revue (critères de réalisation quantitatifs et structurels pour fin décembre 2006)	2,65
10 janvier 2008	Achèvement de la quatrième revue (critères de réalisation quantitatifs et structurels pour fin juin 2007)	2,65
15 avril 2008	Achèvement de la cinquième revue (critères de réalisation quantitatifs et structurels pour fin décembre 2007); réunion du Conseil d'administration prévue fin juin 2008	2,65
15 septembre 2008	Achèvement de la sixième revue (critères de réalisation quantitatifs et structurels pour la fin juin 2008); examen par le Conseil d'administration probablement avant fin décembre 2008	2,67

¹ Pour les décaissements déjà effectués, la date est la date effective de décaissement.

APPENDICE I

Yaoundé, le 5 juin, 2008

A Monsieur Dominique Strauss-Kahn
Directeur Général du Fonds monétaire international
700 19th Street, N.W.
Washington, D.C. 20431
États-Unis

Monsieur le Directeur Général,

1. Le Gouvernement a poursuivi, au cours du second semestre 2007, ses efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et de mise en œuvre des réformes structurelles, dans le contexte de son programme économique soutenu par le Fonds monétaire international (FMI) à travers la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Les efforts déployés ont permis la réalisation de la plupart des critères et repères quantitatifs du programme à fin décembre 2007. Une dérogation est néanmoins nécessaire pour le non-respect du critère de réalisation sur le plancher de la réduction de la dette intérieure structurée, qui a été manqué de peu. La mise en œuvre des réformes structurelles a été globalement satisfaisante, des progrès ayant été enregistrés dans le renforcement de l'administration fiscale et dans les réformes du secteur financier.
2. La flambée des cours internationaux du pétrole et des prix de certains produits de grande consommation importés a cependant entraîné un renchérissement du coût de la vie et remis en question les efforts déployés ces dernières années par nombre de pays pour améliorer le bien-être de leur population. Cette réalité à laquelle n'échappe malheureusement pas le Cameroun a été à l'origine du récent mouvement de grève des transporteurs dont les débordements ont causé, outre des pertes en vies humaines et des dégâts matériels de tous ordres, la paralysie des activités économiques dans un grand nombre de centres urbains en février 2008.
3. Suite à ces événements, le Gouvernement a dû adopter un train de mesures d'urgence visant à répondre aux attentes pressantes de la population. Pour assurer la soutenabilité à moyen terme de ces mesures, le Gouvernement s'engage à procéder à une réaffectation des crédits à l'intérieur du budget, à accélérer les réformes de la fonction publique, et à renforcer les actions visant à une amélioration de l'administration fiscale. Il est néanmoins difficile d'absorber l'intégralité des coûts supplémentaires occasionnés par ces mesures d'urgence dans les limites de l'enveloppe budgétaire initialement programmée pour 2008. Aussi, le solde primaire non-pétrolier se détériorera-t-il par rapport à son niveau programmé et le Gouvernement souhaiterait une modification des critères de réalisation et repères quantitatifs pour fin juin 2008.
4. Les objectifs et les politiques macroéconomiques pour la troisième année du programme et pour le moyen terme restent cependant globalement conformes au cadrage général qui sous-tend le programme triennal du Gouvernement soutenu par la FRPC. Ainsi,

le mémorandum de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint, complète celui annexé à la lettre d'intention du 29 novembre 2007. Il évalue la mise en œuvre du programme économique du Gouvernement au cours du second semestre 2007, et présente les politiques et objectifs économiques pour 2008.

5. Dans le cadre de l'exécution de leur programme économique et financier, les autorités se sont fixé des objectifs à moyen terme ambitieux, cohérents avec le cadrage macroéconomique du programme triennal. Elles restent convaincues que la lutte contre le renchérissement considérable du coût de la vie passe par l'élargissement de la base de production du Cameroun. Dans ce cadre, la priorité sera accordée aux actions en faveur des secteurs de l'agriculture et des infrastructures, ainsi qu'à l'amélioration du climat des affaires. A cet effet, le Gouvernement entend renforcer ses efforts d'amélioration de la qualité de l'investissement public, la mobilisation des recettes non-pétrolières, et la lutte contre la corruption.

6. Le Gouvernement est convaincu que les politiques économiques et financières définies dans le MPEF ci-joint, permettront d'atteindre les objectifs de son programme économique pour 2008. Il reste néanmoins prêt à prendre toutes les mesures supplémentaires qui s'avèreraient nécessaires à cet effet. Le Gouvernement consultera le FMI sur l'adoption de ces mesures et avant la révision des politiques contenues dans le MPEF, conformément à la politique du Fonds monétaire pour ces consultations.

7. Le Gouvernement souhaiterait une extension de l'accord FRPC jusqu'à fin janvier 2009 afin de compléter la sixième revue. Cette revue sera basée sur les critères de réalisation quantitatifs et structurels à fin juin 2008.

8. Étant donné les résultats obtenus jusqu'à présent et les engagements pris dans le mémorandum de politiques économique et financière, le Gouvernement demande que le sixième décaissement au titre de l'accord, d'un montant équivalant à 2,65 millions de DTS, soit mis à disposition dès l'achèvement de la cinquième revue.

9. Enfin, le Gouvernement du Cameroun autorise le FMI à rendre publics la présente lettre ainsi que le MPEF qui lui est annexé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite considération.

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Inoni Ephraim

PJ. : - Mémorandum de politiques économique et financière ;
- Protocole d'accord technique pour le suivi du programme

APENDICE I PIÈCE JOINTE I

Mémorandum de politiques économique et financière

I. INTRODUCTION

1. Le présent mémorandum passe en revue la performance pour la période juillet-décembre 2007 du programme triennal appuyé par le FMI au titre de la FRPC et précise les objectifs et politiques économique et financière pour 2008 et sur le moyen terme.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE ET RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME APPUYÉ PAR LA FRPC

2. L'activité économique a connu une légère reprise en 2007 grâce à un redressement dans les secteurs du BTP, de l'agriculture et de la sylviculture. La croissance du PIB réel non pétrolier s'est ainsi inscrite à 3.9 pour cent (contre 2.9 pour cent en 2006). Le volume des importations s'est accru en raison de la baisse des droits de porte sur les denrées de première nécessité (riz, farine et poisson). En outre, l'envolée des cours du pétrole s'est traduite par un léger excédent du solde extérieur courant.

3. La forte progression des avoirs extérieurs nets observée en 2007, combinée avec un ralentissement des dépôts du Gouvernement auprès du secteur bancaire, a conduit à une accélération de la croissance de la masse monétaire au sens large. Néanmoins, l'inflation a poursuivi son déclin, suite à des augmentations de prix du carburant plus modérées, une fiscalité réduite sur certains produits de première nécessité et l'appréciation de l'euro.

4. L'excédent budgétaire en 2007 a dépassé les prévisions surtout en raison de recettes pétrolières plus élevées que prévues. La plupart des objectifs quantitatifs pour la fin décembre 2007 ont ainsi été atteints à l'exception notable du critère de réalisation sur la réduction de la dette intérieure structurée, qui a été manqué de peu, et du plancher sur les recettes non-pétrolières à cause de recettes non fiscales plus faibles qu'escomptées. L'exécution du budget d'investissement s'est améliorée d'une manière significative par rapport à 2006, grâce aux efforts déployés pour accroître l'efficacité de la chaîne de la dépense. Néanmoins, le niveau élevé des restes à payer en fin d'exercice 2007 souligne la nécessité de renforcer le suivi et le contrôle des dépenses publiques.

5. Les réformes structurelles pour la période juillet-décembre 2007 ont connu des avancées:

- **Finances publiques et politique des prix à la pompe.** Le Parlement a adopté pour l'année 2008 une Loi de finances cohérente avec les objectifs du programme appuyé par la FRPC. L'identifiant unique des contribuables a également été sécurisé pour les grandes entreprises. Par ailleurs, le Gouvernement a adopté une nouvelle formule d'ajustement automatique des prix des carburants (critère de réalisation pour la fin décembre 2007).

- **Secteur financier.** Les comptes des exercices de 2004 à 2006 de la CAMPOST ont été produits au dernier trimestre 2007 ; le projet de plan d'entreprise pour les activités financières de la CAMPOST a été préparé en novembre 2007. Les transactions relatives aux obligations du Trésor à coupon zéro ont été rendues possible sur le marché financier.

6. La réforme des entreprises publiques se poursuit, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'initialement envisagé. Le contrat d'affermage de la SNEC a été signé en décembre 2007. Un nouveau conseiller financier pour la privatisation de la CAMAIR a été choisi et l'évaluation des offres techniques relatives à la privatisation de la CAMTEL est terminée.

7. Le Gouvernement a aussi poursuivi la mise en œuvre des mesures de renforcement de la transparence. Les rapports trimestriels d'exécution du budget, les résultats trimestriels des opérations pétrolières de la SNH, et les agrégats financiers annuels des principales entreprises publiques ont été publiés. Des données statistiques et l'analyse de la dette ont été publiées sur le site Internet de la CAA (www.caa.cm). Les décisions de justice et les sanctions administratives prononcées à l'encontre des agents publics dans le cadre de la lutte contre la corruption ont aussi été publiées sur le site Internet des Services du Premier Ministre (www.spm.gov.cm).

III. POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES POUR 2008

A. Cadre macroéconomique

8. La flambée des cours internationaux du pétrole et des prix de certains produits importés de grande consommation a entraîné un renchérissement du coût de la vie et a remis en question les efforts déployés ces dernières années par nombre de pays pour améliorer le bien-être de leur population. Cette réalité à laquelle n'échappe malheureusement pas le Cameroun a été à l'origine du récent mouvement de grève des transporteurs dont les débordements ont causé, outre des pertes en vies humaines et des dégâts matériels de tous ordres, la paralysie des activités économiques dans nombre de grandes métropoles en février 2008.

9. Nonobstant ces événements, l'évolution favorable de l'activité observée en 2007 pourrait se poursuivre en 2008. Ainsi, la croissance réelle du PIB non pétrolier est prévue à 4.6 pour cent en 2008, grâce notamment à la reprise de l'activité dans les secteurs de l'agriculture et des services, ainsi qu'à l'accroissement significatif des investissements publics. Toutefois, l'accélération escomptée de la croissance pourrait être affectée si les coûts des matériaux de construction continuaient à augmenter. Par ailleurs, les pressions inflationnistes pourraient réapparaître en 2008, en rapport avec les prix internationaux des produits alimentaires.

10. Les principaux objectifs budgétaires du programme pour 2008 s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme visant à accroître les dépenses prioritaires et améliorer leur qualité, afin d'accélérer la croissance économique et le recul de la pauvreté tout en préservant la stabilité du cadre macro-économique et la viabilité des finances publiques. Sur ce plan, les autorités entendent accroître substantiellement à partir de 2009 les ressources affectées aux secteurs de production (principalement l'agriculture) et des infrastructures, afin de stimuler dans les meilleurs délais l'offre nationale de denrées agricoles à même de se substituer aux

importations de céréales dont les prix internationaux ont augmenté considérablement, et accroître les flux d'exportation vers les pays voisins.

11. En réponse aux doléances des populations relatives à la baisse de plus en plus accentuée du pouvoir d'achat, les autorités ont pris un train de mesures d'urgence visant à accroître les revenus des ménages et à réduire le coût de la vie. Ce train de mesures inclut notamment : une revalorisation des salaires des agents publics ; la suspension ou la réduction des taxes et droits de douanes sur certains produits de consommation courante ; et une baisse des prix des produits pétroliers à la pompe. Il comprend en outre des recrutements dans la fonction publique en vue de renforcer l'efficacité de l'administration.

12. Pour assurer la soutenabilité de ces mesures, le Gouvernement s'engage à (i) renforcer la mobilisation des recettes non-pétrolières, (ii) accélérer la réforme de la fonction publique, et (iii) procéder à une réduction des dépenses de biens et services et réaffecter les crédits ainsi dégagés aux dépenses prioritaires à l'intérieur du budget. A cet effet, la poursuite des efforts de réduction des prix de référence des commandes de l'État permettra de réaliser des économies budgétaires sans diminution des quantités allouées aux secteurs prioritaires. Il est néanmoins difficile d'absorber l'intégralité des coûts supplémentaires occasionnés par ces mesures d'urgence (estimés à 158 milliards de francs CFA) dans les limites de l'enveloppe budgétaire initialement allouée pour 2008. Aussi, le déficit primaire non-pétrolier sera-t-il plus élevé qu'initialement programmé à raison de 82 milliards de francs CFA, financé par des recettes pétrolières plus importantes. Les autorités prendront un collectif budgétaire pour tenir compte de ces modifications.

B. Réformes des finances publiques et politique budgétaire

13. Du côté des recettes, le Gouvernement anticipe une moins-value de 32 milliards de francs CFA dans ses recettes non pétrolières par rapport aux objectifs du programme 2008, suite aux mesures de défiscalisation de certains produits de consommation courante. Les mesures de nature fiscale récemment adoptées par le Gouvernement revêtent un caractère temporaire et le Gouvernement s'engage à les réexaminer à l'occasion des travaux préparatoires de la Loi de Finances de 2009. Les recettes totales (hors dons) en 2008 devraient cependant augmenter de 1,3 pour cent du PIB par rapport au niveau de 2007, en raison de la hausse des revenus pétroliers (1,7 pour cent du PIB)¹. Afin d'améliorer le système de gestion de la TVA, le Gouvernement continuera à veiller à ce que le remboursement des crédits de TVA se fasse dans les délais prévus par la loi.

14. La mobilisation des recettes non pétrolières demeure un enjeu majeur pour le pays. Pour atteindre les objectifs de recettes fixés, le Gouvernement s'engage à accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures administratives. Ainsi, le nombre de centres des impôts

¹ Le principe adopté dans le cadre du programme qui consiste à utiliser des projections prudentes du cours du pétrole est maintenu; ainsi, ce cours est estimé à un facteur de prudence constant de 7 dollars EU/baril au-dessous des projections des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (non comprise la décote de 3 dollars EU/baril sur les bruts camerounais).

pour les petits contribuables sera réduit avec la mise en place des premiers sites pilotes expérimentaux à Yaoundé et à Douala à fin septembre 2008 ; l'extension de l'application SYDONIA aux principaux secteurs pourvoyeurs de recettes (Littoral I, Littoral II, Sud-Ouest, Centre) et aux corridors de transit sera achevée à fin septembre 2008 ; l'interconnexion entre la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes initialement prévu en mars (repère) sera achevée en juin 2008 ; la sécurisation du fichier central des contribuables sera renforcée par l'intégration d'un module spécifique pour l'identifiant unique dans le système de gestion des impôts (MESURE) d'ici fin septembre 2008 ; et d'ici décembre 2008 le nombre de contribuables relevant des centres des impôts des moyennes entreprises à Yaoundé et Douala s'accroîtra d'environ 20 pour cent par rapport au fichier au 1^{er} janvier 2008. En 2009, le Gouvernement poursuivra ses efforts en prenant des mesures basées sur les recommandations de la mission d'assistance technique du FMI d'avril 2008 et sur le plan d'action de la commission de la réforme fiscale.

15. En plus, le Gouvernement a mis en place en avril 2007 une commission de la révision de la fiscalité intérieure et de porte, afin de renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières. Cette commission, qui regroupe outre l'administration les acteurs économiques et la société civile, a soumis un rapport de synthèse de ses travaux et recommandations en décembre 2007. Sur la base de ce rapport, un plan de réforme de la fiscalité à moyen terme sera adopté au cours du premier semestre 2008 (repère pour fin juin 2008). Ce plan visera à améliorer l'équité et l'efficacité du système fiscal actuel et la mobilisation des recettes non pétrolières.

16. Le Gouvernement s'engage également à améliorer le rendement de la taxe foncière à travers notamment : (i) un meilleur suivi des obligations déclaratives grâce à une relance systématique des défallants et, au besoin, la mise en œuvre des procédures de taxation d'office ; (ii) la mise en œuvre effective du système d'évaluation administrative des immeubles et (iii) le renforcement des actions en recouvrement. En outre, grâce à l'appui financier des partenaires au développement, les autorités envisagent de parachever en 2009 la mise en place du cadastre fiscal dans les villes de Yaoundé et Douala.

17. D'autre part, afin d'améliorer les recettes forestières, le Gouvernement compte renforcer le rôle du Programme de Sécurisation des Recettes Forestières (PSRF) comme interlocuteur fiscal unique pour le secteur forestier. Des protocoles de collaboration seront définis entre le PSRF et toutes les autres structures impliquées dans le suivi du secteur forestier. Ces protocoles de collaboration indiqueront clairement les informations attendues de ces structures, ainsi que la périodicité, les délais et les modalités de transfert de ces informations. Par ailleurs, le Gouvernement entend établir d'ici fin septembre 2008, une liaison informatique entre le Ministère des Forêts et de la Faune et le Ministère des Finances. Cette action est essentielle pour restaurer la capacité de suivi de données économiques sectorielles et la maîtrise de l'assiette fiscale. En outre, le Gouvernement s'engage à renforcer la fiscalité forestière avec l'assistance de la Banque Mondiale.

18. Du côté des dépenses, le Gouvernement concentrera ses efforts dans les domaines prioritaires du DSRP et accélèrera l'investissement public, notamment dans les infrastructures et les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. La revalorisation des salaires des agents publics et le gel des prix des produits pétroliers entraîneront un surcoût pour le budget

d'environ 126 milliards de francs CFA. Le Gouvernement réduira certaines dépenses de biens et services et de capital d'environ 76 milliards de francs CFA.

19. Le Gouvernement s'engage à poursuivre ses efforts de maîtrise de la masse salariale et des effectifs. Il veillera à la consolidation des fichiers harmonisés des effectifs et de la solde. Pour ce faire, l'installation du système informatique de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde sera achevée dans 24 administrations, soit 80 pour cent des effectifs de la fonction publique, à fin juin 2008 (repère). Son extension au reste de la fonction publique sera achevée à la fin de 2008. Le Gouvernement compte aussi remplacer l'actuel système informatique de la solde par un système plus performant, particulièrement en matière de technologies de sécurité et de privilèges d'accès. Par ailleurs, il s'engage à conduire un audit du système actuel d'ici décembre 2008 avec l'assistance de la Banque Mondiale, et à préparer en collaboration avec celle-ci une stratégie de réforme de la fonction publique dans le cadre du prochain Country Assistance Strategy. L'objectif est d'asseoir une politique de la fonction publique plus efficace, permettant une rationalisation des recrutements et une amélioration de la productivité de l'administration.

20. Le Gouvernement entend également poursuivre le renforcement du système d'informations budgétaires. Dans ce cadre, il s'engage à mener, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, une réflexion sur la production à moyen terme du TOFE sur base ordonnancements. Pour se faire, il réalisera d'ici à la fin juillet 2008 une étude diagnostique sur les mesures et le chemin critique pour aboutir à la préparation du TOFE sur base ordonnancements pour la totalité des dépenses, avec un chiffrage précis des investissements nécessaires, notamment pour l'équipement des services sur l'étendue du territoire. Sur cette base, le TOFE pour l'exécution du budget 2007 sera produit d'ici fin septembre 2008. Dans l'intervalle, le Gouvernement intensifiera ses efforts pour mieux contrôler et gérer le stock de restes à payer (repère à fin juin 2008). Par ailleurs, le Gouvernement s'engage à finaliser d'ici à la fin août 2008 un plan pour approfondir ses mesures d'amélioration de la gestion des dépenses publiques dans le cadre de la plateforme réunissant ses partenaires techniques et financiers.

21. Le Gouvernement s'engage à continuer à consacrer les plus-values des recettes pétrolières exclusivement à financer des dépenses non récurrentes, en particulier à (i) accélérer le paiement de la dette et des arriérés intérieurs; (ii) racheter la dette vis-à-vis des créanciers commerciaux extérieurs qui n'avaient pas pris part à l'initiative de rachat de la dette commerciale (Club de Londres); et (iii) financer des projets d'investissement dans les secteurs définis par le DSRP, y compris les fonds de contrepartie pour les projets à financement conjoint tels que le développement des infrastructures (notamment routes, énergie) et des investissements dans les grands programmes sectoriels (éducation, santé, développement rural et urbain).

C. Politique des prix à la pompe

22. Le Gouvernement maintient son engagement à réduire progressivement les subventions à la consommation des produits pétroliers et à appliquer parallèlement une politique d'ajustement périodique des prix de ces produits, en fonction des évolutions des paramètres du marché. Dans cette perspective, le Gouvernement a adopté à fin décembre 2007 une formule de

révision des prix sortie SONARA ainsi qu'une structure simplifiée des prix à la consommation des produits pétroliers. La nouvelle structure de prix, mise en vigueur en janvier 2008, est plus transparente, éliminant les subventions croisées et les distorsions fiscales que comportait la structure appliquée jusque là. En particulier, elle remplace par une subvention explicite le soutien que l'État accordait à la SONARA par le biais d'une fiscalité réduite avec en contrepartie un accroissement identique de recettes.

23. Compte tenu de la hausse accélérée des cours internationaux du pétrole, vivement dénoncée par les consommateurs et les partenaires sociaux, le Gouvernement a décidé de geler temporairement les prix de détail des produits pétroliers. Il estime que cette mesure nécessitera une augmentation des transferts budgétaires à la SONARA de 61 milliards de francs CFA, portant le montant total de transferts pour l'année 2008 à 133 milliards de francs CFA (y compris 47 milliards résultant de l'application de la nouvelle formule des prix). Le Gouvernement s'engage à prendre les mesures appropriées afin de maintenir les transferts budgétaires à la SONARA dans les limites programmées. Au cas où les cours internationaux du baril s'avèrent beaucoup plus élevés que prévus, le Gouvernement réexaminera cette politique et recherchera les solutions appropriées à mettre en œuvre, y compris un ajustement éventuel des prix de détail des produits pétroliers.

24. Le Gouvernement s'engage à reprendre la bonne application du mécanisme d'ajustement des prix de détail des produits pétroliers à partir de 2009. Les fluctuations des cours internationaux du pétrole brut seront alors répercutées dans la détermination des prix de détail des produits pétroliers par application de la formule de révision périodique des prix. De plus, le Gouvernement s'engage à éliminer graduellement les subventions aux prix de carburant et utilisera les économies budgétaires ainsi réalisées pour renforcer le système de protection sociale et les investissements dans l'agriculture, la santé, et l'éducation de base. Dans cette perspective, une étude sera réalisée en vue de déterminer les modalités et mécanismes de la mise en œuvre de ce processus.

25. En outre, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des mesures visant à renforcer la situation financière de la SONARA et à réduire le soutien budgétaire. A cet effet, le Gouvernement est en train de réaliser une étude de faisabilité qui permettra de déterminer le coût des investissements nécessaires pour l'amélioration du schéma de raffinage, leur viabilité économique et les modalités de leur financement. En particulier, le Gouvernement s'engage à n'entreprendre de nouveaux investissements que si leur viabilité économique est prouvée et que leur financement s'inscrit dans le cadre d'une politique budgétaire soutenable.

D. Gestion de la dette extérieure et libéralisation des échanges

26. Suite à l'allègement de la dette du Cameroun au Club de Paris en juin 2006, le Gouvernement a finalisé la signature des accords avec tous les créanciers bilatéraux. Il continuera à négocier de bonne foi avec ses créanciers privés afin d'apurer les arriérés sans perdre de vue le principe de la comparabilité de traitement.

27. Le Gouvernement mènera une politique d'endettement prudente et veillera à une gestion soutenable de la dette. Il entend finaliser la préparation d'une nouvelle stratégie globale d'endettement et de gestion de la dette publique en conformité avec la directive du Conseil des

Ministres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) approuvée en mars 2007. A cette fin, il a demandé une assistance technique du Fonds Monétaire International. Cette stratégie qui sera adoptée au plus tard à fin septembre 2008 par la Structure de Coordination et de Suivi de l'Endettement Public sera développée et mise à jour sur une base annuelle et annexée à la Loi de Finances. Elle sera cohérente avec le cadre macro-économique, les objectifs budgétaires à moyen terme et inclura notamment les éléments suivants: un plafond d'endettement annuel maximum ; la contraction d'emprunts à des termes concessionnels ; l'étude détaillée des projets pour lesquels des emprunts sont nécessaires ; l'analyse de la soutenabilité de la dette (au moins une fois par an) et avant la signature de tout emprunt d'un montant supérieur à 0,5 pour cent du PIB.

28. Dans le cadre du programme de réformes institutionnelles de la CEMAC, et la consolidation de l'intégration sous-régionale, le Cameroun s'engage à proposer aux autres pays membres : (i) une évaluation et une réduction des obstacles au développement des échanges commerciaux intra-régionaux, y compris la question de la libre circulation des marchandises dans la zone CEMAC ; (ii) le maintien des efforts pour maîtriser et réduire les exonérations; et (iii) l'examen de cette question à l'ordre du jour de la prochaine session de la CEMAC. D'autre part, après avoir saisi les instances communautaires, le Cameroun continuera à appuyer les réformes de la CEMAC par une réduction graduelle du Tarif Extérieur Commun de 30 à 20 pour cent. Par ailleurs, après avoir supprimé les valeurs minimales sur le poisson et le sel, le Cameroun s'engage à poursuivre l'élimination jusqu'au 30 juin 2008 des valeurs minimales administratives pour l'ensemble des produits importés. Afin de faciliter les opérations du commerce extérieur, le Gouvernement s'engage également à finaliser l'opération d'interfaçage des acteurs de la chaîne portuaire au 30 juin 2008, en vue de la mise en fonctionnement du guichet unique électronique (repère pour le 30 juin 2008). Enfin, le Cameroun a paraphé le 17 décembre 2007 un accord d'étape avec l'Union Européenne dans la perspective de la conclusion d'un accord de partenariat économique.

E. Secteur financier

29. Le Gouvernement s'engage à poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action pour le renforcement de l'intermédiation financière élaboré en décembre 2007 sur la base des recommandations formulées par la mission conjointe du FMI et de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme d'Évaluation du Secteur Financier (PESF). Le plan d'action vise en particulier à (i) rendre le secteur bancaire plus résistant aux chocs éventuels ; (ii) établir un marché régional de titres publics ; (iii) renforcer la supervision de la microfinance ; (iv) faciliter l'accès aux services bancaires ; (v) améliorer l'information sur le coût du crédit et les défauts de paiement ; (vi) renforcer le cadre juridique ; et (vii) diversifier les instruments financiers.

30. Ainsi, la liste des EMF agréés a été publiée en février 2008 afin de renforcer la protection des épargnants. Le Gouvernement s'engage aussi sur le plan national à soutenir les initiatives visant à faciliter l'accès au crédit en réduisant les contraintes liées à l'environnement des affaires, à travers notamment (i) une amélioration significative de l'information financière ; (ii) un allègement des procédures de réalisation des garanties; et (iii) la création d'un tribunal de commerce. En outre, le Gouvernement veillera à ce qu'une résolution soit apportée aux difficultés des deux banques sous administration provisoire.

31. Le Gouvernement œuvrera également en collaboration avec la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) pour la mise à jour au niveau de la centrale des risques de la liste des clients défaillants des banques liquidées ou restructurées d'ici fin décembre 2008. Par ailleurs, le Gouvernement s'engage à proposer à la COBAC l'édiction d'un règlement imposant aux établissements de crédit de la sous-région la publication régulière des conditions de banques en vue d'une transparence des opérations de crédit. Un cadre juridique approprié à l'affacturage, le crédit bail, et le capital risque sera adopté et le texte portant sur l'ouverture et la fermeture des guichets modifié avant fin décembre 2008. Au plan régional, le Gouvernement s'engage également à appuyer la BEAC dans la finalisation de la mise en place de la centrale des risques (informatisation, centrale des incidents de paiements, centrale des bilans).

32. En outre, le Gouvernement poursuivra ses efforts de développement du marché des valeurs mobilières. Il s'engage à limiter en 2008 le recours à toutes nouvelles avances statutaires et à émettre des titres publics à souscription libre. Les transactions sur les titres publics se feront sous la supervision de la Commission des Marchés Financiers (CMF).

33. Le Gouvernement compte aussi mener une profonde réflexion en vue de définir le mode le plus approprié pour la CAMPOST d'offrir des services financiers sur l'ensemble du territoire sur la base des résultats du plan d'entreprise élaboré pour les activités financières de cette société. Afin de sécuriser la reconstitution des avoirs de la CAMPOST, les autorités s'engagent à continuer à faire assurer la supervision financière de la CAMPOST par les services du Ministère des Finances chargés du suivi des institutions financières non bancaires qui produiront un rapport trimestriel de supervision. Le prochain rapport, portant sur les opérations du dernier trimestre 2007, sera disponible à fin juin 2008. Par ailleurs, les transferts à la CAMPOST seront limités au montant minimum devant couvrir le besoin de fonds de roulement annuel estimé à 22.5 milliards de francs CFA. En outre, la CAMPOST a été notifiée de l'obligation de présenter séparément les comptes des activités financières de ceux des activités postales.

F. Climat des affaires

34. Au-delà des mesures de politiques budgétaire et fiscale, qui tendent à répondre à des préoccupations immédiates, le Gouvernement reste convaincu que la lutte contre la vie chère passe par l'élargissement de la base de production du Cameroun. Pour y parvenir, un accent sera mis sur le renforcement de la croissance grâce notamment à l'amélioration du climat des affaires. A cet effet, le Gouvernement préparera d'ici fin décembre 2008, en partenariat avec le secteur privé et en collaboration avec ses partenaires de développement, une stratégie pour le développement du secteur privé. Par ailleurs, le Gouvernement s'engage à mettre en place d'ici à fin décembre 2008 un guichet unique pour la création des entreprises afin de réduire les délais et les coûts de création d'entreprises. De plus, le Gouvernement examinera la possibilité de développer certaines filières agricoles avec l'assistance de la Banque Mondiale.

35. Le Gouvernement est déterminé à renforcer la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption. Dans cette perspective, il continuera de publier sur Internet la synthèse des rapports de comités locaux de suivi de l'exécution physico-financière des projets d'investissement sur le budget de l'État, de même que les décisions de justice et les sanctions administratives prononcées à l'encontre des agents publics. Le Gouvernement poursuivra ses travaux en vue du

démarrage des activités de la Commission prévue dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de biens et avoirs des hauts responsables des administrations publiques. En outre, le Gouvernement préparera avant fin décembre 2008 une stratégie de lutte contre la corruption sur la base du programme conjoint CHOC (*Changer d'Habitudes-S'Opposer à la Corruption*) du Gouvernement et des bailleurs des fonds adopté en février 2007.

36. Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des programmes de privatisation et de restructuration des entreprises publiques, afin d'améliorer les performances de ces entreprises et de réduire le fardeau qu'elles représentent tant pour le budget que pour l'économie camerounaise en général. S'agissant de CAMTEL, le Gouvernement a apprêté les informations financières pour l'année 2006 et a pris en compte les suggestions formulées par les investisseurs pour améliorer la structure de la transaction initialement proposée. L'objectif est d'achever le processus de sélection de l'adjudicataire provisoire d'ici fin septembre 2008. S'agissant du secteur aérien, le Gouvernement reste déterminé à éliminer les subventions de l'État aux compagnies aériennes, y compris à la CAMAIR, et à améliorer la qualité du service dans le secteur du transport aérien. A cette fin, le Gouvernement s'engage à éliminer progressivement les subventions à la CAMAIR d'ici juin 2008 et à poursuivre et achever la scission-liquidation de cette société d'ici mars 2009. En outre, l'appel d'offre pour la sélection d'un partenaire stratégique privé sera lancé d'ici août 2008.

IV. SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

37. Le suivi du programme pour la période allant de janvier à fin juin 2008 se fera sur la base des critères de réalisation et des repères quantitatifs et structurels trimestriels indiqués aux Tableaux 1-2. Compte tenu des événements de février 2008, cependant, le Gouvernement souhaiterait une modification des critères de réalisation et repères quantitatifs pour fin juin et une extension de l'accord FRPC jusqu'à janvier 2009 afin de compléter la sixième revue. Le Gouvernement communiquera au FMI les informations nécessaires au suivi du programme, conformément au Protocole d'Accord Technique.

Tableau 1. Cameroun — Objectifs quantitatifs pour décembre 2007–juin, 2008^{1/}
(Milliards de francs CFA; montants cumulés à partir du 1er janvier, sauf indication contraire)

	Fin-déc. 07			Fin mars 08		Fin juin 08	
	Critères de réalisation 6/	Facteur d'ajustement	Critères d'ajust. ent	Estimated outturn	Résultats quantitatifs	Critères de réalisation 6/	Critères de réalisation 6/ 7/
Plafond de l'augmentation des créances nettes du système bancaire sur l'État	-78	-34	-112	-182	observé	-38	-81
Plancher du solde budgétaire primaire non pétrolier	-46	5	-41	-37	observé	24	-2
Plafond de l'accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de l'État ^{2,3,4}	0	néant	0	0	observé	0	0
Plafond de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle à moyen et à long terme contractée ou garantie par l'État ^{2,4}	0	néant	0	0	observé	0	0
Plafond des décaissements nets au titre des emprunts extérieurs contractés ou garantis par l'État à échéance de moins d'un an ^{2,4,5}	0	néant	0	0	observé	0	0
Plancher des recettes non pétrolières de l'État	1250	néant	1250	1236	non observé	356	678
Plafond des dépenses au titre des biens et services	418	néant	418	418	observé	111	228
Plafond des dépenses en numéraire de la SNH	0	néant	0	0	observé	0	0
Interventions directes 2	18	néant	18	13.0	observé	4.5	9.0
Autres charges							
Plancher de la réduction des dettes intérieures	143	néant	143	139	non observé	28	54
Deette structurée	71	néant	71	78	observé	9	18
Deette non structurée							
Plafond du stock de factures impayées							134
Plancher des paiements aux entreprises de services publics							
SNEC	8.0	néant	8.0	8.0	observé	2.0	4.0
AES SONEI	7.0	néant	7.0	7.0	observé	1.8	3.5
CAMTEL	13.0	néant	13.0	13.0	observé	3.3	6.5
CAMRAIL	4.0	néant	4.0	4.0	observé	1.0	2.0
SONARA	6.0	néant	6.0	6.0	observé	1.5	3.0

Sources : autorités camerounaises; Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC); estimations des services du FMI.

1 Définitions dans le protocole d'accord technique (PAT).

2 Application continue.

3 À l'exclusion des arriérés de paiements extérieurs rééchelonnables.

4 Millions de dollars EU.

5 Hors crédits ordinaires liés aux importations.

6 Les données suivantes seront des repères quantitatifs : plancher des recettes non pétrolières ; plafond des dépenses au titre des biens et services ; plafond des dépenses en numéraire de la SNH/autres coûts de fonctionnement; planchers des paiements aux entreprises de services publics. Les autres cibles seront des critères de réalisation quantitatifs.

7 Les données suivantes seront des repères quantitatifs : plancher des recettes non pétrolières; plafond des dépenses au titre des biens et services; plafond des dépenses en numéraire de la SNH/autres coûts de fonctionnement; plafond du stock de factures impayées; plancher des paiements aux entreprises de services publics. Les autres cibles seront des critères de réalisation quantitatifs.

Tableau 2. Cameroun : Critères de réalisation et repères structurels pour la période juillet 2007 – juin 2008		
	Date butoir	État d'exécution
Finances publiques et fonction publique		
Achever les travaux relatifs à la rationalisation de l'identification des contribuables, à la refonte du logiciel de l'identifiants uniques (IDU) et à la sécurisation du fichier unique des contribuables.	31 décembre 2007	Réalisé
Adopter une formule de révision des prix sortie SONARA et une structure simplifiée des prix des produits pétroliers permettant un ajustement automatique (critère de réalisation).	31 décembre 2007	Réalisé
Présenter au parlement un projet de loi de finances 2008 cohérent avec le programme.	31 décembre 2007	Réalisé
Achever les travaux de connexion de la Direction générale des impôts (MESURE) à la Direction générale des douanes (SYDONIA).	31 mars 2008	Retardé
Installer le système informatique de gestion intégrée (SIGIPES) des personnels de l'État et de la solde dans 24 ministères.	30 juin 2008	
Adopter un plan de réforme fiscale à moyen terme, basé sur le rapport de synthèse des travaux et des recommandations de la Commission de révision de fiscalité interne et de porte.	30 juin 2008	
Ajuster les prix de vente des produits pétroliers et versement des transferts budgétaires à la SONARA tel que convenu avec les services du FMI.	Base continue	
Secteur financier, commerce, et climat des affaires		
Permettre aux transactions des obligations du Trésor à coupon zéro (marché secondaire) d'avoir lieu sur le marché financier.	31 décembre 2007	Réalisé
Présenter au parlement la loi sur la communication électronique et le paiement électronique des banques.	30 juin 2008	
Achever et rendre opérationnel le guichet unique électronique en vue de faciliter le commerce extérieur.	30 juin 2008	
Supervision financière de la CAMPOST par les services du Ministère des Finances chargés du suivi des institutions financières non bancaires et production par ces services du rapport trimestriel portant sur les opérations du dernier trimestre 2007 (critère de réalisation).	30 juin 2008	

Tableau 3. Cameroun — Objectifs quantitatifs pour juillet-décembre, 2008 ^{1/}
(Milliards de francs CFA; montants cumulés à partir du 1er janvier, sauf indication contraire)

	Fin-sept. 08	Fin-déc. 08
Plafond de l'augmentation des créances nettes du système bancaire sur l'État	-203	-345
Plancher du solde budgétaire primaire non pétrolier	-122	-153
Plafond de l'accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de l'État ^{2, 3, 4}	0	0
Plafond de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle à moyen et à long terme contractée ou garantie par l'État ^{2, 4}	0	0
Plafond des décaissements nets au titre des emprunts extérieurs contractés ou garantis par l'État à échéance de moins d'un an ^{2, 4, 5}	0	0
Plancher des recettes non pétrolières de l'État	1016	1371
Plafond des dépenses au titre des biens et services	306	398
Plafond des dépenses en numéraire de la SNH		
Interventions directes 2	0	0
Autres charges	14.0	18.0
Plancher de la réduction des dettes intérieures		
Dette structurée	81	108
Dette non structurée	26	35
Ceiling on the stock of unpaid bills	134	134
Plancher des paiements aux entreprises de services publics		
SNEC	6.0	8.0
AES SONEL	5.3	7.0
CAMTEL	9.8	13.0
CAMRAIL	3.0	4.0
SONARA	4.5	6.0

Sources : autorités camerounaises; Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC); estimations des services du FMI.

¹ Définitions dans le protocole d'accord technique (PAT).

² Application continue.

³ À l'exclusion des arriérés de paiements extérieurs rééchelonnables.

⁴ Millions de dollars EU.

⁵ Hors crédits ordinaires liés aux importations.

Tableau 4. Cameroun — Opérations de l'administration centrale, 2008
(milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	Jan-mars	Jan-mars	Avr-juin	Avr-juin	Jul-sep	Oct-dec	Anne
	Prog. Rapport du FMI No. 07/285	Proj.	Prog. Rapport du FMI No. 07/285	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et des dons	471	545	506	591	549	655	2,340
Recettes totales	460	534	473	557	539	622	2,252
Recettes du secteur pétrolier	103	165	151	232	217	267	881
Recettes du secteur non pétrolier	356	368	322	326	322	355	1,371
Impôts directs	118	118	72	72	65	66	321
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	19	20	23	24	21	20	86
Autres impôts sur les biens et services	137	145	139	146	149	169	609
<i>dont : TVA, net</i>	98	106	101	108	109	130	452
Taxes sur le commerce international	50	54	53	49	51	56	209
Autres recettes fiscales	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes non fiscales	32	32	34	34	35	45	146
Total des dons	11	11	33	33	11	33	88
Dépenses totales	417	435	449	509	478	486	1,908
Dépenses courantes	296	314	318	378	337	346	1,376
Traitements et salaires	115	115	120	154	154	154	575
Biens et services	119	109	125	129	92	100	431
<i>dont : financées sur allègement dette</i>	13	13	13	13	13	13	51
PSTE	2	2	2	2	2	2	9
C2D	6	6	6	6	6	6	24
IADM	5	5	5	5	5	5	18
Subventions et transferts	52	81	58	81	81	81	323
Intérêts exigibles	10	10	15	15	10	11	47
Dépenses en capital	122	120	132	130	141	140	532
Investissement intérieur	81	79	86	84	95	94	353
Financées sur ressources propres	51	49	50	48	58	54	210
Financées sur allègement	30	30	36	36	37	40	143
PSTE	12	12	18	18	18	21	69
C2D	14	14	14	14	14	14	56
IADM	4	4	4	4	5	5	18
Investissement financé sur ressources extérieures	30	30	35	35	35	35	135
Restructuration et réhabilitation entr. publiques	11	11	11	11	11	11	44
Dépenses non classées	0	0	0	0	0	0	0
Solde global, hors variation nette des arriérés							
Dons exclus	42	99	23	49	61	136	344
Dons inclus	54	110	57	82	72	169	432
Variation nette des arriérés	-9	-9	-9	-9	-9	-9	-35
Solde global, base caisse							
Dons exclus	34	90	15	40	52	127	309
Dons inclus	45	101	48	73	63	160	397
Financement	-45	-101	-48	-73	-63	-160	-397
Financement extérieur, net	30	30	10	10	31	3	74
Amortissement	-8	-8	-22	-22	-12	-30	-71
Tirages	38	38	32	32	43	32	146
Projets	27	27	32	32	32	32	125
Budget	11	11	0	0	11	0	21
Financement intérieur, net	-75	-132	-59	-84	-94	-163	-472
Système bancaire	-50	-102	-34	-54	-64	-133	-353
Système bancaire, hors PSTE et C2D	-38	-89	-43	-63	-51	-142	-345
Flux net PSTE	1	1	1	1	1	1	2
Flux net C2D	-13	-13	9	9	-14	9	-10
Amortissement	-20	-20	-20	-20	-20	-20	-79
Financement non bancaire	0	0	0	0	0	0	0
Réserves	-5	-10	-5	-10	-10	-10	-40
Besoins de financement résiduels	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :							
Solde primaire non pétrolier ¹	-21	-26	-77	-133	-111	-85	-355
Solde primaire non pétrolier (déf. du programme) ²	24	19	-26	-82	-59	-30	-153

Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ À l'exclusion des dons, des intérêts et des dépenses en capital sur financement extérieur.

² À l'exclusion des dépenses de restructuration et financées sur allègement PSTE et C2D, ainsi que des dons, des intérêts et des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

**APENDICE II
PIÈCE JOINTE II**

**Protocole d'accord technique
sur les définitions des critères de réalisation et repères du programme appuyé par la
FRPC pour janvier – juin 2008 et les modalités de leur ajustement**

A. Introduction

1. Le présent protocole d'accord technique énonce les conventions sur lesquelles les autorités camerounaises et le FMI s'entendent pour définir les critères de réalisation et repères du programme et les mécanismes d'ajustement automatique y afférents. Le protocole précise également les taux de change applicables au programme et les données que les autorités doivent communiquer au FMI.

B. Définitions

Gouvernement

2. Sauf indication contraire, le Gouvernement est défini comme l'administration centrale.

Dettes extérieures

3. La dette extérieure est définie conformément aux dispositions du point 9 des « Guidelines on Performance Criteria with Respect to External Debt in Fund Arrangements » (Décision du Conseil d'administration du FMI n° 12274-00/85, du 24 août 2000). La dette extérieure est définie sur la base résidentielle. Toutefois, pour l'évaluation du programme, la dette émise par des entités camerounaises en francs CFA et tenue par des résidents des pays de la zone CEMAC ne sera pas considérée comme dette extérieure.

Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs

4. Les arriérés de paiements extérieurs sont définis comme les arriérés non rééchelonnables du Gouvernement, y compris des entreprises publiques dont la dette a été garantie par le Gouvernement. Les arriérés non rééchelonnables incluent le service de la dette due et non payée à tous les créanciers multilatéraux et à ceux officiels bilatéraux et commerciaux avec lesquels il y a un accord pour le rééchelonnement ou la restructuration de la dette. Le non-paiement du service de la dette aux créanciers officiels bilatéraux et commerciaux avec lesquels un accord pour le rééchelonnement ou la restructuration de la dette n'a pas encore été signé n'est pas considéré comme un arriéré aux fins du programme, à condition que le Cameroun soit résolument engagé dans la négociation des accords de

rééchelonnement ou de restructuration avec les créanciers officiels bilatéraux et commerciaux.

Concessionnalité de la dette extérieure

5. La dette à moyen et à long termes est définie comme l'ensemble de la dette à échéance initiale d'un an ou plus. La dette dont la maturité est d'une année ou plus est considérée comme concessionnelle lorsqu'elle comporte un élément de don équivalent à 35% ou plus de sa valeur calculé sur la base des taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR, «CIRR») publiés par l'OCDE et selon la méthode établie dans le rapport des services du FMI «Limits on External Debt or Borrowing in Fund Arrangements – Proposed Change in Implementation of the Revised Guidelines» approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 15 avril 1996. Ainsi, pour la dette à échéance de 15 ans et plus, on utilise le taux d'intérêt commercial de référence (TICR) de l'OCDE de 10 ans comme taux d'actualisation pour évaluer le degré de concessionnalité. On ajoute aux deux TICR les marges suivantes pour les différentes périodes de remboursement : 1% entre 15 et 19 ans; 1,15% entre 20 et 29 ans et 1,25 % lorsque la période de remboursement s'étale sur 30 ans et plus. Le rééchelonnement et la restructuration de la dette ainsi que l'utilisation des ressources du FMI ne font pas partie du critère de réalisation sur l'émission ou la garantie d'emprunts non concessionnels.

Allègement de la dette

6. La seule forme d'allègement de dette qui relève du mécanisme d'ajustement des repères du programme décrit ci-après est l'allègement qui entraîne une réduction effective du service de la dette prévu dans le cadre de ce programme. Ceci inclut notamment tout allègement sous forme de rééchelonnement, annulation, restructuration ou don sous l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), l'Initiative de l'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) et des initiatives bilatérales, (par ex, C2D). L'allègement programmé lié à une dette dont le rééchelonnement/la restructuration a fait l'objet de négociations prolongées avec les créanciers non membres du Club de Paris, y compris les créanciers commerciaux, est exclu du mécanisme d'ajustement des repères du programme, car il n'entraîne pas une réduction effective du service de la dette programmé.

Dette intérieure

Dette structurée

7. La dette structurée est définie comme la dette qui a fait l'objet de traitement par convention ou titrisation. Aux fins du programme FRPC, la dette structurée se limite au stock à fin décembre 2004 de la dette structurée incluse dans l'audit achevé en octobre 2005 et

précisée dans le plan pluriannuel d'apurement de la dette publique intérieure enregistrée par la Caisse autonome d'amortissement (CAA). Le stock de cette dette (hors tirages BEAC) à fin décembre 2004 s'élevait à 956 milliards de francs CFA.

Dette non structurée

8. La dette non structurée est définie comme la dette qui n'a pas fait l'objet de traitement par convention ou titrisation. Aux fins du programme FRPC, la dette non structurée se limite au stock à fin décembre 2004 de la dette non structurée incluse dans l'audit achevé en octobre 2005 et précisée dans le plan pluriannuel d'apurement de la dette publique intérieure enregistrée par la Caisse autonome d'amortissement. À fin décembre 2004, le stock de cette dette s'élevait à 496 milliards de francs CFA.

Paiements de la dette intérieure

9. Pour évaluer l'observation des critères de réalisation quantitatifs sur la réduction de la dette intérieure, seuls les paiements de la dette intérieure effectués au titre de la dette intérieure structurée et de la dette intérieure non structurée décrites ci-dessus sont comptabilisés. Ces paiements sont enregistrés «au-dessous de la ligne» dans le tableau «Central Government Operations» du FMI. Dans le cas de la dette structurée, il s'agit i) des paiements au titre de la dette titrisée envers la BEAC et les banques commerciales, qui sont enregistrés à la ligne «Domestic financing, net – Banking System - Banking system excl. HIPC and C2D»; ii) des autres paiements du principal, qui sont enregistrés à la ligne «Domestic financing, net – Amortization». Dans le cas de la dette non structurée, il s'agit des paiements du principal, qui sont enregistrés à la ligne «Net change in arrears – Domestic».

Restes à payer

10. Les restes à payer sont définis comme l'écart entre les ordonnancements des dépenses effectuées au niveau des services centraux hors dette et hors dépenses liées au C2D et les paiements relatifs à ces dépenses à la fin de la période de revue du programme. Les paiements des services extérieurs sont exclus. Les informations qui concourent à la détermination du montant des restes à payer se trouvent dans le tableau annexe No 3 du TABORD.

Tableau des opérations financières de l'État (TOFE)

11. La balance des comptes du Trésor présente les prises en charge des recettes et des dépenses du Gouvernement dans les comptes de la classe 6 (dépenses courantes), de la classe 7 (recettes courantes) et de la classe 2 (opérations d'investissement). Les opérations concernant la dette sont décrites dans la classe 1 (opérations de dette), et pour partie dans la classe 5 (opérations financières). Les données sur les opérations financières doivent être

cohérentes avec celles figurant dans le compte du Trésor à la BEAC. Les données sur les opérations provisoires de recettes et dépenses et les dépôts des correspondants du Trésor sont présentées dans la classe 4 du Plan comptable du Gouvernement. A ces données décrites dans le champ des opérations du Trésor, doivent s'ajouter les opérations du Gouvernement hors du circuit du Trésor. L'enregistrement des opérations de recettes et de dépenses s'effectue sur la base caisse.

Recettes non pétrolières

12. Les recettes non pétrolières comprennent toutes les recettes (fiscales et non fiscales) du Gouvernement, à l'exception de celles provenant des compagnies pétrolières (c'est-à-dire les compagnies engagées dans l'extraction du pétrole brut au Cameroun) et de la redevance pétrolière. La TVA est enregistrée sur une base nette, y compris les remboursements de TVA. Les droits de pipeline payés par la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) sont enregistrés dans la rubrique des recettes non fiscales.

Produit des privatisations

13. Aux fins du programme, le produit des privatisations s'entend de tous les fonds versés au Gouvernement dans le cadre de la vente ou du transfert de la gérance d'une entreprise («concession»), d'un organisme ou d'une installation publics à une (des) entreprise(s) privée(s) (y compris les entreprises entièrement contrôlées par un (des) État(s) étranger(s)), un (des) organisme(s) privé(s) ou une (des) personne(s) physique(s). Le produit des privatisations comprend en outre tous les fonds provenant de la vente d'actions détenues par le Gouvernement dans des sociétés privées ou des entreprises publiques. Toutes les recettes de privatisation doivent être présentées en chiffres bruts ; si la vente ou la concession entraîne des coûts, ceux-ci doivent être comptabilisés séparément dans les dépenses.

Biens et services

14. Tous les paiements au titre de l'achat de biens et services sont enregistrés dans les comptes 4000060, 4000090, 4011, 4010060, 48131, 4810 et 40001205 de la balance du Trésor et sont repris dans le TABORD. Les dépenses PPTE et C2D sont exclues.

Solde budgétaire primaire non pétrolier

15. Le solde budgétaire primaire non pétrolier (base caisse) est égal au montant des recettes publiques non pétrolières, à l'exclusion des dons de l'étranger et diminuées de toutes les dépenses courantes hors paiement d'intérêts, à l'exclusion de toutes les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, des dépenses financées sur le compte

PPTE, des dépenses financées par le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) et des dépenses de restructuration.

Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire

16. La position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire s'entend de l'encours des créances exigibles que détient le système bancaire sur le Gouvernement (prêts, avances et tous les autres instruments de la dette publique tels que les titres publics à long terme), diminué du montant total des dépôts du Trésor auprès du système bancaire, à l'exclusion du compte PPTE et du compte au titre du C2D ainsi que des deux comptes de la CAA auprès d'une banque commerciale destinés à rembourser les obligations du Gouvernement au titre de la dette intérieure et de la dette extérieure.

Paiements aux entreprises de service public

17. Le plancher concernant les « paiements aux entreprises publiques » sera considéré comme atteint si les paiements au profit des entreprises publiques de l'eau, de l'électricité, du téléphone fixe, de la compagnie ferroviaire et de la raffinerie sont effectués aux montants trimestriels spécifiés dans le tableau 1 du MPEF. Ces paiements excluent les compensations fiscales et se mesurent sur la base des décaissements au comptant. Ils doivent être enregistrés comme dépenses courantes dans le TOFE.

Dépenses de restructuration des entreprises publiques

18. Les dépenses de restructuration sont définies comme les dépenses qui ont pour objectif la mise en œuvre d'une stratégie de privatisation (CAMAIR, CAMTEL, CDC), un partenariat public-privé (SNEC) ou un plan de restructuration (CAMPOST, SONARA). La classification des dépenses comme dépenses de restructuration sera adopté en consultation avec les services du FMI.

Interventions directes de la SNH

19. Les interventions directes de la SNH (Société nationale des hydrocarbures) sont des paiements anticipés effectués par la SNH au nom du Gouvernement. Elles sont déduites des recettes mensuelles que la SNH transfère au Gouvernement. Il ne devrait plus y avoir d'interventions directes à partir de 2006.

Dépenses quasi budgétaires de la SNH (*autres charges*)

20. Les dépenses de la SNH couvrant des coûts qui ne sont pas partagés avec les autres compagnies pétrolières dans le cadre des accords de partage de la production sont appelées autres charges. Certaines de ces charges sont liées au mandat de la SNH, par exemple les

frais de fermeture des sites. D'autres éléments de ces charges n'ont pas de rapport avec les activités de la SNH dans le secteur pétrolier et ont un caractère quasi-budgétaire (par exemple, les charges liées à l'exploitation de l'oléoduc Tchad-Cameroun).

Subvention aux consommateurs de carburant

21. Le montant du transfert budgétaire à verser à la SONARA pour couvrir la subvention aux consommateurs de carburant correspond à la différence entre le prix de vente au détail et le prix qui serait nécessaire pour maintenir le résultat net de la SONARA sur ses opérations intérieures à zéro multipliée par les volumes vendus sur le marché intérieur au cours d'un mois donné. Ce montant sera calculé conjointement par la SONARA et la CSPH et sera effectivement versé le mois suivant (t+1) celui pour lequel il aura été calculé (t). Si le montant de la subvention ne suffit pas à couvrir entièrement la subvention aux consommateurs/le manque à gagner de la SONARA, le Gouvernement révisera à la hausse, les prix de détail pour éviter que la SONARA n'enregistre des pertes sur ses opérations intérieures.

C. Modalités de déclenchement du mécanisme d'ajustement automatique des objectifs

22. Le plancher du solde budgétaire primaire non pétrolier sera ajusté à la hausse à hauteur du montant des transferts effectués à la SONARA inférieurs aux montants programmés.

23. Le plafond sur la position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire sera ajusté.

- à la baisse à hauteur du montant des recettes pétrolières et du produit des privatisations supérieurs aux montants programmés mais non utilisés pour réduire la dette intérieure, racheter la dette extérieure vis-à-vis des créanciers commerciaux, ou financer des projets d'investissement exceptionnel (EBS 06/165, ¶15 du MPEF).
- à la hausse/à la baisse à hauteur du montant des concours budgétaires extérieurs (dons et prêts) inférieurs/supérieurs aux montants programmés et à hauteur de la moitié de l'allègement de la dette (définie au paragraphe 6 ci-dessus) inférieure/supérieure aux montants programmés ; la révision à la hausse sera plafonnée à hauteur d'un montant cumulatif de 15 milliards de francs CFA en 2007 ou 7,5 milliards de francs CFA au premier semestre 2008 ; Pour l'ajusteur, les concours budgétaires sont définis comme tous les dons et tous les prêts non ciblés à l'exclusion de ceux du C2D, de l'Initiative PPTE et de l'IADM.
- à la baisse à hauteur du montant des dépenses de restructuration inférieures aux montants programmés.

- à la baisse à hauteur du montant des paiements au titre de la dette intérieure (définie ci-dessus) inférieurs aux montants programmés, à l'exclusion de la dette structurée détenue par le secteur bancaire enregistrée à la ligne "Domestic financing, net - Banking System - Banking System excl. HIPC and C2D" dans le tableau "Central Government Operations".

24. L'excédent éventuel des recettes pétrolières et tout le produit des privatisations seront consacrés au remboursement de la dette intérieure (définie ci-dessus) au rachat de la dette extérieure vis-à-vis des créanciers commerciaux, ou au financement des projets d'investissement exceptionnel (EBS 06/165 ¶15 du MPEF). Le remboursement de la dette intérieure sera effectué dans le mois suivant la fin du trimestre de la réalisation de l'excédent.

25. Si le manque à gagner/l'excédent au titre des recettes pétrolières, les concours budgétaires extérieurs (y compris l'allégement de la dette), le produit des privatisations ou les ajustements cumulés du plafond sur la position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire dépassent FCFA 20 milliards, le Gouvernement consultera les services du FMI afin de formuler des mesures correctives.

D. Taux de change visé au programme

26. Les montants libellés en DTS ou dollars EU seront convertis aux taux fixes de 1,5042 dollar EU pour un DTS et 445,62 francs CFA pour un dollar EU pour le premier trimestre 2008; 1,5037 dollar EU pour un DTS et 446.30 francs CFA pour un dollar EU pour le deuxième trimestre 2008. La valeur des engagements envers le FMI, qui sont repris dans la définition de la position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire, sera calculée à ces mêmes taux de change. Toute variation de ces taux entraînera un ajustement intégral, à la hausse ou à la baisse selon les cas, de la valeur de l'encours des engagements du FMI à la BEAC et un ajustement équivalent au plafond sur la position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire.

E. Critères de réalisation structurels

27. Le critère de réalisation relatif à la supervision de la CAMPOST sera considéré comme étant observé si avant fin juin 2008 les services du Ministère des Finances chargés du suivi des institutions financières non bancaires produisent un rapport comprenant les éléments suivants couvrant le dernier trimestre 2007 : (i) le nombre de comptes ouverts, (ii) leur répartition à travers le réseau CAMPOST, (iii) l'évolution des soldes, (iv) le volume de l'épargne placé et par partenaire, (v) les différentes caractéristiques des placements, (vi) les intérêts perçus des placements, et (vii) l'existence d'une trésorerie minimale permettant à tout moment de faire face aux retraits des épargnants.

F. Repères structurels

28. Le repère relatif à l'achèvement des travaux de connexion de la Direction générale des impôts (MESURE) à la Direction générale des douanes (SYDONIA) sera considéré comme étant observé si avant fin mars 2008, l'infrastructure physique d'échange d'informations entre le système de informatique de la Direction Générale des Impôts et celui de la Direction Générale de la Douane est opérationnelle, et si l'un ou l'autre module de ces systèmes peuvent échanger un ensemble défini d'informations sur les importations et exportations des personnes physiques et morales ainsi que leurs activités commerciales et industrielles sur le marché camerounais.

29. Le repère relatif à l'installation du système informatisé de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde (SIGIPES) dans 24 ministères sera considéré comme étant observé si à fin juin 2008 : (i) les équipements, le protocole de communication entre les différents sites du système informatique de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde et l'application du système informatique de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde sont installés dans chacun de ces ministères ; (ii) des personnels ont été formés à leur utilisation ; (iii) le système informatique de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde est effectivement mis en exploitation dans lesdits ministères ; et, (iv) les informations relatives aux personnels de ces ministères dans le système informatique de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde sont cohérentes avec celles contenues dans le système de gestion de la solde. Les 24 ministères où le SIGIPES sera implanté sont les suivants : 1) les Services du Premier Ministre, 2) le ministère de l'Enseignement Supérieur, 3) le ministère des Travaux publics, 4) le ministère de la Communication, 5) le ministère des Forêts et de la Faune ; 6) le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, 7) le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, 8) le ministère de la Justice, 9) le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 10) le ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, 11) le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, 12) le ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement technologique, 13) le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, 14) le ministère de l'Eau et de l'Énergie, 15) le ministère de la Fonction publique, 16) le ministère de l'Éducation de base, 17) le ministère de la Santé publique, 18) le ministère des Finances, 19) le ministère des Enseignements secondaires 20) le ministère des Relations extérieures, 21) le Contrôle Supérieur de l'État, 22) le ministère du Développement urbain et de l'Habitat, 23) le ministère des Affaires sociales, 24) la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

30. Le repère relatif à l'adoption d'un plan de réforme fiscale à moyen terme sera considéré comme étant observé si avant le 30 juin 2008 les actions suivantes sont réalisées : (1) la commission de révision de la fiscalité intérieure et de porte a remis officiellement son rapport final, assorti des recommandations au Ministère des Finances ; (2) un plan de mise en œuvre progressive des recommandations approuvées par les autorités est élaboré et adopté.

Ce plan visera (i) une plus grande équité du système fiscal , (ii) une plus grande efficience, et (iii) une plus grande mobilisation des recettes non pétrolières.

31. Le repère relatif à l'ajustement des prix de vente des produits pétroliers et aux transferts budgétaires à la SONARA tel que convenu avec les services du FMI sera considéré comme étant observé si les autorités relèvent les prix des trois principaux produits combustibles, à savoir le super, le pétrole et le gasoil et effectuent des paiements de transfert comme indiqué au paragraphe 23 du MPEF et au paragraphe 21 ci-dessus (relatif aux subventions aux consommateurs de carburant). Le relèvement des prix des combustibles aura lieu le premier jour ouvrable du mois.

32. Le repère relatif à l'aboutissement de la loi sur la communication électronique et le paiement électronique des banques sera considéré comme étant observé si fin juin 2008 le Gouvernement présente au parlement une loi définissant la réglementation de la communication et du paiement électronique en consultation avec les services de la Banque mondiale, y compris des transactions entre les personnes physiques ou morales d'un côté et des banques de l'autre.

33. Le repère relatif à l'achèvement et l'opérationnalisation du guichet unique électronique au port de Douala en vue de faciliter le commerce extérieur sera considéré comme étant observé si à partir du 1^{er} juillet 2008 les opérations suivantes sont effectivement réalisables pour les usagers par voie électronique : (i) l'accès au portail du GUCE, (ii) la mise à disposition du manifeste, (iii) la liquidation des droits et taxes de douanes, et (iv) la production des statistiques sur les délais de passage portuaire.

G. Données à communiquer

34. Les autorités camerounaises communiqueront au FMI les données énoncées dans les tableaux 1 et 2 ci-joints, et ce, dans les délais indiqués. Les autorités fourniront au FMI toute information complémentaire que le FMI demandera aux fins d'assurer le suivi de la mise en œuvre du programme.

Tableau 1. Cameroun — Données à communiquer

Type de données	Tableau/Rapport	Fréquence	Date- cible
Financières et monétaires	Bilan de la banque centrale, bilan consolidé des banques commerciales, situation monétaire	Mensuelle	Le 10 du mois pour les données du mois précédent pour les séries préliminaires Le 25 du mois pour les données du mois précédent pour les séries définitives.
	Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire	Mensuelle	Le 10 du mois pour les données du mois précédent pour les séries préliminaires Le 25 du mois pour les données du mois précédent pour les séries définitives
	Taux d'intérêt	Irrégulière	Une semaine après l'annonce de modification des taux
	Transactions sur les comptes PPTE et C2D ouverts à la BEAC comprenant crédit et débit	Mensuelle	Le 10 du mois pour les données du mois précédent
	Extrait des soldes de tous les comptes de dépôts de l'État à la BEAC	Mensuelle	Le 10 du mois pour les données du mois précédent
	Changements de la fiscalité intérieure et douanière (loi des finances et autres)	Irrégulière	Deux semaines après le changement
	Tableau des opérations financières de l'État (TOFE), sur base caisse comportant un état détaillé des recettes, des dépenses, des financements et des paiements au titre de la dette intérieure (règlement des arriérés intérieurs compris)	Mensuelle	Trois semaines après la fin du mois considéré pour les séries préliminaires Huit semaines après la fin du mois pour les séries définitives
	Tableau des opérations financières de l'État sur base ordonnancements (<i>services centraux</i>) conforme au TOFE base caisse	Mensuelle	Trois semaines après la fin du mois considéré pour les séries préliminaires Huit semaines après la fin du mois

Type de données	Tableau/Rapport	Fréquence	Date- cible
	Balances des comptes du Trésor d'un mois donné, y compris le tableau des dépenses payées mais non ordonnancées et le tableau rapprochant le compte du Trésor ouvert à la BEAC et le compte du Trésor dans la balance	Mensuelle	Trois semaines après la fin du mois Huit semaines après la fin du mois
	Rapport sur la mise en œuvre du plan d'apurement de la dette intérieure	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
	Tableau sur l'exécution budgétaire base fonctionnelle conforme au tableau des opérations financières de l'État sur base engagement	Mensuelle	Huit semaines après la fin du mois pour les séries définitives
	État des remboursement des crédits TVA (remboursements demandés et payés)	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
	Rapport d'exécution du budget d'investissement	Trimestrielle	Deux mois après la fin du trimestre considéré
	Dépenses PPTE et C2D (<i>engagements, ordonnancements, paiements</i>)	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
	Opérations de la SNH, y compris volume des exportations, taux de change, prix et valeurs, coûts d'exploitation (y compris une liste détaillée des autres charges), autres engagements, solde transférable, interventions directes et solde transféré (base caisse), dividendes reçus et dividendes transférés	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
Données des sociétés publiques	Paiements des factures aux entreprises publiques (SNEC, CAMTEL, AES SONEL, CAMRAIL et SONARA)	Mensuelle	Le 20 du mois pour les données du mois précédent
	Paiements effectués à CAMAIR ou pour le compte de CAMAIR (au titre des factures, subventions, prêts, arriérés...)	Mensuelle	Le 20 du mois pour les données du mois précédent
Données sur les prix des produits pétroliers	Prix internationaux du pétrole, prix intérieurs des combustibles et leurs composants, transferts budgétaires à la SONARA, résultats financiers nets de la SONARA, selon le format du tableau 2 ci-dessous.	Mensuelle	Le 20 du mois pour les données du mois précédent
Données du secteur réel	Indice des prix à la consommation, Yaoundé et Douala	Mensuelle	Le 20 du mois pour les données du mois précédent
	Indice national des prix à la consommation	Trimestrielle	6 semaines après la fin du trimestre considéré
	Indice de production industrielle	Trimestrielle	Deux mois après la fin du trimestre précédent

Type de données	Tableau/Rapport	Fréquence	Date- cible
	Comptes nationaux		
	• Comptes rapides/sommaires	Annuelle	Huit mois après la fin de l'exercice
	• Comptes provisoires	Annuelle	Dix-huit mois après la fin de l'exercice
	• Comptes définitifs	Annuelle	Vingt-quatre mois après la fin de l'exercice
Données de la balance des paiements	Importations par emploi et principaux produits d'exportation, balance commerciale	Mensuelle	Le 25 du mois pour le mois précédent
	Indices préliminaires des prix et des volumes des importations et exportations	Trimestrielle	Un mois après la fin du trimestre considéré
	Indices définitifs des prix et des volumes des importations et exportation	Trimestrielle	Trois mois après la fin du trimestre considéré
	Balance des paiements	Annuelle	Six mois après la fin de l'exercice pour les séries préliminaires. Douze mois après la fin de l'exercice pour les séries définitives
Dette extérieure	Encours de la dette et arriérés	Au minimum annuelle	Au début de l'exercice, mises à jour en cas de besoin
	Service de la dette exigible après allégement	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
	Service de la dette réglé	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
	Nouveaux prêts et dons reçus, précisés par créancier y compris leurs termes et conditions et projet	Mensuelle	Le 25 du mois pour les données du mois précédent
	Projections des dons et prêts extérieurs pour les huit prochains trimestres	Trimestrielle	Le 25 du mois pour les données du trimestre précédent

Tableau 2. Cameroun — Prix des produits pétroliers

(en FCFA le litre, sauf indication contraire)

	Juil. 05				Juin 08				
	Super	Pétrole	Gasoi	Super	Pétrole	Gasoi	Super	Pétrole	Gasoi
1. Structure de prix requise pour permettre à la SONARA d'équilibrer ses comptes sur les opérations intérieures à un mois donné (résultat net de 0)									
1a. Parité importation/prix du produit (en dollar EU/litre)									
1b. Taux de change (FCFA/dollar EU)									
1c. Parité importation/prix de produit									
1d. Droits de douane, TVA incluse									
1e. Ajustement économique									
1f. Cabotage, TVA incluse									
1g. TSPP									
1h. Prix sortie SONARA (=1c=1d=1e=1f)									
1i. Redevances port., passage dépôt, réam. SCDP NSAM, coloration, lutte contre la fraude, TVA incluse									
1j. Péréquation transport									
1k. Prix sortie dépôt (=1h=1i=1j)									
1l. Frais généraux, financiers, bénéfices, coulage, amortissement et entretien, livraison ville, marge revendeur, TVA incluse									
1m. Prix de détail (=1k+1l)									
2. Prix appliqués dans la réalité									
3. Volume vendu (millions de litres)									
4. Résultat net de la SONARA avant le transfert budgétaire (milliards de FCFA)									
5. Transfert budgétaire effectué à la SONARA (milliards de FCFA)									
6. Résultat net de la SONARA après transfert budgétaire (milliards de FCFA)									
Sources : autorités camerounaises.									

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CAMEROUN

Cinquième revue de l'accord triennal appuyé par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, examen des assurances de financement et demandes de dérogation pour non observation d'un critère de réalisation, de modification de critères de réalisation et de prolongation de l'accord

Annexe d'information

Préparée par le Département Afrique

Approuvée par David Nellor et Adnan Mazarei

5 juin 2008

Table des matières	Page
Annexes	
I. Relations avec le FMI.....	2
II. Relations avec la Banque mondiale	8
III. Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance.....	13

I. Cameroun — Relations avec le FMI

(Au 30 avril 2008)

I. **Statut** : article VIII; date d'admission : 10 juillet 1963

II. Compte des ressources générales :	<u>Millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Quote-part	185,70	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	184,90	99,57
Position de réserve au FMI	0,80	0,43

III. Département des DTS :	<u>Millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de l'allocation</u>
Allocation cumulative nette	24,46	100,00
Avoirs	3,03	12,39

IV. Encours des achats et des prêts :	<u>Millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Accords FRPC	13,25	7,14

V. **Accords financiers les plus récents :**

<u>Type</u>	<u>Date d'approbation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
FRPC	24/10/2005	23/10/2008	18,57	13,25
FRPC	21/12/2000	20/12/2004	111,42	79,59
FRPC	20/08/1997	20/12/2000	162,12	162,12

VI. Projection des paiements au FMI (millions de DTS, sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS)

	<u>À échoir</u>				
	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Principal				0,80	1,59
Commissions/inté rêts	0,51	0,65	0,65	0,65	0,64
Total	0,51	0,65	0,65	1,45	2,24

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	<u>Cadre Renforcé</u>
I. Engagement d'aide	
Date du point de décision	Oct. 2000
Aide engagée ¹	
Par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU)	1.267,00
<i>Dont</i> : aide du FMI (millions de dollars EU)	37,04
(équivalent en millions de DTS)	28,62
Date du point d'achèvement	Avr. 2006
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Montant décaissé	28,62
Aide intérimaire	11,25
Point d'achèvement	17,37
Complément décaissé sur produit d'intérêts ²	5,05
Total des décaissements	33,67

¹ L'aide engagée en vertu du cadre initial s'exprime en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et celle qui est engagée au titre du cadre renforcé s'exprime en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

² En vertu du cadre renforcé, un complément est décaissé au point d'achèvement, qui correspond au produit des intérêts perçus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

VIII. Mise en œuvre de l'IADM :

I. Dette admissible (millions de DTS) ³	173,26
Financement par : Compte IADM	149,17
Reliquat des ressources PPTE	24,09

II. Allègement de dette par mécanisme (millions de DTS)

Dette admissible

<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>FRPC</u>	<u>Total</u>
Avril 2006	S/O	173,26	173,26

IX. Évaluation des sauvegardes :

Le Cameroun est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la banque centrale régionale. D'après la dernière évaluation des sauvegardes de la BEAC, achevée le 30 août 2004, celle-ci a pris, depuis l'évaluation de 2001, un certain nombre de mesures pour renforcer son dispositif dans les domaines des audits externes et internes, et de l'information financière. Un résumé des recommandations faites lors de l'évaluation figure dans le rapport no. 7/129 (Country Report).

Le dernier suivi, qui date de 2007, fait apparaître l'existence de certaines faiblesses dans des domaines importants, surtout en ce qui concerne l'application d'un système comptable reconnu internationalement et la mise en place de solides systèmes de contrôle interne. Des documents ont été sollicités le 18 avril 2008 en vue d'une nouvelle évaluation des sauvegardes de la BEAC.

X. Régime de change :

Comme les cinq autres pays membres de la CEMAC, le Cameroun est membre d'une union monétaire et ne dispose pas d'une monnaie officielle distincte. Sa monnaie est le FCFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Le 30 novembre 2007, le DTS équivalait à 706,7 FCFA. Le 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays membres de la CEMAC a été reclassé, passant de la catégorie «régime de changes sans monnaie officielle distincte» à la catégorie «régime conventionnel de parité fixe». La nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur

³ L'IADM fournit un allègement intégral de dette aux pays admis à en bénéficier et qui remplissent les conditions requises. Les dons financés par le compte de fiducie IADM et les ressources PPTE servent à fournir l'allègement couvrant l'intégralité de l'encours des obligations envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays est admis à bénéficier de l'allègement.

l'absence de monnaie officielle distincte. Elle ne reflète donc qu'un changement de définition et ne signifie pas qu'une modification de fond ait été relevée dans le régime de change ou dans d'autres politiques de l'union monétaire ou de ses membres.

Le régime de change du Cameroun ne comporte pas de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, exception faite de celles qui sont appliquées pour des raisons de sécurité et ont été notifiées au FMI conformément à la décision du Conseil d'administration n° 144-152/51.

XI. Consultations au titre de l'article IV :

Le Conseil d'administration a conclu les consultations au titre de l'article IV les plus récentes le 18 juin 2007.

XII. Participation au PESF et RONC :

L'évaluation de la stabilité du système financier du 24 mai 2000 repose sur les conclusions de la mission conjointe FMI-Banque mondiale qui a séjourné au Cameroun du 29 février au 14 mars 2000. Les conclusions de la mission PESP (Programme d'évaluation du secteur financier) ont été présentées aux autorités les 13 et 14 mars 2000 dans le contexte des consultations de l'année 2000 au titre de l'article IV. Une évaluation actualisée a été menée à bien par une mission conjointe de PESF FMI-Banque mondiale en juin 2007.

Le rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) concernant la transparence des finances publiques et des politiques monétaire et financière a été publié le 16 juin 2000.

Le module de données du RONC a été publié le 24 août 2001 (CR/01/150).

XIII. Assistance technique :

Avril 2008 : mission du Département des finances publiques sur l'application de la nouvelle loi organique.

Avril 2008 : mission du Département des finances publiques sur la modernisation de l'administration fiscale.

Septembre 2005-avril 2008 : détachement auprès des autorités camerounaises (et celles d'autres pays de la région) d'un expert résident du Département des finances publiques (FAD) en administration des impôts.

Octobre 2006 : mission FAD aux fins d'analyser les impacts sur la pauvreté et le social du mécanisme utilisé actuellement pour les prix pétroliers.

Octobre 2006 : mission FAD (conjointement avec la Banque mondiale) aux fins d'évaluer les travaux préparatoires de la nouvelle loi organique de finance et d'examiner le système de classification des dépenses.

Mars 2006 : mission du Département des statistiques (STA) sur l'établissement de statistiques de balance de paiements.

Juillet 2005 : mission FAD sur la politique fiscale.

Mai 2005 : mission FAD sur l'administration des impôts et des douanes.

Décembre 2004 : mission STA sur l'établissement des comptes nationaux et suivi par un expert du FAD en gestion des dépenses publiques.

Octobre 2003 : mission STA sur l'établissement des comptes nationaux.

Septembre 2003 : mission FAD sur la mobilisation des recettes non pétrolières, et suivi par un expert du FAD de la gestion des dépenses publiques.

Juin 2003 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Mars 2003 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Novembre 2002 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Mai 2002 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Avril 2002 : suivi de la mission FAD sur le régime de l'impôt sur le revenu

Mars 2002 : mission FAD sur la mise en œuvre du plan d'action concernant les recettes et les dépenses publiques.

Octobre–novembre 2001 : mission FAD sur l'administration des impôts et des douanes.

Septembre 2001 : missions FAD sur l'audit du Trésor et le suivi de la pauvreté.

Juin 2000 : mission FAD sur la modernisation des douanes.

Avril 2000 : mission STA sur le Système général de diffusion des données (SGDD/RONC).

Novembre 1999 : mission FAD sur la modernisation de la direction des impôts.

Juin-juillet 1999 : mission d'assistance technique FAD sur les douanes.

Mai-juin 1999 : mission de suivi FAD sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et sur l'administration des impôts.

Janvier-mars 1999 : détachement d'un conseiller du FAD pour l'institution de la TVA.

Novembre 1998 : détachement d'un conseiller résident du FAD en gestion des dépenses publiques.

Octobre-novembre 1998 : mission STA sur le projet de métadonnées.

Septembre 1998 : détachement d'un conseiller du FAD pour la TVA.

Juillet 1998 : mission FAD pour les travaux préparatoires de la TVA.

Février 1998 : mission d'assistance technique FAD en vue d'examiner la gestion des dépenses publiques.

Novembre 1997 : mission d'assistance technique FAD en vue de préparer l'adoption de la TVA.

Janvier-février 1997 : mission du Département Afrique (AFR)/Dépagement de l'élaboration et de l'examen des politiques (PDR), en concertation avec des experts de la Banque mondiale et du gouvernement français sur les statistiques de la dette extérieure.

Mai 1996 : mission AFR, en concertation avec des experts du Trésor français et de la Banque de France, sur le système de communication et de suivi des données budgétaires.

Février 1996 : mission FAD sur la fiscalité directe et celle du secteur agricole.

Mai-juin 1995 : mission STA sur les statistiques de balance de paiements.

XIV. Représentants résidents :

Le poste de Représentant résident du FMI à Yaoundé est occupé sans interruption depuis 1989. M^{me} Kabedi-Mbuyi, l'actuelle Représentante résidente, est entrée en fonction en juillet 2005.

Cameroun — Relations avec la Banque mondiale

(Au 15 mai 2008)

Stratégie des autorités soutenue par la Banque mondiale

1. La stratégie des autorités en matière de croissance et de lutte contre la pauvreté, telle qu'elle est décrite dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) communiqué à la Banque mondiale et au FMI en avril 2003, s'appuie sur sept piliers (pour plus de précisions voir IDA/SecM2003-0434). Les autorités ont commencé à réviser le DSRP, la date d'achèvement anticipée se situant au début de 2008.

Prêts et stratégie de la Banque mondiale

2. Une note de stratégie intérimaire préparée par l'IDA et la SFI a été présentée au Conseil le 7 décembre 2006. Cette stratégie, qui couvre l'exercice 2007-2008, reprend les grands objectifs de la précédente stratégie d'aide-pays en insistant davantage sur la gouvernance (lutte contre la corruption, gestion axée sur les résultats, renforcement des partenariats et alignement et harmonisation de l'aide extérieure sur la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide). L'appui de la Banque mondiale à la stratégie des autorités s'articule autour de six objectifs proposés :

3. *Renforcer la mise en œuvre du DSRP* : dialogue avec les autorités et prestation d'une assistance technique en vue de les aider à réviser le DSRP, en insistant sur une définition plus précise des priorités et l'établissement d'un cadre explicite de résultats, y compris des mécanismes de suivi et d'évaluation. \

4. *Renforcer la gouvernance, y compris la lutte contre la corruption et la gestion des finances publiques* : financement d'actions visant à accroître la transparence et la responsabilisation, soutien de programmes renforçant la gestion des finances publiques dans le cadre d'une plateforme multidonateurs, poursuite du dialogue et de l'assistance technique nécessaires pour mettre en œuvre l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et soutien de la lutte contre la corruption. La corruption sera évaluée dans les secteurs clés dans le cadre d'une opération lancée par la Banque, coordonnée par les partenaires internationaux et liée aux efforts déployés par le CAD de l'OCDE pour mettre en place une politique commune de lutte contre la corruption. Une évaluation de la corruption dans le secteur de la santé publique a été effectuée en juillet 2007.

5. *Stimuler le développement du secteur privé* : soutien accru de la SFI aux petites entreprises, intensification de l'assistance technique de la Banque et de la SFI et de leur dialogue avec les autorités afin d'améliorer le climat médiocre des affaires au Cameroun, y compris en envoyant dans ce pays des cadres supérieurs de ces deux institutions nommés conjointement par elles, et soutien de la poursuite de l'intégration régionale grâce à une

opération en cours de système régional de paiements et à un projet prévu de renforcement des institutions financières régionales.

6. *Soutenir le développement des infrastructures et des villes* : financement des infrastructures de Douala, de la concession ferroviaire, des projets de sécurité et de sûreté du transport aérien régional, d'un projet d'adduction d'eau et d'aménagement urbain, et d'un projet de facilitation du commerce et des transports régionaux; il est également prévu de lancer un projet dans le secteur de l'énergie et de poursuivre le dialogue sur les questions d'énergie.

7. *Soutenir les secteurs de la forêt et de l'environnement et renforcer le développement rural et agricole* : poursuite du financement du programme soutenu par divers partenaires relatif aux secteurs de la forêt et de l'environnement, du programme de développement communautaire et du renforcement de la capacité de gestion de l'environnement pétrolier, poursuite de l'étude économique et sectorielle sur la réforme forestière; et projet d'évaluation du climat de l'investissement rural et d'analyse de la chaîne de valeur, qui fournira les données de base pour la préparation d'une approche sectorielle dans le domaine de l'agriculture.

8. *Promouvoir le développement humain* : financement du renforcement des capacités en cours dans le secteur de l'éducation; une opération plurisectorielle de suivi dans le domaine du VIH/SIDA est prévue, ainsi qu'un soutien à l'approche sectorielle en matière de santé (exercice 2008). Dans le cadre de cette approche, la Banque prévoit de contribuer financièrement au renforcement des capacités, à la mise au point de systèmes et à la prestation de services de santé de base afin : i) de consolider les fonctions normatives du Ministère de la santé, ii) de renforcer les moyens dont disposent les provinces pour gérer, allouer et planifier les ressources et pour encadrer et superviser les districts de santé et iii) de financer un ensemble élémentaire de services inclus dans un plan de districts consolidé reflétant les priorités établie d'après la stratégie mise à jour du secteur de la santé. La Banque a aussi achevé une étude de l'espace budgétaire dans le secteur de la santé.

9. Au 31 janvier 2008, le portefeuille de l'IDA (cofinancement du FEM inclus) comptait dix projets actifs assortis d'engagements d'un montant total de 433,8 millions de dollars, dont 311,7 millions n'avaient pas encore été décaissés. Ces projets couvraient un grand nombre de secteurs, notamment les infrastructures, l'éducation, les transports, l'environnement, la forêt, le développement local, l'adduction d'eau et le développement urbain, et des partenariats public-privé pour la croissance et la réduction de la pauvreté. L'IDA gère aussi cinq dons avec un engagement total de 2,5 millions de dollars EU dans les domaines de la gouvernance (ITIE), du DSRP et d'un projet dans le secteur de la santé.

Tableau 1 : Portefeuille de la Banque mondiale au Cameroun (engagements au 31 janvier 2008, en millions de \$ EU)	
Total IDA	433,8
Infrastructures de Douala	56,4
Programme de développement communautaire (IDA + FEM)	26,0
Partenariats public-privé pour la croissance	20,9
Systèmes de paiements de la BEAC	14,5
Développement de la forêt et de l'environnement (IDA + FEM)	35,0
Adduction d'eau et aménagement urbain	80,0
Éducation	18,2
Concession ferroviaire	21,4
Sécurité et sûreté du transport aérien	14,5
Programme de facilitation du transit et du transport dans la CEMAC	146,9

10. Outre ses activités de prêt, La Banque mondiale a soutenu les autorités par ses analyses et un dialogue dans les domaines suivants :

- Suivi et aide à la mise en œuvre du DSRP i) en prêtant son concours aux autorités et en élaborant des stratégies sectorielles et des cadres de dépenses à moyen terme globaux et sectoriels afin d'axer le budget national sur les objectifs de développement du DSRP et ii) en procédant à une évaluation du climat des investissements (ECI) au cours de l'exercice 2006 afin de renforcer les mesures de croissance et de diversification économiques et de lutte contre la pauvreté du DSRP.
- Renforcement du dialogue et de l'action en ce qui concerne le programme de gouvernance i) en collaborant activement avec les autorités à l'amélioration de la gestion des finances publiques dans le cadre de la plateforme multidonateurs et ii) en soutenant, en concertation étroite avec d'autres partenaires, les efforts déployés par les autorités pour lutter contre la corruption. Pour appuyer ces activités, une étude sur la gestion des dépenses publiques et la responsabilité financière (PEMFAR) et une revue analytique de la passation des marchés ont été entreprises.

Collaboration FMI–Banque mondiale dans des domaines particuliers

11. Les services du FMI et de la Banque mondiale collaborent : i) à l'Initiative PPTE et au processus de DSRP (en l'occurrence, ils ont travaillé sur les documents relatifs au point d'achèvement PPTE et sur la note consultative conjointe du rapport d'étape du DSRP, qui ont été soumis aux conseils d'administration en avril 2006), ii) aux analyses et réformes relatives à la gestion des finances publiques et iii) aux autres réformes en matière de gouvernance, y compris les régimes douaniers. Le tableau 2 décrit brièvement chaque domaine et les conseils spécifiques donnés par les deux institutions.

Tableau 2 : Cameroun : collaboration Banque mondiale-FMI

Domaine	Description	Conseils spécialisés donnés et réformes appuyées par le FMI	Conseils spécialisés donnés et réformes appuyées par la Banque mondiale
Gestion des finances publiques	Analyses par les missions de la Banque et du FMI de divers aspects de la gestion budgétaire	Analyses et politiques fiscales, renforcement des organes de contrôle; gestion des dépenses, y compris leur classification; gestion de la trésorerie; transparence des opérations budgétaires et information y afférente; exécution, suivi et évaluation du budget	Politique de la dépense et allocation des crédits budgétaires; planification et programmation budgétaires, y compris l'établissement de cadres de dépenses à moyen terme globaux et sectoriels; exécution et évaluation du budget Réforme des marchés publics Suivi du budget dans les secteurs clés
Autres réformes en matière de gouvernance	Coordination avec le PNUD des travaux du FMI et de la Banque sur l'élaboration de plans de mise en œuvre	Réforme des douanes et des impôts	Programme de lutte contre la corruption; Décentralisation; ITIE
Réformes structurelles	Poursuite des réformes structurelles nécessaires pour soutenir la croissance	Politiques commerciales; réforme du secteur financier	Réformes dans les domaines de l'éducation, de la santé, des transports, de l'énergie, des infrastructures rurales et du développement urbain. Restructuration et privatisation des entreprises publiques CAMAIR, CAMTEL, SNEC et CAMPOST Renforcement des capacités humaines et institutionnelles, y compris la réforme de la fonction publique (questions liées à la solde) Développement du secteur privé et politiques commerciales et de transit Stratégie du secteur financier
Point d'achèvement PPTE et activités liées au DSRP	Suivi conjoint des dépenses liées à l'initiative PPTE et préparation des documents relatifs au point d'achèvement et de la note consultative conjointe des rapports d'étape du DSRP		

12. Le FMI joue le rôle de chef de file pour ce qui est des conseils et des réformes concernant : i) la politique macroéconomique et la programmation financière à court et à moyen terme, ii) la politique fiscale et l'administration des impôts, iii) les systèmes d'information et de gestion des recettes publiques, iv) la comptabilité budgétaire, v) les procédures en matière de trésorerie et iv) la classification et le suivi des dépenses. Les services de la Banque participent aux réunions que les missions du FMI ont avec les autorités dans ces domaines.

13. La Banque mondiale joue le rôle de chef de file dans les domaines suivants : i) renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de gestion du secteur public, ii) lutte contre la corruption, iii) planification et programmation budgétaires, y compris l'élaboration de stratégies sectorielles et de cadres de dépenses à moyen terme, iv) mise en œuvre de l'ITIE, v) analyse de la pauvreté et des sources de croissance pour appuyer le processus de DSRP, vi) conseils sur le développement sectoriel, notamment dans le domaine social et ceux des infrastructures, de l'agriculture et de la forêt, vii) conception, mise en œuvre et suivi du programme de réformes structurelles, y compris la privatisation des entreprises publiques et viii) programme de décentralisation.

14. Il incombe tant à la Banque qu'au FMI de donner des conseils sur : i) les procédures budgétaires, les systèmes de gestion des dépenses publiques et l'exécution des dépenses, y compris le suivi des dépenses de réduction de la pauvreté; ii) le fonctionnement des institutions de contrôle budgétaire interne et externe, iii) la réforme des douanes, iv) la réforme du système financier et v) la gouvernance. Les deux institutions se concertent également pour appuyer et suivre l'Initiative PPTE et le processus de DSRP. Enfin, la Banque et le FMI ont conduit de concert une évaluation du secteur financier (PESF) de la CEMAC, ainsi qu'un PESF au Cameroun.

Pour obtenir de plus amples informations, il est possible de s'adresser à Abdoulaye Seck (tél. 237-2220-3815) ou à Katrina Sharkey (tél. 202-473-6288).

III. Cameroun — Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance
(au 15 mai 2008)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	Avril 2008	Mai 2008	M	M	M
Avoirs et engagements de réserves internationales des autorités monétaires ¹	Déc. 2007	Mars 2008	M	M	M
Monnaie centrale	Jan. 2008	Avril 2008	M	M	M
Monnaie au sens large	Jan. 2008	Avril 2008	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Jan. 2008	Avril 2008	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Jan. 2008	Avril 2008	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Jan. 2008	Avril 2008	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Mars 2008	Mai 2008	M	T	T
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – ensemble des administrations publiques ⁴	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Déc. 2007	Fév. 2008	M	M	M (données partielles)
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Déc. 2007	Jan. 2008	M	M	M
Solde du compte extérieur courant	2004	Oct. 2007	A	A	ND
Exportations et importations de biens et de services ⁶	Déc. 2007	Mars 2008	M	M	ND
PIB/PNB	Déc. 2006	Sep. 2007	A	A	ND
Dette extérieure brute	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O

¹ Y compris les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Biens seulement, les données sur le commerce des services n'étant pas disponibles.

⁷ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I); non disponible (ND).

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CAMEROUN

Analyse conjointe FMI/Banque mondiale de la viabilité de la dette

Préparée par les services du Fonds monétaire international
et de la Banque mondiale

Approuvée par David Nellor et Adnan Mazarei (FMI)
Et Carlos Braga et Sudhir Shetty (BM)

5 juin 2008

La présente note évalue la viabilité de la dette publique extérieure et de la dette publique totale du Cameroun sur la base du cadre de viabilité de la dette établi conjointement par le FMI et la Banque mondiale pour les pays à faible revenu¹. Bien que le Cameroun ait été déclassé parmi les «pays à faibles résultats» sur la base des données de la plus récente CPIA, son risque de surendettement extérieur reste faible. Les indicateurs de la dette publique devraient demeurer faibles aussi pendant toute la période des projections.

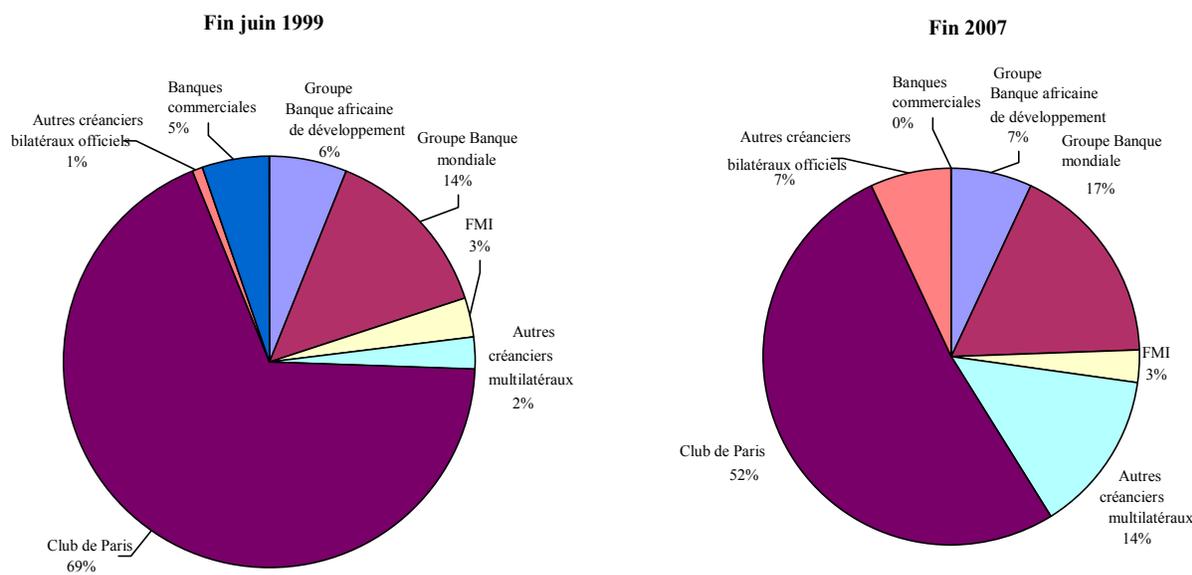
I. CONTEXTE

1. **Après un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM, les indicateurs d'endettement du Cameroun ont chuté substantiellement au-dessous des seuils indicatifs tributaires des politiques mises en œuvre.** Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en avril 2006. En conséquence, la dette publique totale (extérieure et intérieure) est tombée de 8,5 milliards de dollars en 2005 à 2,8 milliards de dollars en 2006 (ou de 51,5 % du PIB à 15,5 %). Fin 2007, la dette extérieure et intérieure s'élevait à 2,6 milliards de dollars (soit 12,4 % du PIB); pour ce qui est de la dette extérieure, les créanciers bilatéraux officiels restent dominants (graphique).

	Cameroun : encours de la dette publique, 2006-2007					
	Millions de \$ EU		% du total		% du PIB	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Total	2.779	2.563	100,0	100,0	15,5	12,4
Dette extérieure	1.069	1.131	38,5	44,1	6,0	5,5
Dette intérieure	1.710	1.432	61,5	55,9	9,5	6,9

¹ «Operational Framework for Debt Sustainability Assessments in Low-Income Countries – Further Considerations».

Cameroun : structure de la dette extérieure



Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services de l'IDA et du FMI.

2. **L'analyse de viabilité de la dette (AVD) repose sur des données fournies par les principaux créanciers multilatéraux et par les autorités pour les créanciers restants.** La qualité des données sur la dette publique du Cameroun s'est améliorée, mais demeure inégale, en particulier sur la dette du secteur privé et la dette des entreprises publiques non garantie (graphique 1). L'AVD ne tient pas compte des engagements conditionnels en raison des contraintes en matière de données. La présence de tels engagements pour les entreprises publiques et semi-publiques accroîtrait l'encours de la dette intérieure.

3. **Les autorités ont signé des accords d'allégement de la dette avec des créanciers bilatéraux et commerciaux.** Tous les accords bilatéraux avec des créanciers membres ou non du Club de Paris ont été signés après le point d'achèvement. Des progrès considérables ont été accomplis aussi en ce qui concerne le Club de Londres de créanciers commerciaux. Des accords sont attendus avec trois créanciers commerciaux détenant des créances pour un montant avoisinant 91 millions de dollars, et les autorités espèrent les conclure en 2008, conformément aux engagements pris par le pays envers le Club de Paris. Les autorités cherchent à obtenir des conditions comparables à celles de l'initiative PPTTE renforcée. Néanmoins, certains créanciers privés ont insisté pour obtenir le remboursement intégral du principal tout en acceptant de renoncer aux intérêts courus et aux pénalités.

4. **La dette publique du Cameroun a baissé considérablement ces dernières années.** Cette diminution s'explique par les importantes annulations de dette extérieure et par la concentration

des remboursements de la dette intérieure en début de période. Sur la base des résultats de l'audit complet du stock de la dette intérieure à la fin 2004, l'État a remboursé des montants substantiels, ce qui a contribué à ramener la dette intérieure de 17 % du PIB en 2004 à 7 % du PIB fin 2007. Le plan de remboursement de la dette préparé par les autorités implique des remboursements additionnels substantiels de la dette intérieure au cours des prochaines années, ce qui réduira la dette intérieure à 4 % du PIB. Cet encours de la dette intérieure est propice au développement d'un marché de la dette intérieure, comme proposé dans le récent PESF.

II. Méthodologie et principales hypothèses macroéconomiques

5. **Les services ont examiné l'encours de la dette publique extérieure et le profil du service de celle-ci dans un scénario de référence et avec une série de tests de résistance**, en suivant les directives du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu². Les tests de résistance ont pour objectif d'évaluer la probabilité de surendettement d'un pays exposé à des chocs standards.

6. **L'analyse repose sur des seuils indicatifs d'endettement extérieur qui sont fondés sur les résultats**. Pour établir ces seuils, il est tenu compte de l'observation empirique suivante : l'endettement qu'un pays à faible revenu peut supporter augmente avec la qualité de sa politique économique et de ses institutions. Celle-ci est mesurée par l'indice d'évaluation des politiques et des institutions nationales (Country Policy and Institutional Assessment, CPIA), qui est établi annuellement par la Banque mondiale. Le Cameroun fait maintenant partie des «pays à faibles résultats» dans le cadre de viabilité de la dette établi par le FMI et de la Banque mondiale, sur la base de la moyenne mobile de son indice CPIA sur trois ans³. Les seuils indicatifs d'endettement extérieur pour les pays de cette catégorie sont les suivants : ratio valeur actuelle nette (VAN) dette/exportations de 100 %, ratio VAN de la dette/recettes de 200 %, ratio VAN de la dette/PIB de 30 %, et ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes de 15 et 25 %, respectivement.

7. Les hypothèses du cadre macroéconomique à moyen terme du Cameroun sont décrites à l'encadré 1. La croissance du PIB réel continuera de s'accélérer à moyen terme, grâce à l'augmentation de l'investissement et à l'exécution de réformes structurelles. Le déficit des transactions courantes se détériorera à moyen terme, avant de diminuer progressivement à plus long terme. La politique budgétaire appuiera la croissance et la réduction de la pauvreté, même si, à moyen terme, le solde primaire hors pétrole (définition du programme) devrait se détériorer, en raison des besoins considérables dans le domaine social et dans les infrastructures. Les nouveaux emprunts publics devraient augmenter progressivement à moyen terme pour financer de nouveaux investissements.

² «Staff Guidance Note on the Application of the Joint Fund-Bank Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries».

³ L'indice CPIA du Cameroun est tombé de 3,3 à 3,2 en 2006 et est resté à ce niveau en 2007, le pays étant ainsi déclassé parmi les pays à faibles résultats. Ce déclassement est la conséquence d'une détérioration des critères suivants : réglementation des affaires, politiques et institutions en matière de viabilité écologique, et efficacité de la mobilisation des recettes.

Encadré 1. Principales hypothèses macroéconomiques, 2008-28

La **croissance du PIB réel** devrait s'accélérer pour atteindre un peu plus de 5 % en 2012, portée par la hausse des dépenses d'équipement et l'exécution de réformes structurelles. À plus long terme, la croissance hors pétrole devrait se stabiliser aux environs de 5 1/2 %, alors que le PIB pétrolier diminuera progressivement. L'investissement devrait passer à 22 % environ du PIB à moyen terme, un niveau propice à une croissance économique à long terme. Le taux moyen de croissance hors pétrole sur l'ensemble de la période des projections 5 1/2 %, soit un peu plus que la moyenne d'environ 4 % de la période 1997-2007.

L'**inflation** devrait se maintenir à 2 % à long terme, dans la perspective de son évolution récente et du fait de la volonté de la banque centrale régionale de maîtriser l'inflation.

Les **recettes publiques** devraient diminuer au fil du temps en raison de la baisse des recettes pétrolières. Les recettes non pétrolières devraient augmenter d'environ 12 1/2 % du PIB en 2007 à environ 16 % à la fin de la période des projections, grâce à l'exécution soutenue de mesures de renforcement des administrations de l'impôt et des douanes.

Les **dépenses publiques** devraient augmenter à moyen terme pour avoisiner 19 % du PIB, ce qui cadre avec une augmentation progressive des dépenses d'équipement à moyen terme, la maîtrise de la croissance actuelle des dépenses et une augmentation des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Le **déficit des transactions courantes**, dons compris, devrait augmenter progressivement pour avoisiner 5 % du PIB d'ici 2019, avant de diminuer progressivement, en partie du fait de la hausse des importations. En dépit d'une baisse progressive des exportations de pétrole, le total des exportations devrait rester élevé. Le déficit devrait être financé par des investissements directs étrangers et des prêts (de l'IDA et d'autres créanciers à des conditions moins concessionnelles).

Les **emprunts extérieurs** devraient augmenter progressivement pour atteindre 1,8 % du PIB à moyen terme (contre une moyenne de 0,8 % du PIB pendant la période 2001-07), puis diminuer progressivement pour avoisiner 1 % dans les dernières années de la période considérée. Les emprunts auprès de l'IDA devraient constituer 24 % des nouveaux emprunts par an, le reste provenant des autres créanciers multilatéraux et bilatéraux à des conditions moins concessionnelles. En supposant que le Cameroun dépassera le seuil IDA en 2010, les décaissements de la Banque mondiale se feront aussi à des conditions moins concessionnelles.

III. Viabilité de la dette extérieure

8. **Les indicateurs d'endettement extérieur du Cameroun devraient rester en deçà de leurs seuils indicatifs respectifs pendant toute la période de projection** (tableau 1b et graphique 2). Même si les indicateurs de la dette augmenteront à long terme, en raison des nouveaux emprunts qui seront contractés pour répondre aux besoins de développement du pays et de la réduction de la concessionnalité à partir de 2011, les seuils de viabilité de la dette extérieure ne sont pas franchis dans le scénario de référence pendant toute la période de

projection.⁴ La conclusion est la même pour les autres scénarios. Si le scénario de référence semble être plutôt prudent par rapport au scénario historique, il est à noter que ce dernier fait apparaître des excédents courants qui sont peu probables à l'avenir étant donné la baisse attendue de la production pétrolière. Par conséquent, les indicateurs de la dette extérieure semblent plus optimistes dans le scénario moyen historique que dans le scénario de référence. Les résultats du scénario historique ont donc été exclus du graphique 2, car ils sont moins riches en renseignements sur des sources possibles de surendettement. Dans le scénario des nouveaux emprunts à des conditions moins concessionnelles, qui suppose que le taux d'intérêt des nouveaux emprunts jusqu'en 2028 est supérieur de 2 points de pourcentage à celui du scénario de référence, tous les ratios d'endettement commenceront à se dégrader, mais aucun ne dépassera le seuil indicatif.

9. Face à des chocs exogènes défavorables, tous les indicateurs d'endettement restent en deçà de leur seuil indicatif. Dans le scénario susmentionné des nouveaux emprunts à des conditions moins concessionnelles, tous les ratios d'endettement commenceront à se dégrader, mais aucun ne dépassera le seuil indicatif. Si l'on soumet le scénario de référence aux tests de résistance les plus extrêmes, les indicateurs de la dette restent en deçà de leur seuil pendant toute la période 2008–28, alors que les indicateurs du service de la dette restent en deçà de leur seuil indicatif pendant toute la période 2008–28. En particulier, si la croissance réelle en 2009-10 était inférieure d'un écart type à sa moyenne historique en 2000-10, il serait présumé que l'État comblerait le besoin de financement qui en résulte par l'emprunt. De ce fait, le ratio VAN de la dette/PIB augmente régulièrement au fil du temps avant de se stabiliser. Si la croissance des exportations en 2009-10 était inférieure d'un écart type à sa moyenne historique, les ratios VAN de la dette/exportations et service de la dette/exportations dépasseraient le niveau de référence pour se stabiliser en fin de période de projection.

10. Le risque de surendettement du Cameroun reste faible, comme dans l'AVD précédente, sur la base des résultats des différents scénarios et des tests de résistance, et du fait que les seuils indicatifs ne sont pas dépassés.

IV. Viabilité de la dette publique

11. La stratégie budgétaire à long terme est compatible avec le maintien de la viabilité globale de la dette publique. Selon le programme arrêté avec les autorités, le déficit primaire hors pétrole devrait se détériorer à moyen terme étant donné les besoins de développement du pays. Les emprunts nouveaux s'élèveront à 1,7 % du PIB par an sur la période 2008-16, conformément à la capacité d'absorption du pays, puis déclineraient progressivement à long terme.

12. Dans le scénario de référence, la dette publique du Cameroun augmentera progressivement à long terme. Selon les hypothèses de ce scénario, la VAN de la dette publique en pourcentage des recettes devrait augmenter, puis baisser dans les dernières années. Le service de la dette devrait augmenter modérément, mais sans poser de problème. Cependant, toute dette non recensée par les autorités accroîtrait le risque de surendettement. Il pourrait s'agir

⁵ Le résidu représente principalement des flux de capitaux privés.

d'engagements quasi budgétaires non spécifiés d'entreprises publiques déficitaires. Il sera peut-être nécessaire d'effectuer un nouvel audit global pour actualiser l'encours de la dette intérieure.

13. Les perspectives du Cameroun en matière de dette publique sont solides en cas de chocs (tableau 2b et graphique 3). Dans le scénario où le PIB est plus faible en permanence, le ratio VAN de la dette/recettes est bien plus élevé que dans le scénario de référence. De même, s'il est supposé que la croissance du PIB en 2009-10 est inférieure d'un écart type à sa moyenne historique, les indicateurs de la dette à long terme se détériorent sensiblement, mais restent en deçà du seuil. Ces résultats soulignent qu'il importe de redoubler d'efforts pour accélérer la croissance.

14. L'absence d'une stratégie globale en matière de dette publique et une mauvaise gestion de la dette intérieure pourrait présenter des risques pour les perspectives. Les autorités ont déjà préparé un projet préliminaire de stratégie de la dette, qui devrait être achevé d'ici fin 2008; elles bénéficient à cet égard de l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale. La stratégie de la dette et donc l'évaluation des risques prendront probablement de l'importance, alors que les investisseurs non résidents pourraient devenir de plus en plus actifs dans le négoce de la dette intérieure du Cameroun sur le marché secondaire, quoique jusqu'à présent les transactions de ce type n'aient pas été nombreuses.

Conclusion

15. Il ressort du cadre d'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu que le risque de surendettement du Cameroun sera faible. Tous les indicateurs de la dette extérieure demeurent au-dessous des seuils d'endettement spécifiques au pays. Les scénarios de rechange et les tests de résistance font apparaître une tendance à l'augmentation des indicateurs de la dette sans pour autant entraîner de dépassements des seuils au cours de la période de projection. Le risque pour la dette publique est faible aussi, bien que les indicateurs puissent se détériorer en cas de chocs défavorables. L'absence d'une stratégie de gestion de la dette pourrait présenter un risque pour les perspectives. Cependant, une faible croissance du PIB et des exportations hors pétrole compromettrait les progrès accomplis récemment vers la viabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. Il devrait donc être prioritaire de poursuivre des politiques budgétaires et d'emprunt prudentes, ainsi que de concevoir une stratégie globale de gestion de la dette publique qui inclut les entreprises publiques et les engagements conditionnels.

Graphique 1. Cameroun — Structure simplifiée de la dette

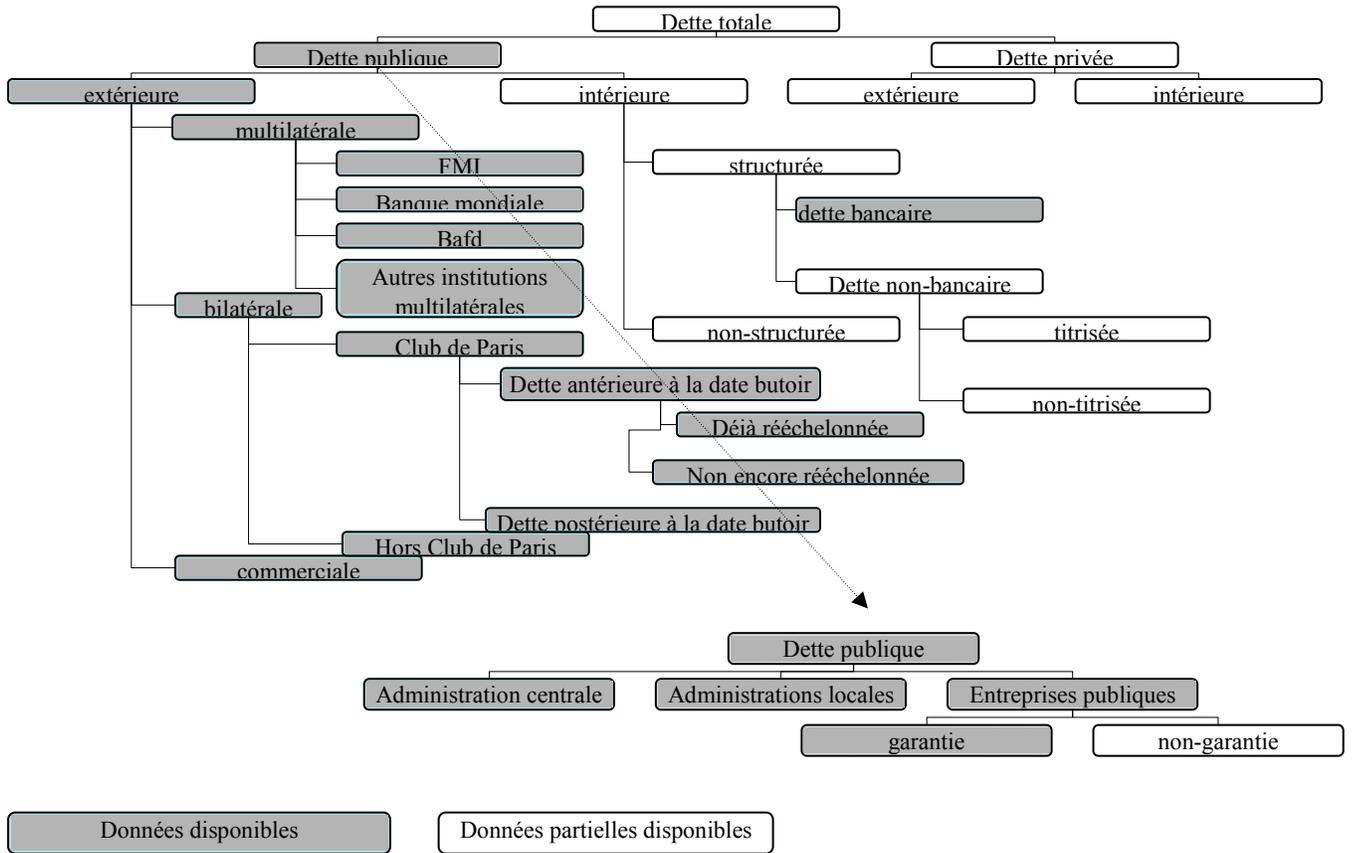


Tableau 1. Cameroun — Cadre de viabilité de la dette extérieure, Scénario de référence, 2008–28 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne historique 6/ type 6/	Écart type 6/	Projections							Moyenne		Moyenne 2013-27
	2005	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2007-12	2018	2028	
Dette extérieure (nominale) 1/	37.4	6.0	5.5			6.1	7.0	7.7	8.6	9.5	10.4		13.6	10.8	
dont : contractée ou garantie par l'État	37.4	6.0	5.5			6.1	7.0	7.7	8.6	9.5	10.4		13.6	10.8	
Variation de la dette extérieure	-6.8	-31.4	-0.5			0.6	0.9	0.7	0.9	0.9	0.8		0.3	-0.6	
Flux identifiés créateurs d'endettement net	1.1	-4.2	-2.0			-2.6	-1.4	-0.4	0.5	1.2	2.0		3.3	2.7	
Déficit du solde extérieur courant hors intérêts	2.8	-1.0	-0.5	1.0	2.1	-1.8	-0.6	0.4	1.3	2.0	2.7		4.1	3.2	3.8
Déficit de la balance des biens et services	5.0	1.1	1.8			0.5	1.7	2.6	3.5	4.0	4.6		5.7	4.2	
Exportations	24.5	28.1	26.8			28.5	27.5	26.0	24.5	23.2	21.9		17.5	14.0	
Importations	29.5	29.2	28.6			29.0	29.2	28.6	28.0	27.2	26.6		23.2	18.2	
Transferts nets courants (néгатif = entrée)	-1.3	-1.4	-1.9	-1.4	0.4	-1.8	-1.9	-1.8	-1.7	-1.5	-1.5		-1.1	-0.6	-0.9
dont : officiels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres flux du compte extérieur courant (néгатif = entrée nette)	-0.9	-0.7	-0.4			-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5		-0.5	-0.5	
IDE net (néгатif = entrée)	-0.1	-0.7	-0.8	-0.3	0.3	-0.7	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4		-0.3	-0.2	-0.3
Dynamique endogène de la dette 2/	-1.6	-2.5	-0.7			-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3		-0.4	-0.3	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.5	0.4	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2		0.2	0.2	
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.0	-1.1	-0.2			-0.2	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5		-0.7	-0.6	
Contribution des variations des prix et taux de change	-1.2	-1.7	-0.6			
Effet résiduel (3-4) 3/	-7.9	-27.2	1.6			3.2	2.3	1.1	0.4	-0.3	-1.1		-3.0	-3.3	
dont financement exceptionnel	-2.6	-1.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
VAN de la dette extérieure 4/	4.3			4.6	5.2	5.5	6.2	6.9	7.5		10.3	8.9	
en pourcentage des exportations	16.1			16.1	18.8	21.2	25.3	29.5	34.2		59.1	63.6	
VAN dette extérieure contractée/garantie par l'État	4.3			4.6	5.2	5.5	6.2	6.9	7.5		10.3	8.9	
En pourcentage des exportations	16.1			16.1	18.8	21.2	25.3	29.5	34.2		59.1	63.6	
En pourcentage des recettes	21.7			21.6	23.3	25.3	29.0	33.1	36.7		56.0	51.6	
Ratio du service de la dette aux exportations (en %)	8.6	5.2	1.0			1.0	1.1	1.0	1.3	1.4	1.6		2.8	5.7	
Ratio service dette contractée-garantie par État/exp. (en %)	8.6	5.2	1.0			1.0	1.1	1.0	1.3	1.4	1.6		2.8	5.7	
Ratio service dette contractée-garantie par État/rec. (en %)	12.2	3.1	1.4			1.3	1.3	1.2	1.5	1.6	1.7		2.7	4.6	
Écart de financement brut total (milliards de dollars EU)	0.8	0.0	-0.2			-0.5	-0.2	0.0	0.3	0.6	0.9		2.1	3.9	
Déficit solde extérieur courant hors intérêts qui stabilise le ratio de l'	9.7	30.4	0.0			-2.4	-1.5	-0.3	0.3	1.1	1.9		3.7	3.8	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance réelle du PIB (en %)	2.3	3.2	3.3	3.7	1.0	4.5	4.6	4.8	5.3	5.3	5.3	5.0	5.3	5.3	5.3
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	2.8	4.8	11.3	5.3	8.5	13.6	1.3	1.7	2.5	2.8	3.1	4.2	2.0	2.0	2.0
Taux d'intérêt effectif (%) 5/	1.2	1.1	1.5	3.7	2.2	2.2	1.8	1.6	2.0	2.0	2.0	1.9	2.0	2.2	2.0
Croissance des exportations de biens et services (dollars EU, en %)	13.2	24.4	9.4	9.5	10.3	26.6	2.1	0.7	1.7	2.5	2.6	6.0	3.3	6.7	4.3
Croissance des importations de biens et services (en dollars EU, en %)	11.4	7.3	12.4	8.4	4.2	20.5	6.6	4.4	5.5	5.2	5.9	8.0	4.4	4.8	4.8
Élément de don des emprunts nouveaux du secteur public (en %)	36.0	36.3	35.6	32.6	31.8	31.5	33.9	28.2	24.3	27.1
Apports d'aide (en milliards de dollars EU) 7/	0.5	0.5	0.6			0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8		0.9	0.3	
dont : dons	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
dont : prêts concessionnels	0.0	0.1	0.1			0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.5		0.5	0.3	
Financement équivalent-don (en % du PIB) 8/			0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.6		0.4	0.2	0.4
Financement équivalent-don (en % du financement extérieur) 8/			39.5	41.6	38.7	34.9	31.8	31.5		28.2	24.3	27.1
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars EU)	16.6	18.0	20.6			24.5	26.0	27.7	29.9	32.3	35.1		50.4	103.1	
(VANt-VANt-1)/PIBt-1 (en %)						1.2	0.9	0.7	1.2	1.2	1.3	1.1	1.1	0.3	0.8

Source : simulations des services du FMI.

1/ Inclut la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Calculé comme $[r - g - \tau(1+g)] / (1+g+\tau+gr)$ multiplié par le ratio de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et τ = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (variations des arriérés et allègement de dette); variations des actifs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, inclut aussi la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VAN de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur nominale.

5/Paiements d'intérêts de l'année courante divisés par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts types sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

7/ Dons, prêts concessionnels et allègement de la dette

8/Le financement équivalent-don inclut les dons accordés directement à l'État et par de nouveaux emprunts (différence entre valeur nominale et VAN de la nouvelle dette).

Tableau 1b. Cameroun : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2008-28
(en pourcentage)

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB								
Référence	5	5	6	6	7	7	10	9
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2009-28 1/	5	6	7	8	8	7	0	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-28 2/	5	6	6	7	8	9	13	13
B. Tests paramétrés								
B1. La croissance du PIB réel est à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	5	5	6	6	7	8	11	9
B2. La croissance des exportations, en valeur, est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	5	6	7	8	8	9	11	9
B3. Le déflateur du PIB en dollars EU est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	5	5	6	7	8	8	11	10
B4. Les flux nets non créateurs d'endettement sont à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	5	6	8	8	9	9	11	9
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de un demi écart type	5	5	5	6	7	7	10	9
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	5	7	8	9	10	11	15	13
Ratio VAN de la dette/exportations								
Référence	16	19	21	25	30	34	59	64
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2009-28 1/	16	23	28	32	33	32	1	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-28 2/	16	20	24	30	35	42	77	92
B. Tests paramétrés								
B1. La croissance du PIB réel est à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	16	19	21	25	30	34	59	64
B2. La croissance des exportations, en valeur, est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	16	22	28	32	37	42	66	67
B3. Le déflateur du PIB en dollars EU est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	16	19	21	25	30	34	59	64
B4. Les flux nets non créateurs d'endettement sont à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	16	23	30	34	38	43	65	64
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de un demi écart type	16	19	18	22	26	30	54	60
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	16	19	21	25	30	34	59	64
Ratio VAN de la dette/recettes								
Référence	22	23	25	29	33	37	56	52
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2009-28 1/	22	29	34	36	37	35	1	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-28 2/	22	25	29	34	40	45	73	75
B. Tests paramétrés								
B1. La croissance du PIB réel est à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	22	24	26	30	34	38	58	54
B2. La croissance des exportations, en valeur, est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	22	26	32	35	40	43	60	52
B3. Le déflateur du PIB en dollars EU est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	22	24	28	32	36	40	62	57
B4. Les flux nets non créateurs d'endettement sont à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	22	28	35	39	43	46	62	52
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de un demi écart type	22	24	23	27	32	35	56	53
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	22	33	36	41	47	52	80	73

Tableau 1b. Cameroun : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2008-28 (a suivre)
(en pourcentage)

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio service de la dette/exportations								
Référence	1	1	1	1	1	2	3	6
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2009-28 1/	1	1	1	1	2	2	2	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-28 2/	1	1	1	1	2	2	5	10
B. Tests paramétrés								
B1. La croissance du PIB réel est à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	1	1	1	1	1	2	3	6
B2. La croissance des exportations, en valeur, est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	1	1	1	2	2	2	4	6
B3. Le déflateur du PIB en dollars EU est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	1	1	1	1	1	2	3	6
B4. Les flux nets non créateurs d'endettement sont à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	1	1	1	2	2	2	4	6
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de un demi écart type	1	1	1	1	1	1	2	5
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	1	1	1	1	1	2	3	6
Ratio service de la dette/recettes								
Référence	1	1	1	1	2	2	3	5
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2009-28 1/	1	1	1	2	2	2	1	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-28 2/	1	1	1	2	2	2	5	8
B. Tests paramétrés								
B1. La croissance du PIB réel est à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	1	1	1	2	2	2	3	5
B2. La croissance des exportations, en valeur, est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10 3/	1	1	1	2	2	2	3	5
B3. Le déflateur du PIB en dollars EU est à sa moyenne historique moins un écart type en 2009-10	1	1	1	2	2	2	3	5
B4. Les flux nets non créateurs d'endettement sont à leur moyenne historique moins un écart type en 2009-10 4/	1	1	1	2	2	2	3	5
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de un demi écart type	1	1	1	1	2	2	3	5
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	1	2	2	2	2	2	4	7
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé pour le financement résiduel (financement nécessaire au delà du scénario de référence) 6/	25	25	25	25	25	25	25	25

Source : projections et simulations des services du FMI.

1/ Variables : croissance du PIB réel, croissance du déflateur du PIB (en dollars EU), solde courant hors intérêt en pourcentage du PIB et flux non créateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les emprunts nouveaux est plus élevé de 2 points de pourcentage que le niveau de référence, tandis que les périodes de grâce et les échéances demeurent les mêmes que dans le scénario de référence.

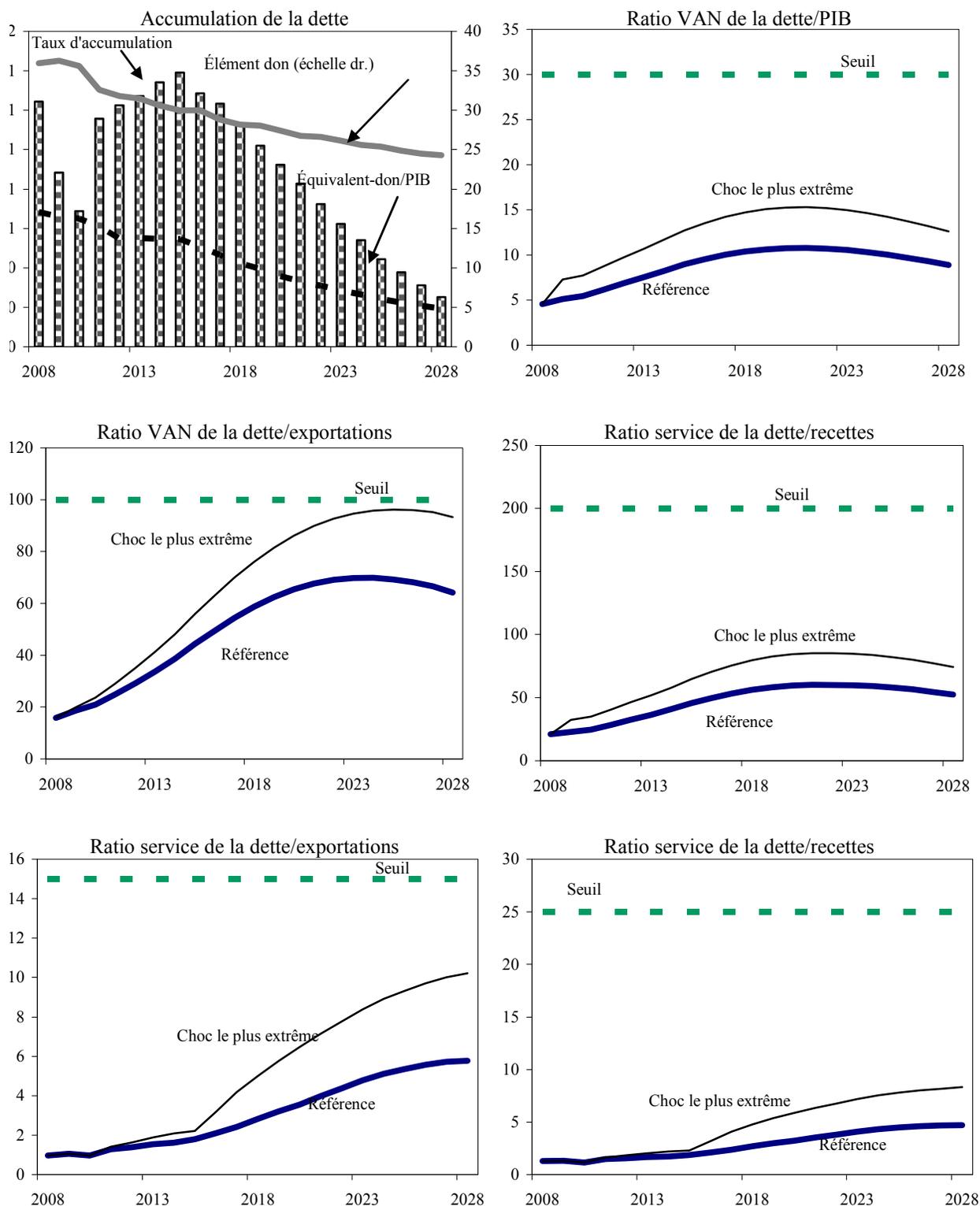
3/ On suppose que la valeur des exportations demeure constamment au niveau inférieur, mais que le solde extérieur courant revient à son niveau de référence en pourcentage du PIB après le choc (ce qui implicitement un ajustement compensatoire des niveaux des importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés et l'IDE.

5/ La dépréciation est définie comme le pourcentage de baisse du taux dollar/monnaie nationale, de sorte qu'elle ne dépasse jamais 100 %.

6/ S'applique à tous les scénarios de résistance sauf A2 (financement moins favorable) pour lesquels les conditions du financement nouveau sont celles spécifiées à la note 2.

Graphique 2. Cameroun : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon des scénarios de substitution, 2007-2027



Source: Staff projections and simulations.

Tableau 2a. Cameroun : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2008-2028
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Estimation					Projections				
	2007	Moyenne historique 5/	Écart type 5/	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne 2008-13	2018	2028	Moyenne 2014-28
Dette du secteur public 1/	12.4			10.3	11.2	11.9	12.9	13.8	14.6		17.9	15.0	
dont dette libellée en devises	5.5			6.1	7.0	7.7	8.6	9.5	10.4		13.6	10.8	
Variation de la dette du secteur public	-3.1			-2.1	0.9	0.7	0.9	0.9	0.8		0.3	-0.6	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-6.3			-5.9	-5.4	-4.6	-3.8	-3.2	-2.9		-1.0	0.9	
Déficit primaire	-4.7	-6.2	9.6	-4.2	-4.7	-3.9	-3.1	-2.4	-2.1	-3.4	0.0	1.7	0.4
Recettes et dons	20.1			21.4	22.3	21.8	21.4	20.7	20.4		18.5	17.2	
dont : dons	1.2			0.8	0.9	0.7	0.6	0.4	0.3		0.2	0.0	
Dépenses primaires (hors intérêts)	15.4			17.2	17.7	18.0	18.3	18.3	18.3		18.5	18.9	
Dynamique automatique de la dette	-1.1			-1.3	-0.3	-0.4	-0.6	-0.6	-0.7		-0.8	-0.7	
Contribution du différentiel de taux d'intérêt/croissance	-0.6			-0.7	-0.4	-0.4	-0.5	-0.6	-0.6		-0.8	-0.7	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.1			-0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-0.5			-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.7		-0.9	-0.8	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-0.4			-0.6	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0.6			-0.5	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1		-0.1	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTe et autre)	-0.6			-0.5	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1		-0.1	0.0	
Autres (préciser, par ex. recapitalisation bancaire)	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Residuel, y compris variation des actifs	3.2			3.8	6.3	5.2	4.8	4.1	3.8		1.3	-1.5	
VAN de la dette du secteur public	11.2			8.8	9.4	9.7	10.4	11.1	11.7		14.6	13.1	
dont : dette libellée en devises	4.3			4.6	5.2	5.5	6.2	6.9	7.5		10.3	8.9	
dont : extérieure	4.3			4.6	5.2	5.5	6.2	6.9	7.5		10.3	8.9	
VAN passif conditionnel (non compris dans dette secteur publ.)	
Besoin brut de financement 2/	-3.1			-3.0	-3.3	-2.7	-2.0	-1.5	-1.2		0.8	2.6	
in billions of US\$	-0.6			-0.7	-0.9	-0.8	-0.6	-0.5	-0.4		0.4	2.7	
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes et dons (%)	56.0			41.2	42.1	44.5	48.7	53.5	57.4		78.8	76.1	
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (%)	59.5			42.8	43.9	46.1	50.1	54.6	58.4		79.5	76.1	
dont : extérieure 3/	22.8			22.4	24.2	26.1	29.8	33.8	37.3		56.5	51.6	
Ratio service de la dette/recettes et dons (%) 4/	2.1			1.9	1.9	1.8	2.1	2.2	2.4		3.4	5.4	
Ratio service de la dette/recettes (%) 4/	2.2			2.0	2.0	1.8	2.2	2.3	2.4		3.5	5.4	
Déficit primaire qui stabilise le ratio dette/PIB	-1.6			-2.1	-5.6	-4.5	-4.0	-3.3	-2.9		-0.4	2.2	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
PIB nominal (monnaie locale)	9894			10929	11560	12242	13102	14028	15061		21517	44039	
Croissance du PIB réel (%)	3.3	3.7	1.0	4.5	4.6	4.8	5.3	5.3	5.3	5.0	5.3	5.3	5.3
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette publique (%)	1.5	3.2		2.1	2.5	2.3	2.5	2.5	2.4	2.4	2.3	2.5	2.4
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette libellée en devises (%)	1.4	3.6	2.3	2.0	1.8	1.6	2.0	1.9	1.9	1.9	2.0	2.2	2.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette intérieure (%)	1.6	1.9	0.4	2.2	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5	3.3	3.5	3.5	3.5
Taux d'intérêt réel moyen (%)	-0.7	0.3	2.0	-1.7	0.9	0.7	0.7	0.6	0.5	0.3	0.3	0.5	0.4
Taux d'escompte réel sur la dette en devises (%)	2.4	2.7	0.7	3.3	3.0	3.1	3.1	3.1	3.0	3.1	2.9	2.9	2.9
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette en monnaie nationale (%)	-0.5	-0.5	1.4	-3.3	2.3	2.3	1.8	1.8	1.5	1.1	1.5	1.4	1.5
Taux de change (monnaie locale pour 1 dollar EU)	479	605.7	95.5	446	445	442	438	434	429	439.2	427	427	426.9
Dépréciation nominale monnaie locale (% variation monnaie locale pour 1 \$)	-8.3	-1.9	9.0	-6.9	-0.2	-0.6	-0.9	-1.0	-1.1	-1.8	0.0	0.0	0.0
Taux de change (dollar EU pour 1 unité de monnaie locale)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Appréciation nominale (hausse de la valeur de la monnaie locale en dollar, %)	9.1	2.7	9.3	7.5	0.2	0.6	0.9	1.0	1.1	1.9	0.0	0.0	0.0
Dépréciation du taux de change réel (% + dénote dépréciation)	-7.9	-2.1	8.3	-10.6
Taux d'inflation (déflateur du PIB, %)	2.0	2.4	1.1	5.7	1.1	1.1	1.6	1.7	2.0	2.2	2.0	2.0	2.0
Taux d'inflation américain (déflateur du PIB, %)	2.6	2.3	0.7	1.6	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	2.0	2.0	2.0
Croissance des dépenses primaires réelles (avec déflateur PIB, %)	13.3	6.6	10.4	17.1	7.4	6.5	7.1	5.3	5.7	8.2	5.5	5.6	5.5
Elément de don des nouveaux emprunts extérieurs (%)	...			0.3	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.3	0.5	0.6	...

Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

1/ [Signale la couverture du secteur public, par ex. administrations publiques ou secteur public non financier. Précise également s'il s'agit d'une base brute ou nette]

2/ Le besoin brut de financement est défini comme le déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes à l'exclusion des dons.

4/ Le service de la dette est défini comme la somme des intérêts et amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 2b. Cameroun : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2008-2028

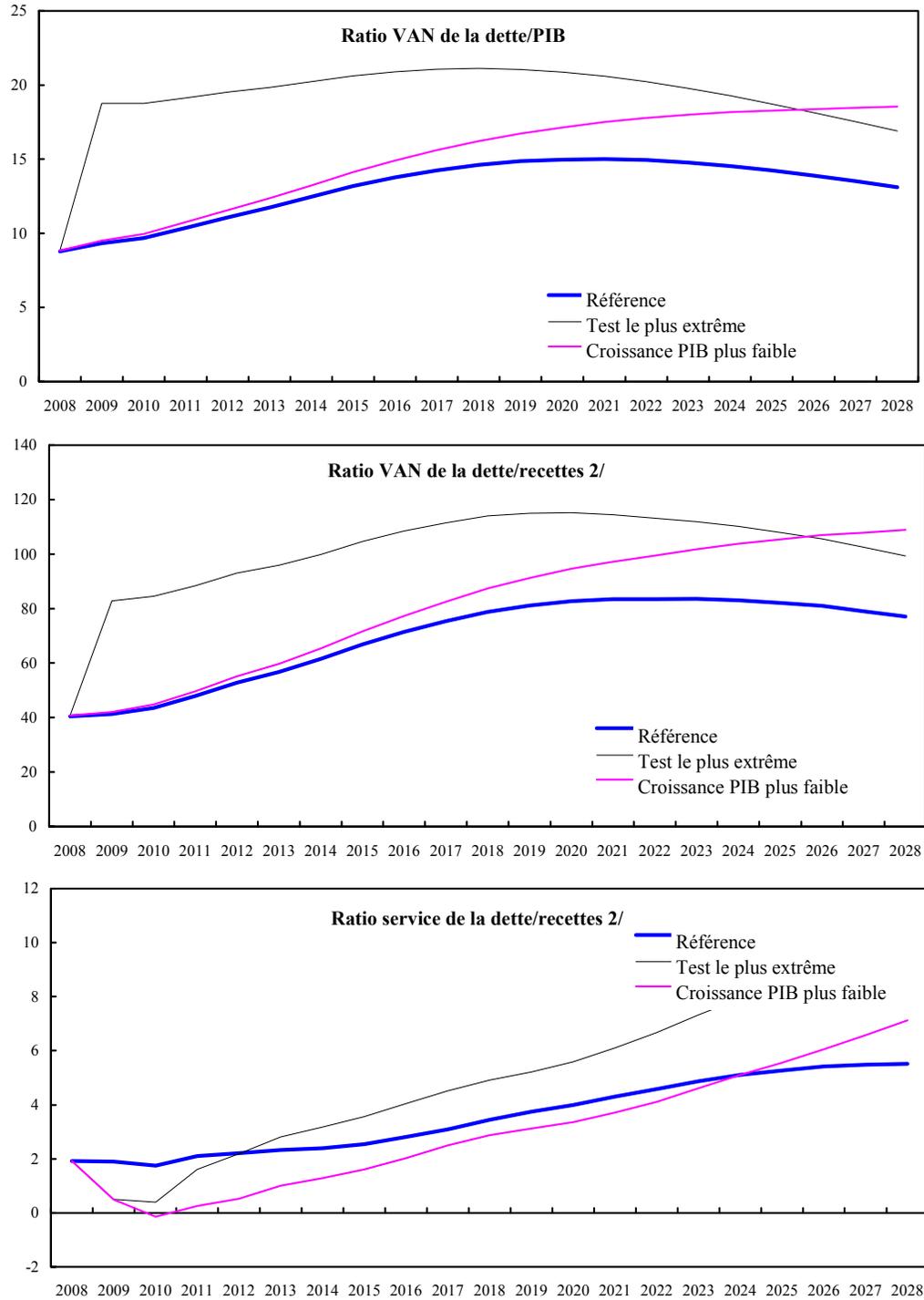
	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	9	9	10	10	11	12	15	13
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	9	11	12	13	13	13	6	0
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	9	10	10	10	9	7	0	0
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	9	10	10	11	12	12	16	19
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	9	10	11	13	14	15	20	22
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	9	12	15	15	16	16	18	15
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	9	12	14	14	15	15	18	14
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2009	9	11	11	12	12	12	14	13
B.5 Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	9	19	19	19	19	20	21	17
Ratio VAN de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	41	42	45	49	54	57	78	76
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	41	49	55	60	62	62	0	0
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	41	67	46	0	0	0	0	0
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	41	43	46	50	56	61	88	108
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10		45	52	60	68	75	111	129
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	41	56	69	72	77	80	97	85
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	41	53	63	68	72	76	95	82
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2009	41	49	51	54	58	60	77	74
B.5 Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	41	84	86	90	94	97	114	98
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	2	2	2	2	2	2	3	5
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	2	1	2	2	1	0	0	0
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	2	1	1	0	0	0	0	0
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	2	1	0	0	1	1	3	7
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	2	1	0	2	2	3	5	10
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	2	1	5	6	3	2	3	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	2	1	4	4	2	2	3	5
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2009	2	1	0	0	1	1	2	4
B.5 Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	2	1	15	6	4	3	4	8

Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est égale au niveau de référence moins un écart type divisé par la racine carrée de 20 (c.-à-d., la durée de la période de projection).

2/ Les recettes comprennent les dons.

Graphique 3. Cameroun : indicateurs de la dette publique selon des scénarios de rechange, 2008-28 1/



Sources : projections et simulations des services du FMI.

1/Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2018.

2/ Recettes y compris dons.

Déclaration du représentant des services du FMI sur le Cameroun
27 juin 2008

La présente déclaration fait le point de l'évolution de la situation économique depuis la publication du rapport des services du FMI. Ces nouveautés ne modifient en rien les grandes lignes de l'évaluation des services du FMI.

- L'inflation a continué de croître au premier trimestre 2008, passant à 5,4 % (en glissement annuel) contre 2,3 % il y a un an. L'indice des prix des produits alimentaires a progressé de 10 %.
- D'après des données préliminaires, le déficit primaire hors pétrole (définition du programme) au premier trimestre 2008 était inférieur d'environ 0,5 % du PIB hors pétrole, principalement du fait d'un niveau de dépenses courantes et en capital inférieur aux prévisions. Il s'est produit un léger manque à percevoir dans les recettes non pétrolières, principalement attribuable à un volume de recettes indirectes et non fiscales inférieur aux prévisions. Les recettes pétrolières n'ont pas été à la hauteur de ce qui était attendu, ce qui, selon les autorités, s'explique par des retards dans les transferts de recettes provenant de la compagnie pétrolière nationale.
- Conformément au train de mesures de mars 2008, le salaire minimum a été relevé de 20 % le 24 juin 2008.
- Dans le cadre du programme de privatisation, la compagnie aérienne nationale, CAMAIR, a mis fin à ses opérations à la fin mai. Le liquidateur maintiendra un niveau d'effectifs restreint essentiel pour assurer la mise en œuvre du processus de privatisation.



Communiqué de presse n° 08/154
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 30 juin 2008

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève la cinquième revue au titre de l'accord FRPC avec le Cameroun et approuve un décaissement de 4.29 millions de dollars

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la cinquième revue des résultats obtenus par le Cameroun dans le cadre de l'accord appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). L'achèvement de cette revue permet le décaissement de 2,65 millions de DTS (environ 4,29 millions de dollars), qui porterait à 15,9 millions de DTS (environ 25,75 millions de dollars) le total des décaissements effectués au titre de l'accord.

En achevant cette revue, le Conseil a accordé une dérogation pour non-respect d'un critère de réalisation relatif à la dette intérieure, au motif que le dépassement de la cible a été limité. Le Conseil a aussi décidé de modifier les critères de réalisation afin de tenir compte de l'impact budgétaire des mesures adoptées pour répondre aux conséquences sociales du renchérissement des denrées alimentaires, et de prolonger l'accord FRPC jusqu'à la fin janvier 2009.

L'accord FRPC triennal avec le Cameroun a été approuvé par le Conseil d'administration le 24 octobre 2005 ([voir communiqué de presse n° 05/236](#)), pour un montant équivalent à 18,57 millions de DTS (environ 30,08 millions de dollars).

À l'issue des discussions du Conseil d'administration, M. Takatoshi Kato, Directeur général adjoint et Président par intérim, a déclaré :

« Il convient de féliciter les autorités camerounaises pour les bons résultats obtenus sur le plan budgétaire ainsi que pour leur engagement en faveur de la viabilité des finances publiques. La mise en œuvre de mesures structurelles, notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques, vient elle aussi à point nommé.

Les autorités ont pour tâche difficile de trouver un juste équilibre entre le maintien d'une politique budgétaire prudente, la réponse à apporter aux conséquences sociales de la hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles et l'encouragement de la croissance par des réformes structurelles et des investissements publics. L'orientation de leur politique, en particulier les mesures prises en mars pour répondre à l'agitation sociale, cadre avec ces objectifs.

Il serait important néanmoins qu'à l'avenir, les prix des combustibles reflètent les conditions des marchés mondiaux de façon à ce que la consommation puisse s'ajuster en conséquence. Un soutien ciblé sur les groupes vulnérables serait préférable aux subventions généralisées, qui bénéficient davantage aux riches qu'aux pauvres.

Par ailleurs, si l'engagement des autorités à contenir l'impact budgétaire des mesures prises en mars 2008 est opportun, il importe que les coupes opérées dans les dépenses consacrées aux biens et services ne compromettent pas les services publics. Les autorités devraient aussi être vigilantes en ce qui concerne les limites des capacités institutionnelles. Nous nous félicitons, à cet égard, qu'elles se soient engagées à continuer de resserrer la gestion des finances publiques et à améliorer la préparation et l'exécution des projets.

La gestion prudente de la dette devrait demeurer une priorité dans la période suivant l'allègement de celle-ci. Le risque de surendettement reste faible mais, pour préserver la viabilité de la dette, les décisions d'emprunt à moyen terme devraient continuer d'être prises en accordant la plus grande attention à la viabilité des projets et aux questions de concessionnalité.

L'accélération de la croissance exigerait des efforts de réforme plus intenses. Il serait essentiel de mobiliser davantage de recettes non pétrolières et de réduire les subventions aux entreprises publiques afin de dégager la marge de manœuvre budgétaire requise pour augmenter les dépenses prioritaires, notamment dans l'agriculture et les infrastructures. Il faudrait aussi prendre des initiatives pour améliorer l'intermédiation financière, le commerce international et le climat des affaires. À cet égard, l'engagement des autorités à mettre en œuvre leur plan d'action à moyen terme pour approfondir encore le secteur financier est le bienvenu ».

La FRPC est le guichet concessionnel du FMI pour les pays à faible revenu. Les prêts accordés à ce titre sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,5 % et sont remboursables sur 10 ans, avec un différé d'amortissement de 5½ ans pour le principal.

Déclaration de Laurean W. Rutayisire sur le Cameroun

Le 27 juin 2007

Au nom de mes autorités camerounaises, je souhaite remercier le Conseil d'administration et la Direction de leur soutien sans faille aux efforts déployés par le Cameroun pour réaliser une croissance soutenue et un développement économique durables. Je tiens aussi à remercier les services du FMI pour le dialogue constructif et les échanges fructueux qui ont eu lieu lors de leur récente visite à Yaoundé. Comme pour les rapports des services sur les revues précédentes, les autorités ont accordé leur consentement à la publication des rapports des services sur la quatrième revue. Les résultats du programme dans la période de six mois qui précède la fin de décembre 2007 ont été dans l'ensemble satisfaisants et les autorités sollicitent donc l'achèvement de la cinquième revue dans le cadre de l'accord au titre de la FRPC.

I. RÉCENTE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

L'envolée des prix du pétrole et des produits alimentaires et la grève des transports qui a suivi ont causé de violents troubles sociaux qui ont paralysé l'activité économique dans un certain nombre de villes en février 2008. Les autorités ont promptement réagi à ces événements inattendus en prenant une série de mesures d'urgence; elles ont notamment relevé les salaires des fonctionnaires, suspendu ou réduit les impôts et les droits de douane sur certains produits de consommation et abaissé le prix de l'essence à la pompe; elles ont aussi recruté des fonctionnaires comme prévu afin d'améliorer l'efficacité de la fonction publique.

Il est important de souligner que les troubles ont été endigués sans gêner la mise en œuvre du programme. Pour éviter les perturbations et assurer la viabilité à moyen terme des mesures d'urgence, le gouvernement a décidé de réorienter les affectations budgétaires, d'accélérer la réforme de la fonction publique, de renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières, de réduire les dépenses de biens et de services sans compromettre la qualité du service public et de prendre toute autre mesure jugée nécessaire pour faire face aux dépenses supplémentaires, tout en préservant la viabilité budgétaire.

Avec la poursuite de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et structurelles saines, l'activité économique a repris en 2007 et l'évolution extérieure a été favorable. La croissance du PIB réel non pétrolier a grimpé à 3,29 %, au lieu de 2,6 % en 2006, et l'excédent budgétaire de 2007 a été supérieur aux projections. Bien que la monnaie au sens large ait enregistré une hausse car les avoirs extérieurs nets ont continué à s'accumuler et les dépôts de l'État dans le système bancaire ont marqué le pas, l'inflation a continué à chuter. Le compte courant a aussi affiché un léger excédent. La plupart des objectifs quantitatifs pour la fin de décembre 2007 ont été atteints, à l'exception du critère de réalisation relatif à la dette intérieure et du repère pour les recettes non pétrolières qui ont été manqués de peu. L'exécution du budget

d'investissement s'est nettement améliorée par rapport à 2006, grâce aux efforts déployés en vue d'accroître l'efficacité de la gestion des dépenses.

Les réformes structurelles prévues pour la période qui va de juillet à décembre 2007 sont achevées. S'agissant des finances publiques, les autorités ont adopté la Loi de finances de 2008 qui correspond aux objectifs du programme appuyé par la FRPC et ont renforcé la sécurité de l'identification unique des contribuables pour les grandes sociétés. Pour ce qui est de la politique de détermination du prix du combustible, les autorités ont adopté une nouvelle formule d'ajustement automatique. Dans le secteur financier, les opérations sur bons du Trésor à coupon zéro sont devenues possibles, les comptes de la CAMPOST pour les années 2004 à 2006 ont été produits et le projet de plan commercial pour les activités financières de la CAMPOST a été finalisé. La réforme des entreprises publiques s'est également poursuivie. Le contrat d'exploitation de la compagnie d'eau (SNEC) a été signé, et la privatisation de la société de télécommunications (CAMTEL) est en cours. La compagnie aérienne (CAMAIR) a été liquidée et un cabinet d'experts a été sélectionné pour la privatisation de l'entité aérienne nouvellement créée pour la remplacer. Pour ce qui est de la gouvernance, les autorités ont poursuivi la mise en œuvre de mesures destinées à accroître la transparence en publiant les rapports trimestriels d'exécution du budget, les rapports d'exploitation trimestriels de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) ainsi que les agrégats financiers annuels des principales entreprises publiques; ont également été publiées les décisions de justice et les sanctions prises contre des agents de l'État. Dans le cadre de la campagne anti-corruption, les autorités ont frappé haut en arrêtant deux anciens ministres accusés de corruption et ont rendu opérationnelle la Commission nationale anti-corruption (CONAC).

II. POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES EN 2008

Le cadre macroéconomique révisé reflète les priorités du gouvernement depuis les troubles de février. Dans la période à venir, le principal défi des autorités consistera à établir un juste équilibre entre le maintien de la viabilité budgétaire, la mise en place d'une solution aux effets sociaux négatifs de l'augmentation des prix des produits alimentaires et du pétrole et la promotion de la croissance économique.

Mes autorités sont résolues à faire face à la hausse prononcée du coût de la vie en élargissant la base de production en faveur de l'agriculture et de l'infrastructure et en améliorant le climat des affaires. Le cadre macroéconomique suppose que la tendance favorable de l'activité économique de 2007 se confirmera en 2008. Il est projeté que la croissance du PIB non pétrolier réel atteigne 4,6%, principalement grâce à la reprise des secteurs de l'agriculture et des services et à l'augmentation sensible des investissements publics. Toutefois, le renchérissement des matériaux de construction pourrait entraver la croissance économique et les prix internationaux des produits alimentaires pourraient à nouveau être sources de pressions inflationnistes. Même si la politique budgétaire sera quelque peu plus relâchée à moyen terme pour laisser une marge de manœuvre aux mesures récemment prises pour satisfaire les besoins

urgents de la population à la suite des troubles sociaux, elle restera néanmoins axée sur la stabilité macroéconomique et la viabilité budgétaire.

Politique budgétaire

Les principales cibles budgétaires du programme de 2008 s'inscrivent dans une stratégie budgétaire à moyen terme destinée à créer un espace pour les dépenses prioritaires tout en préservant la viabilité budgétaire. Ce but sera atteint par le biais d'une augmentation progressive des recettes non pétrolières, d'un accroissement des dépenses liées à la pauvreté et de l'apurement des arriérés intérieurs pour améliorer le climat des affaires. Cette stratégie privilégiera le relèvement du niveau et de la qualité des dépenses prioritaires dans les secteurs de la production et dans l'infrastructure pour accélérer la croissance économique, encourager la production agricole intérieure et lutter contre la pauvreté, tout en préservant la stabilité du cadre macroéconomique et la viabilité budgétaire.

Du côté des recettes, la mobilisation des recettes non pétrolières reste un enjeu majeur alors que les autorités s'attendent à un manque à gagner à cause des exonérations fiscales temporaires récemment accordées à certains produits de base. Pour atteindre les objectifs de recettes, les autorités sont déterminées à accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures administratives. Celles-ci incluront la consolidation des centres des impôts pour les petits contribuables, l'accroissement du nombre de moyennes entreprises couvertes par les centres des impôts, la connexion des systèmes d'information de la Direction générale des impôts et de la Direction générale des douanes, ainsi que des efforts continus pour adopter des mesures reposant sur les recommandations de la mission d'assistance technique du FMI de 2008 et sur le plan d'action de la commission de la réforme fiscale. Les autorités ont également créé une commission des secteurs public-privé pour examiner l'imposition du commerce intérieur et extérieur et préparer un plan de réforme fiscale à moyen terme pour accroître la mobilisation des recettes non pétrolières. Les autorités entendent aussi améliorer le recouvrement des taxes foncières. Pour doper les recettes de la foresterie, le gouvernement renforcera la taxation forestière avec l'assistance de la Banque mondiale et rétablira la capacité institutionnelle permettant de surveiller et de contrôler l'assiette de l'impôt du secteur.

Du côté des dépenses, les autorités concentreront leurs efforts sur les domaines prioritaires du DSRP et accéléreront les investissements publics, notamment dans l'infrastructure et l'agriculture, la santé et l'éducation, tout en comprimant les dépenses courantes hors intérêts. Pour contenir les coûts des mesures budgétaires de mars 2008, les autorités entendent réduire les dépenses de biens et de services de 0,7% du PIB non pétrolier, sans compromettre les services. Elles redoubleront aussi d'efforts pour contenir les salaires et le recrutement en consolidant les registres harmonisés du personnel et de l'état de paie et en préparant un plan de réforme de la fonction publique, le but étant une plus grande efficacité dans ce domaine, ce qui permettrait de rationaliser le recrutement et d'accroître la productivité du gouvernement. Outre ces économies, les autorités camerounaises s'efforceront de réduire les transferts aux

entreprises publiques et recommenceront à répercuter les variations du cours mondial du pétrole sur les consommateurs afin d'élaguer les subventions en faveur de la SONARA et de consacrer les ressources budgétaires ainsi libérées à l'amélioration du filet de sécurité sociale et à l'accroissement des investissements dans les secteurs prioritaires. À cette fin, les autorités sont fermement décidées à reprendre la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement des prix de détail des produits pétroliers à partir de 2009 et à éliminer progressivement les subventions aux prix du combustible. En collaboration avec le FMI, les autorités lanceront une étude pour trouver les moyens de mettre en œuvre ce processus de réforme sensible. Entre-temps, elles continueront la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer la situation financière de la SONARA et à réduire les transferts budgétaires.

Afin d'améliorer la gestion des dépenses publiques, les autorités ont l'intention de renforcer le système de rapport d'exécution du budget et, à moyen terme, de préparer un tableau des opérations financières de l'État (TOFE) sur une base ordonnancements en collaboration avec leurs partenaires techniques et financiers. Entre-temps, les autorités sont convenues de fixer un plafond sur le stock des ordonnancements non payés et sont décidées à améliorer davantage le suivi et la gestion du flottant au Trésor. S'agissant de l'utilisation des recettes pétrolières inattendues, les autorités sont décidées à financer exclusivement les dépenses non récurrentes dans les domaines suivants : (i) accélération des paiements de la dette intérieure et des arriérés, (ii) rachat de la dette par les créanciers commerciaux extérieurs et (iii) financement des investissements dans les secteurs énoncés dans le DSRP, notamment l'infrastructure et les investissements dans les programmes sectoriels majeurs, y compris l'éducation, la santé, le développement rural et urbain.

Pour assurer la viabilité budgétaire, les autorités renforceront la gestion de la dette extérieure. Dans ce contexte, elles continueront de négocier de bonne foi avec les trois créanciers commerciaux qui restent afin de conclure un accord compatible avec l'engagement du Cameroun vis-à-vis du Club de Paris. Pour minimiser le risque de surendettement, elles entendent mener une politique prudente de la dette axée sur sa viabilité. À cette fin, les autorités finaliseront la préparation d'une nouvelle stratégie exhaustive de gestion de la dette publique s'inscrivant dans le cadre macroéconomique et allant dans le sens des objectifs de viabilité de la dette financière à moyen terme.

Réformes structurelles

L'amélioration du climat des affaires est un élément clé du programme de réformes. Dans ce domaine, les autorités ont l'intention de mettre l'accent sur l'accélération de la croissance, notamment en améliorant le climat des affaires, en créant un guichet unique pour la création d'entreprises afin d'en réduire les délais et les frais et en finalisant une stratégie de développement du secteur privé d'ici à la fin de 2008. Elles vont aussi accélérer la privatisation des entreprises d'État qui existent encore et qui font partie du programme destiné à rehausser la compétitivité et alléger le fardeau budgétaire qu'elles représentent pour l'économie.

L'amélioration de la gouvernance et l'intensification de la lutte contre la corruption contribueront aussi à aplanir les obstacles au développement du secteur privé. À cet égard, les autorités continueront de publier les décisions de justice liées à la corruption et à préparer une stratégie anti-corruption reposant sur le programme conjoint CHOC (Changer d'habitudes – S'opposer à la corruption) élaboré en collaboration avec les donateurs. Faisant fond sur l'intensification récente de la campagne anti-corruption, les autorités prendront des mesures pour faciliter la déclaration de patrimoine des principaux représentants de l'État, accélérer les efforts pour recouvrer les fonds publics qui ont été détournés et continuer à afficher sur Internet la synthèse des rapports de suivi de la mise en œuvre physique et financière des projets d'investissement.

Dans le secteur financier, les autorités sont décidées à mettre en œuvre le plan d'action destiné à renforcer l'intermédiation financière en insistant particulièrement sur la résistance du secteur bancaire aux chocs extérieurs, la mise en place d'un marché régional de titres d'État, le renforcement de la supervision du micro-crédit, un élargissement de l'accès aux services bancaires, l'amélioration de l'information sur le coût du crédit et les défauts de paiement, le renforcement du cadre juridique et la diversification des instruments financiers. À cet égard, les autorités ont publié la liste des institutions de micro-crédit agréées afin de mieux protéger les déposants et ont lancé un certain nombre d'initiatives pour faciliter l'accès au crédit en réduisant les contraintes liées au climat des affaires. Les autorités ont aussi l'intention de travailler avec la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) afin d'actualiser la liste des clients en cessation de paiement auprès des banques liquidées ou restructurées qui figure dans le registre central de crédit. Pour promouvoir la transparence du secteur bancaire, les autorités entendent demander à la BEAC qu'elle exige que les institutions de crédit publient leur taux de prêt. Pour accroître la solidité du secteur bancaire et développer un marché des titres, les autorités adopteront un cadre réglementaire adapté à l'affacturage, au crédit-bail et au capital-risque, modifieront la législation relative à l'ouverture et à la fermeture de succursales bancaires avant la fin de décembre 2008, limiteront le recours aux nouvelles avances statutaires auprès de la Banque centrale et émettront des titres négociables. Elles sont aussi en train d'évaluer les futures activités financières de la CAMPOST.

Pour ce qui est de l'intégration régionale, les autorités accroîtront la coordination avec leurs partenaires de la CEMAC afin de donner un nouvel élan aux réformes institutionnelles et de consolider l'intégration sous-régionale. Plus particulièrement, elles s'attachent à réduire les obstacles au développement d'un commerce intra-régional, contenir et réduire les exonérations, éliminer les valeurs administratives minimum pour tous les produits importés, mettre en œuvre le Tarif extérieur commun (TEC) et trouver un terrain d'entente avec leurs partenaires pour finaliser l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Afin de faciliter les transactions de commerce extérieur, les autorités mettront la dernière main à la mise en œuvre d'une interface à guichet unique entre les parties qui interviennent dans les transactions portuaires.

III. CONCLUSION

Mes autorités camerounaises continuent de mettre en œuvre le programme appuyé par la FRPC d'une manière satisfaisante en dépit d'un environnement intérieur et international difficile. Elles ont accompli des progrès sensibles dans la mise en œuvre de réformes, grâce à leur attachement à la stabilité macroéconomique et à la viabilité budgétaire qui témoigne d'une bonne internalisation du programme.

Compte tenu des politiques et des réformes déjà mises en œuvre, je souhaiterais, au nom de mes autorités, solliciter l'achèvement de la cinquième revue dans le cadre de l'accord actuel au titre de la FRPC. À la lumière des stratégies réussies qu'ont adoptées les autorités en matière d'endettement, notamment des politiques d'endettement prudentes et la bonne volonté dont elles font preuve pour arriver à des accords avec les trois créanciers privés qui restent, je sollicite aussi l'appui du Conseil à l'achèvement de la revue des assurances de financement. Les autorités demandent aussi une dérogation pour non-observation du critère de réalisation concernant la dette intérieure dont l'objectif n'a été manqué que de peu. Les mesures budgétaires d'urgence ayant été requises à cause de circonstances indépendantes de la volonté des autorités, celles-ci aimeraient demander la modification des critères de réalisation de juin pour tenir compte de l'impact budgétaire des mesures d'urgence adoptées pour faire face aux conséquences du renchérissement des produits alimentaires et du pétrole. Afin de ménager des délais suffisants pour achever la sixième et dernière revue de l'accord actuel, les autorités souhaiteraient demander une prolongation de l'accord FRPC jusqu'en janvier 2009. Au nom de mes autorités, je remercie le Conseil de l'appui qu'il voudra bien offrir à ces demandes.